

# BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

Recherche  
générale/Information  
Réglementation  
Actes administratifs  
Activités de recherche  
Article unique  
Art. 1. -  
Art. 2. -  
Art. 3. -

Mesures particulières  
Comités, conseils et commissions  
Conseil d'administration  
Concours et promotions  
Distinctions  
Éméritat

Dispositions  
Décret  
Fonctionnaires  
Procédure  
CNRS  
Dons et legs consentis au CNRS  
Administration de la recherche  
Budget, finances, comptabilité  
Ordonnateur / Comptable



## **BULLETIN OFFICIEL DU CNRS**

CNRS  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16

**Directeur de la publication**  
Christophe Coudroy

**Pour consulter le BO et ses archives**  
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution  
Juillet/Août 2015  
ISSN 1148-4853

## Table des matières

### 02. L'organisation générale du CNRS

#### 02.08 Le CNRS en région

##### 02.08.01 Organisation des délégations

- Décision DEC151284DAJ du 15/07/2015 relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France - 15/07/2015 - - DEC151284DAJ

### 04. Personnels

#### 04.02 Recrutement

##### 04.02.03 Personnels contractuels de droit public

##### 04.02.03.04 CDD réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

- Décision portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs par voie contractuelle, en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 - 08/07/2015 - - DEC151503SGCN

### 07. Mesures particulières du CNRS

#### 07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

##### 07.01.01. DR1 - ex Paris A

##### 07.01.01.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Françoise SALEMME, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod - 14/04/2015 - - DEC151051DR01

- Décision DEC151651DCIF du 10/07/2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale « Paris A » du CNRS - 10/07/2015 - - DEC151651DCIF

- Décision portant cessation de fonction de Mme Bénédicte Zimmermann, directrice, et nomination de M. Rainer Maria Kiesow aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR8131 (Centre Georg Simmel). - 20/07/2015 - - DEC151573INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. François Gipouloux, directeur, et nomination de M. Frédéric Obringer aux fonctions de directeur de l'UMR8173 (CCJ). - 20/07/2015 - - DEC151575INSHS

- Décision portant nomination de M. Farhad Khosrokhavar, directeur et Mme Alexandra Poli, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS). - 16/07/2015 - - DEC151479INSHS

- Décision portant nomination de Marc Aymes aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8032 (CETOBAC) - 16/07/2015 - - DEC151505INSHS

- Décision portant nomination de Jean-Paul Zuniga et de Mathieu Marraud aux fonctions de directeurs adjoints de l'UMR8558 (CRH) - 16/07/2015 - - DEC151506INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Catherine Gousseff, directrice, et nomination de Mme Françoise Daucé aux fonctions de directrice par intérim de l'UMR8083 (CERCEC) - 27/07/2015 - - DEC151725INSHS

- Décision portant nomination de Mme Sandrine BERROIR aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8504 intitulée Géographie-cités, à compter du 1er août 2015 - 27/07/2015 - - DEC151711INSHS

- Décision portant nomination de M. Stéphane DEMRI aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Patricia BOUYER-DECITRE aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8643 « Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) » - 17/07/2015 - - DEC151688INS2I

##### 07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

#### 07.01.01.02. 2015

- Décision portant nomination de Mme Cécile AIT-KACI aux fonctions de Responsable des Ressources Humaines de la délégation Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151537DR01
- Décision portant nomination de Mme Laurence DECKER-JUGIE aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151536DR01
- Décision portant nomination de Mme Anne-Françoise Duval aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la circonscription Paris Villejuif (DR PVJ) - 15/07/2015 - - DEC151173DAJ
- Décision portant nomination de M. Frédéric CURAUT aux fonctions de Responsable du Service Financier et Comptable de la délégation Paris-Villejuif - 10/07/2015 - - DEC151568DR01
- Décision DEC151652DCIF du 10/07/2015 portant nomination de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » du CNRS - 10/07/2015 - - DEC151652DCIF
- Décision portant nomination de M. Jean-Marc GILLION aux fonctions de Responsable du Service Logistique et Technique de la délégation Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151569DR01
- Décision portant nomination de Mme Laetitia STEPHAN aux fonctions de Responsable du Service Prévention et Sécurité de la délégation Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151570DR01
- Décision portant nomination de M. Etienne FAURE aux fonctions de Responsable du Service des Systèmes d'Information de la délégation Paris-Villejuif
- 15/07/2015 - - DEC151571DR01
- Décision portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) - 15/07/2015 - - DEC151172DAJ

#### 07.01.02. DR2

##### 07.01.02.06. 2014

- Décision portant nomination de M. Philippe Pelupessy aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7203 intitulée Laboratoire des biomolécules - 20/10/2014 - - DEC142485DR02

##### 07.01.02.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Denis Limagne aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7588 intitulée Institut des nanosciences de Paris - 20/03/2015 - - DEC150936DR02
- Décision portant nomination de Mme Carine Ganem-Elbaz aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR3215 intitulée Génétique et biologie du développement - 12/02/2015 - - DEC150593DR02
- Décision portant nomination de Mme Sylvie Grégoire-Ferret aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses - 15/01/2015 - - DEC150157DR02
- Décision portant nomination de M. Emrick Briand aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris - 15/01/2015 - - DEC150142DR02
- Décision portant nomination de M. Gregorio Bernardi aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies - 20/07/2015 - - DEC151574IN2P3

#### 07.01.03. DR3 - ex Ile-de-France Est

##### 07.01.03.07. 2015

- Décision DEC151644DCIF du 10/07/2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Est » du CNRS - 10/07/2015 - - DEC151644DCIF

- décision portant nomination de M Mark Van de Velde aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Yvonne Treis aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR8135 - 16/07/2015 - - DEC151471INSHS

#### 07.01.04. DR4

##### 07.01.04.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Valérie LAVALLEE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris-Saclay - 02/07/2015 - - DEC151714DR04

- Décision portant nomination de Monsieur Jean-Bernard EMOND, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie - 15/07/2015 - - DEC151707DR04

- Décision portant nomination de M. Jérôme BERNIER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton - 15/07/2015 - - DEC151670DR04

- Décision portant nomination de M. Hervé MARTIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie - 15/07/2015 - - DEC151671DR04

- Décision portant nomination de Mme Carine Remoue aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon - 01/01/2015 - - DEC143293DR04

- Décision portant nomination de M. Michel BAUER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique - 15/07/2015 - - DEC151686DR04

- Décision portant nomination de Mme Nathalie Desvignes aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris-Saclay - 02/07/2015 - - DEC151713DR04

- Décision portant nomination de Monsieur Paul BOHARD, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9213 intitulée Institut des sciences des plantes de Paris Saclay - 15/07/2015 - - DEC151708DR04

- Décision portant nomination de M. Eric Eliot aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR12 intitulée « Laboratoire Léon Brillouin (LLB) » - 16/07/2015 - - DEC151401INP

#### 07.01.05. DR5

##### 07.01.05.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Madjid Tarchoun aux fonctions d'adjoint au responsable du service financier et comptable de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord - 13/08/2015 - - DEC151864DR05

- Décision portant nomination de Mme Sophie Bonnet-Ben Dhia aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche UMR7231 intitulée Propagation des ondes : étude mathématique et simulation (POEMS) - 01/07/2015 - - DEC151487INSIS

- Décision portant nomination de M. Arnaud Etcheberry, directeur de plein exercice de la fédération de recherche FR2483 intitulée "Institut Lavoisier-Franklin" - 04/08/2015 - - DEC151470INC

- Décision portant nomination de Mme Alessia de Biase comme directrice par intérim et de Mmes Agnès Deboulet et Mme Stéphanie Vermeersch aux fonctions de directrices adjointes par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7218 Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE) - 27/07/2015 - - DEC151389INSHS

- Décision portant nomination de M. Hadj Elandaloussi aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 8112 intitulée laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères LERMA. - 04/06/2015 - - DEC151360DR05

- Décision portant nomination de Mme Stéphanie Perrinet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR3691 intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique. - 04/02/2015 - - DEC150480DR05

#### 07.01.06. DR6

##### 07.01.06.06. 2014

- Décision portant nomination de Mme Claire Forbes aux fonctions de Personne Compétente en Radioprotection de l'UMR6265 intitulée Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation - 03/07/2014 - - DEC141942DR06

##### 07.01.06.07. 2015

- Décision portant cessation de fonctions de M. François Simonin, assistant de prévention au sein de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique - 16/07/2015 - - DEC151735DR06

- Décision portant nomination de M. Rémi Laffont aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR6282 Biogéosciences - 18/06/2015 - - DEC151437DR06

- Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmermann aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques - 26/03/2015 - - DEC150938DR06

- Décision portant nomination de M. Bruno Porcu aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques - 26/04/2015 - - DEC150937DR06

- Décision portant cessation de fonction de MM Jean-Claude Daumas et Jean-Christophe Foltête, respectivement directeur et directeur adjoint, et nomination de MM Philippe Barral et André Didierjean, respectivement directeur et directeur adjoint, par intérim, de l'USR3124 (MSH-E). - 22/07/2015 - - DEC151540INSHS

#### 07.01.07. DR7

##### 07.01.07.07. 2015

- Décision de nomination de Mme Cécile BATIGNE-VALLET aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR5138 Archéométrie et archéologie, à compter du 1er août 2015 - 24/07/2015 - - DEC151642INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Yves Delannoy et nomination de Mme Florence Clément aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5268 intitulée "Laboratoire Polymères et Matériaux Avancés - (LPMA)" . - 28/08/2015 - - DEC151858INC

- Décision portant modification de la décision DEC143191INP - 16/07/2015 - - DEC151399INP

- Décision portant nomination de M. Emmanuel Lacôte, directeur de plein exercice de l'unité mixte de recherche UMR5278 intitulée "laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés" (LHCEP) - 05/08/2015 - - DEC151456INC

- Décision portant nomination de M. Bruno Milly aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5283 intitulée Centre Max Weber. - 16/07/2015 - - DEC151486INSHS

- Décision portant nomination de M. Mohand-Saïd HACID aux fonctions de directeur et de M. Florent DUPONT, M. Christophe GARCIA et M. Jean-Marc PETIT aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche UMR5205 «Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS)» - 16/07/2015 - - DEC151504INS2I

- Décision portant nomination de M. Gianpietro Cagnoli aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche USR3264 intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés. - 20/07/2015 - - DEC151581IN2P3

- Décision portant nomination de M. Lionel Soulhac, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée - 28/07/2015 - - DEC151605INSIS

- Décision portant nomination de Mme Florence Garrelie, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée Laboratoire HUBERT CURIEN (LHC) - 28/07/2015 - -

DEC151623INSIS

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme. Florence Ruggiero, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5242 intitulée "Institut de génomique fonctionnelle de Lyon" - 21/07/2015 - - DEC151628INSB

07.01.08. DR8

07.01.08.07. 2015

- Décision portant cessation de fonctions de M. Michel DROUET, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UPR3346 intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - P' - 03/07/2015 - - DEC151592DR08

- Décision portant nomination de M. Stéphane SCAILLET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO - 10/07/2015 - - DEC151595DR08

- Décision portant nomination de M. Thomas LACROIX aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'UMR7301 - MIGRINTER - 07/07/2015 - - DEC151375INSHS

- Décision portant nomination de M. Eric ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI - 07/07/2015 - - DEC151593DR08

- Décision portant nomination de M. Sébastien DOZIAS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI - 07/07/2015 - - DEC151594DR08

- Décision portant nomination de Mme Aurélia LE DANTEC aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM - 03/07/2015 - - DEC151596DR08

07.01.09. DR10

07.01.09.07. 2015

- Décision portant nomination de M. PATTUS Franc aux fonctions de chargé de mission - 20/07/2015 - - DEC151499INSB

- Décision portant nomination de Mme Stéphanie SCARFONE aux fonctions de responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace - 31/07/2015 - - DEC151813DR10

- Décision portant nomination de Monsieur Guillaume Fleith aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS) - 06/07/2015 - - DEC151545DR10

- Décision portant nomination de Monsieur Michel Tschopp aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS) - 06/07/2015 - - DEC151546DR10

- Décision portant nomination de Madame Cathie Royer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie - 06/07/2015 - - DEC151549DR10

- Décision portant nomination de Madame Isabelle Chery aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) - 06/07/2015 - - DEC151542DR10

- Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Alexandre Zahariev, assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) - 06/07/2015 - - DEC151539DR10

07.01.10. DR11

07.01.10.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Luc Frappat aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5108 intitulée « Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH) » - 15/07/2015 - - DEC151398INP

- Décision portant cessation de fonctions de M. Giovanni Lamanna chargé de mission. - 22/07/2015 - DEC151701IN2P3
- Décision portant nomination de M. Giovanni Lamanna aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5814 intitulée Laboratoire d'Annecy le Vieux de physique des particules. - 09/07/2015 - DEC151636IN2P3
- Décision portant nomination de Mme Monika Woloszyn, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5271 intitulée Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement (LOCIE) - 28/07/2015 - DEC151617INSIS
- Décision portant nomination de Mme Isabelle Cogitore aux fonctions de directrice adjointe de l'USR3394 (MSH Alpes). - 16/07/2015 - DEC151576INSHS

#### 07.01.11. DR12

07.01.11.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Christelle VAYSSIERE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) - 02/06/2015 - DEC151321DR12
- Décision portant nomination de Mme Louiza Sanchez aux fonctions d'adjointe à la responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Provence et Corse - 23/07/2015 - DEC151740DR12
- Décision portant nomination de Mme Estelle Herrscher aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7269 intitulée Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA) - 15/07/2015 - DEC151525INEE
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Raphaèle Herbin, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M) - 24/07/2015 - DEC151773INSMI
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Véronique BIANCIOTTO, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7296 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS) - 01/06/2015 - DEC151247DR12
- Décision portant nomination de Mme Catherine Miller aux fonctions de directrice de l'UMR7310 (IREMAM). - 20/07/2015 - DEC151588INSHS

#### 07.01.12. DR13

07.01.12.07. 2015

- Décision portant nomination de M.Christophe N'GUYEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité FRE3690 intitulée Sys2Diag - 21/08/2015 - DEC151414DR13
- Décision portant nomination de Mme Gudrun Aldrian aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FRE3690 intitulée Sys2Diag - 21/08/2015 - DEC151413DR13
- Décision portant nomination de M. Pierre-Emmanuel Milhiet aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5048 intitulée "Centre de biochimie structurale" - 21/07/2015 - DEC151640INSB

#### 07.01.13. DR14

07.01.13.07. 2015

- Décision portant nomination de MM. Philippe Terral et Jérôme Ferret aux fonctions de directeurs adjoints de l'USR3414 (MSH de Toulouse). - 20/07/2015 - DEC151654INSHS
- Décision de nomination de Mme Galia VALTCHINOVA aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR5193 Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST), à compter du 1er août 2015 - 27/07/2015 - DEC151697INSHS

#### 07.01.14. DR15



#### 07.01.14.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Jean-François BERNARD aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS3657 intitulée ARCHEOVISION - SHS - 3D - 17/07/2015 - -

DEC151366INSHS

- Décision portant nomination de M. Xavier Bouju aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche GDR2971 intitulé « Nanosciences dans le Grand Sud-Ouest (C'Nano GSO) » - 15/07/2015 - - DEC151397INP

- Décision portant nomination de M. Jacques DALEAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS) - 20/07/2015 - - DEC151718DR15

- Décision portant nomination de Mme Marie-Laure BERNARD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité MOY1500 intitulée Délégation Aquitaine - 01/09/2015 - -

DEC151925DR15

#### 07.01.15. DR16

##### 07.01.15.07. 2015

- Décision portant prolongation du mandat par intérim de M. Rémi Dreyfus aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3254 intitulée "Complex Assemblies of Solft Matter (COMPASS)" - 15/07/2015 - - DEC151638INC

- décision de nomination de Marie-Dominique NENNA en tant que directrice de l'USR3134 - 20/07/2015 - - DEC151484INSHS

- Décision portant nomination de M. Phong-Quang NGUYEN aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3527 intitulée « Japanese-French Laboratory for Informatics (JFLI) » - 20/07/2015 - - DEC151622INS2I

- Décision portant nomination par intérim de M. Jean-Yves Delannoy aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3254 intitulée "Complex Assemblies of Solft Matter" (COMPASS)" - 28/08/2015 - - DEC151843INC

- Décision portant nomination de M. Emmanuel Giroux aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3457 intitulée Centre de recherches mathématiques - 15/07/2015 - -

DEC151441INSMI

#### 07.01.16. DR17

##### 07.01.16.07. 2015

- Portant nomination de Monsieur Jean-Michel BOULER aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6230 intitulée « Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation » (CEISAM) - 23/07/2015 - - DEC151705INC

- Décision portant nomination de Mme Françoise Le Borgne-Uguen aux fonctions de directrice adjointe de l'USR3549 (MSH Bretagne). - 20/07/2015 - - DEC151653INSHS

- Décision portant nomination de Mme Delphine Kucma aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire - 18/05/2015 - - DEC151234DR17

- Décision portant nomination de Mme Floriane Desprez de Gesincourt aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans - 30/03/2015 - - DEC150930DR17

- Décision portant nomination de M. Nicolas Grima aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans - 29/04/2015 - -

DEC150929DR17

- Décision portant nomination de Mme Véronique Dom aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines - 20/03/2015 - -

DEC150928DR17

- Décision portant cessation de fonction de Mme Martine Mespoulet, directrice, et nomination de M. Arnauld Leclerc aux fonctions de directeur par intérim de l'USR3491 (MSH Ange Guépin). - 16/07/2015 - - DEC151538INSHS

- Décision portant nomination de Mme Céline Nicolle aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6552 intitulée Ethologie animale et humaine - 21/05/2015 - - DEC151236DR17

#### 07.01.17. DR18

07.01.17.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Etienne Penissat, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8026 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS). - 16/07/2015 - - DEC151464INSHS

- Décision portant nomination de M. Bruno Ambroise aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS). - 16/07/2015 - - DEC151455INSHS

- Décision portant nomination de M. Alexandre BARRAS aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'unité mixte UMR8520 intitulée Institut d'Electronique Microélectronique et Nanotechnologie - 17/07/2015 - - DEC150132DR18

- Décision portant nomination de M. Matthieu de Oliveira aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8529 (IRHiS). - 20/07/2015 - - DEC151589INSHS

#### 07.01.19. DR20

07.01.19.07. 2015

- Décision portant nomination de Madame Martine Naulet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG) - 31/07/2015 - - DEC151673DR20

- Décision portant cessation de fonctions de M. Richard GUIGOU, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité MOY2000 intitulée Délégation de la Côte d'Azur (DR20) - 13/08/2015 - - DEC151863DR20

- décision nomination de M Patrice Reis directeur adjoint de l'UMR7321 - 20/07/2015 - - DEC151578INSHS

#### 07.01.20. Administration centrale

07.01.20.07. 2015

- Décision portant nomination de Patrick Mussot aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS2927 intitulée USAES - 08/07/2015 - - DEC151489DRH

- Décision portant nomination de M. Eric Chareyre aux fonctions d'adjoint au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151497DAJ

#### 07.01.22. Instituts

07.01.22.07. 2015

- Décision portant cessation des fonctions de M. Bruno David, Chargé de mission scientifique - 25/08/2015 - - DEC151731INEE

- Décision portant nomination de M. Pierre Kern aux fonctions de directeur adjoint technique de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) - 20/07/2015 - - DEC151585DAJ

- Décision portant renouvellement de M. Thierry Gaudé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques - 20/07/2015 - - DEC151529DAJ

- Décision de nomination de Gilles Pinay en tant que chargé de mission auprès de l'INEE - 23/07/2015 - - DEC150021INEE

#### 07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

## 07.02.01.02. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 15/07/2015 - - DEC151662DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur François BRUNET, directeur de l'unité UMR8225 intitulée Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/07/2015 - - DEC151720DR01
- Décision ponctuelle accordée à M. FRAISSE - 09/07/2015 - - DEC151556DR01
- Décision donnant délégation de signature à Madame Chrystèle GUILLOTEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8177 intitulée Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) - 22/07/2015 - - DEC151733DR01
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Daniel FABRE, directeur par intérim de l'unité UMR8177 intitulée Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 22/07/2015 - - DEC151732DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas PUIG pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS) - 21/07/2015 - - DEC151726DR01
- Décision portant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris Villejuif (PVJ) - 15/07/2015 - - DEC151174DAJ
- Décision portant délégation de signature à Madame Elisabeth CUNIN, directrice de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/07/2015 - - DEC151724DR01
- Décision portant délégation de signature à Madame Aleksandra WOJCIK pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire - 04/08/2015 - - DEC151830DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/08/2015 - - DEC151829DR01
- Décision portant délégation de signature à Madame Cathy BONAMOUR DU TARTRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques - 21/07/2015 - - DEC151723DR01
- Décision portant délégation de signature à Madame Nathalie TOLOU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement - 03/08/2015 - - DEC151815DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Serge PLANES, directeur de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 03/08/2015 - - DEC151814DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/07/2015 - - DEC151722DR01
- Décision portant délégation de signature à Madame Mélanie TORRENT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8225 intitulée Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones - 21/07/2015 - - DEC151721DR01
- Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif à l'adjointe au délégué et aux responsables de service de la délégation - 15/07/2015 - - DEC151661DR01

## 07.02.02. DR2

### 07.02.02.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Crasquin, directrice) de l'unité UMR7207 intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151351DR02
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7207 intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements - 15/07/2015 - - DEC151352DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194 intitulée Histoire naturelle de l'homme préhistorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151353DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Grandcolas, directeur de l'unité UMR7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151354DR02
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution - 15/07/2015 - - DEC151350DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151349DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Eric Pasquet, directeur de l'unité UMS2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151356DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS34 intitulée Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151357DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, par le(la) délégué(e) régional(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151358DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavedrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151386DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151390DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151402DR02
- Décision portant délégation de signature à pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité - 15/07/2015 - - DEC151355DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Antoine Compagnon, directeur de l'unité USR3608 intitulée République des savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 22/06/2015 - - DEC151553DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Romain Julliard, directeur de l'unité UMR7204 intitulée Centre d'Ecologie et des sciences de la conservation, , par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151696DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196 intitulée Structure et instabilité des génomes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151693DR02

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques - 15/07/2015 - - DEC151692DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151684DR02
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7206 intitulée Eco-anthropologie et ethnobiologie. - 15/07/2015 - - DEC151682DR02
- Décision portant délégation de signature à Mr Serge Bahuchet, directeur de l'unité UMR7206 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/07/2015 - - DEC151681DR02
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes - 15/07/2015 - - DEC151403DR02

#### 07.02.03. DR3 - ex Ile-de-France Est

##### 07.02.03.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Ravaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3553 intitulée Handicap. - 26/01/2015 - - DEC150326DR03

#### 07.02.04. DR4

##### 07.02.04.07. 2015

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UMR8617 - Institut d'astrophysique spatiale - 19/06/2015 - - DEC151779DR04
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Donald Hassler, directeur de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 19/06/2015 - - DEC151778DR04

#### 07.02.05. DR5

##### 07.02.05.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric Despet, responsable du Service central de la paie rattaché à l'unité MOY1646 intitulée Direction des comptes et de l'information financière, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/07/2015 - - DEC151600DR05
- Décision portant délégation de signature à Mme Barbara Vin et Mme Anne-Blanche de Rodellec pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2776 intitulée Pouchet - 01/07/2015 - - DEC151527DR05
- Décision portant délégation de signature à Mme Martine Esline-Accettella, directrice de l'unité UPS2776 intitulée Pouchet, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2015 - - DEC151508DR05

#### 07.02.06. DR6

##### 07.02.06.07. 2015

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Pieri, délégué régional de la circonscription Centre-Est - 21/07/2015 - - DEC151490DAJ
- Décision portant délégation de signature à M. Raymond Bérard, directeur de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2015 - - DEC151565DR06
- Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Kauffmann, Mme Claire François et Mme Viviane Jelski pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique - 01/07/2015 - -

DEC151567DR06

07.02.07. DR7

07.02.07.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité USR3613 intitulée Unité de service et de recherche des Zones Ateliers, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 10/07/2015 - - DEC151659DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Albert Fathi, directeur de l'unité UMR5669 intitulée Unité de mathématiques pures et appliquées, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/07/2015 - - DEC151806DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Bertrand, directeur de l'unité UMR5292 intitulée Centre de recherche en neurosciences de Lyon, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/07/2015 - - DEC151807DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Gianpietro Cagnoli, directeur de l'unité USR3264 intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/07/2015 - - DEC151805DR07

07.02.08. DR8

07.02.08.07. 2015

- Décision portant délégation de signature consentie à Mme Isabelle COUILLIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7355 intitulée « Immunologie Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM - 16/07/2015 - - DEC151598DR08

- Décision portant délégation de signature consentie à Mme Valérie QUESNIAUX, Directrice de l'unité UMR7355 intitulée « Immunologie Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151597DR08

- Décision portant délégation de signature à M. Denis Martouzet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7324 intitulée "Cités, Territoires, Environnement et Sociétés" - CITERES - 08/07/2015 - - DEC151435DR08

- Décision portant délégation de signature à M. François Jérôme, directeur de l'unité FR3707 intitulée "INCREASE" par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/08/2015 - - DEC151821DR08

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Patrice MELE, directeur de l'unité UMR7324 intitulée « Cités, Territoires, Environnement et Société » - CITERES par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151604DR08

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Denis LEMONNIER, directeur de l'unité GDR3438 intitulée « Action concertée en rayonnement thermique » - ACCORT, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151606DR08

07.02.09. DR10

07.02.09.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Mme Christine BRUNEL, adjointe au délégué régional de la délégation Alsace - 31/07/2015 - - DEC151811DR10

07.02.10. DR11

07.02.10.07. 2015

- Décision donnant délégation de signature à M. Arnaud LUCOTTE, directeur de l'unité UMR5821, intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie (LPSC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 24/08/2015 - - DEC151857DR11

- Décision portant délégation de signature à M. Fabien ARNAUD, directeur par intérim de l'unité UMR5204 intitulée Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/07/2015 - - DEC151583DR11

- Décision portant délégation de signature à M. Luc FRAPPAT, directeur de l'unité UMR5108 intitulée Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 24/08/2015 - - DEC151833DR11

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Claude LEPRETRE, directeur de l'unité UMR5279 intitulée Laboratoire d'Electrochimie et de Physico-chimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 24/08/2015 - - DEC151854DR11

#### 07.02.12. DR13

##### 07.02.12.07. 2015

- UMR5506 - Délégation de signature de M. POIGNET - 08/07/2015 - - DEC151601DR13

- UMR5506 - Délégation PRM de M. Philippe POIGNET - 08/07/2015 - - DEC151603DR13

- GDR2915 - Délégation de signature de M. Marcel MECHALI - 19/08/2015 - - DEC151904DR13

#### 07.02.13. DR14

##### 07.02.13.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. José-Antoine Baceiredo, directeur de la FR2599 intitulée Institut de Chimie de Toulouse par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/06/2015 - - DEC151468DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Patrice Roussel, directeur de l'UMR5303 intitulée Centre de Recherche en Management par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/06/2015 - - DEC151467DR14

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des Systèmes d'Information (DSI - MOY1678) du délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 18/05/2015 - - DEC151243DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe Girard directeur de l'UMR5089 intitulée Institut de pharmacologie et de biologie structurale par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 10/07/2015 - - DEC151646DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Alain Milon, à M. Olivier Neyrolles, à Mme Mylène Martin et à Mme Marie-Odile Gaichies pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5089 intitulée Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale - 19/08/2015 - - DEC151647DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Boris Dintrans, directeur de l'UMS3667 intitulée Centre de Calcul Midi-Pyrénées par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/06/2015 - - DEC151469DR14

#### 07.02.14. DR15

##### 07.02.14.07. 2015

- Délégation de signature au directeur d'unité ordonnateur secondaire (OS) UMR5258 - 27/02/2015 - - DEC151272DR15

- Délégation de signature pour les actes de la PRM (DU) UMR5115 - 04/05/2015 - - DEC151177DR15

- Délégation de signature pour les actes de la PRM (DU) UMR5801 - 29/04/2015 - - DEC151170DR15

- Délégation de signature au directeur d'unité ordonnateur secondaire (OS) UMR5801 - 29/04/2015 - - DEC151169DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Fouquet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de UMR5255 intitulée Institut des sciences moléculaires (ISM) - 20/02/2015 - - DEC150749DR15

- Décision donnant délégation de signature temporaire à M. Pierre Bertrand-Mapataud, Responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la délégation Aquitaine - 09/07/2015 - - DEC151624DR15

- Décision portant délégation de signature temporaire à M. Pierre Bertrand-Mapataud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 09/07/2015 - -

DEC151625DR15

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M Pierre Bertrand-Mapataud, responsable du Service des ressources humaines de la circonscription Aquitaine - 09/07/2015 - -

DEC151558DAJ

#### 07.02.15. DR16

##### 07.02.15.06. 2014

- Décision portant délégation de signature Madame Claude POUZADOUX directrice de l'unité USR3133 intitulée Centre Jean Bérard, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/01/2014 - - DEC151394DR16

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Emmanuelle Pommerolle, directrice par intérim de l'unité USR3336, intitulée « Afrique au Sud du Sahara » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2014 - - DEC142058DR16

##### 07.02.15.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à Madame Clara ROYER, directrice par intérim de l'unité de service et de recherche USR3138 intitulée « Centre français de recherche en Sciences Sociales (CEFRES), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 26/03/2015 - - DEC150991DR16

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal DAYEZ-BURGEON directeur du Bureau du CNRS de Bruxelles, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/04/2015 - - DEC151511DR16

- Délégation de signature consentie à Monsieur Pierre COURAL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/05/2015 - - DEC151512DR16

- Délégation de signature consentie à Madame Brigitte PERUCCA par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2015 - - DEC151514DR16

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle au sein de la Délégation Paris Michel-Ange - 20/07/2015 - - DEC151559DAJ

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Justin DANIEL, directeur de l'UMR8053 «Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe» (CRPLC), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/03/2015 - - DEC150990DR16

- Délégation de signature consentie à Madame Anne RENAULT par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/06/2015 - - DEC151395DR16

- Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/02/2015 - - DEC151392DR16

- Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/06/2015 - - DEC151393DR16

- Délégation de signature consentie à Monsieur Jean-Marc OLERON par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/06/2015 - - DEC151513DR16

#### 07.02.16. DR17

##### 07.02.16.07. 2015

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Coppin, directeur de l'unité UMR6285 intitulée LAB-STICC, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/07/2015 - - DEC151610DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Coppin pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6285 intitulée LAB-STICC - 15/07/2015 - - DEC151616DR17



- Décision portant délégation de signature à M. François Lallier, directeur de l'unité UMR7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/07/2015 - - DEC151618DR17
- Décision portant délégation de signature à M. François Lallier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin - 10/07/2015 - - DEC151619DR17
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Boyen, directrice de l'unité UMR8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/07/2015 - - DEC151621DR17
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Boyen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins - 13/07/2015 - - DEC151627DR17
- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Ruchaud, directrice de l'unité USR3151 intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151630DR17
- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Ruchaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3151 intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines - 15/07/2015 - - DEC151631DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Rafael Encinas de Munagorri, directeur de l'unité UMR6297 intitulée Droit et changement social par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151633DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Rafael Encinas de Munagorri pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6297 intitulée Droit et changement social - 12/07/2015 - - DEC151635DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron, directeur de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 09/07/2015 - - DEC151637DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray - 15/07/2015 - - DEC151639DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Christophe Delacourt, directeur de l'unité UMR6538 intitulée Domaines océaniques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/07/2015 - - DEC151702DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Christophe Delacourt pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6538 intitulée Domaines océaniques - 28/07/2015 - - DEC151730DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Christian Le Bart, directeur de l'unité USR3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/05/2015 - - DEC151265DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Christian Le Bart pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 25/06/2015 - - DEC151266DR17
- Décision portant délégation de signature à M. Bernard Kloareg, directeur de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/05/2015 - - DEC151267DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Bernard Kloareg pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff - 22/06/2015 - - DEC151269DR17

-

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Jézéquel, directeur de l'unité UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 21/05/2015 - - DEC151270DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Jézéquel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) - 26/06/2015 - - DEC151271DR17

#### 07.02.17. DR18

##### 07.02.17.07. 2015

- Décision donnant délégation de signature à Mme Marie-Christine Ho Ba Tho, directrice de l'unité UMR7338 intitulée Biomécanique et bioingénierie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/01/2015 - - DEC150775DR18

- Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Boutin, directeur de l'unité UMS3702 intitulée Institut de Biologie de Lille, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/01/2015 - - DEC150445DR18

- Décision donnant délégation de signature à M. Patrice Simon, directeur de l'unité FR3104 intitulée ALISTORE-ERI par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/01/2015 - - DEC150624DR18

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FR3499 intitulée Réseau sur le Stockage Electrochimique de l'Energie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/01/2015 - - DEC150626DR18

#### 07.02.20. Administration centrale

##### 07.02.20.07. 2015

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Joël Bertrand, conseiller spécial auprès du président du CNRS - 09/07/2015 - - DEC151629DAJ

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie France Dumas-Ladouce (DIRE) - 22/07/2015 - - DEC151666DAJ

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources - 16/07/2015 - - DEC151672DAJ

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du bureau du CNRS à Pékin - 22/07/2015 - - DEC151679DAJ

#### 07.02.21. Instituts

##### 07.02.21.07. 2015

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Stéphanie Thiebault, directrice de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) - 22/07/2015 - - DEC151700DAJ

#### 07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

##### 07.03.16. DR17

##### 07.03.16.07. 2015

- Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la création de l'Ecole normale supérieure de Rennes - 22/07/2015 - - DEC151643DASTR

- Décision portant création de l'unité mixte de service UMS3722 intitulée AlgoSolis - 27/07/2015 - - DEC150962INSIS

#### 07.03.22. Decisions collectives

#### 07.03.22.07. 2015

- Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la transformation de l'université des Antilles et de la Guyane en université des Antilles - 22/07/2015 - -

DEC151737DASTR

- Décision portant modification de la décision collective n°DEC140018DGDS portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS) -

22/07/2015 - - DEC151768DASTR

- Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la création de CentraleSupélec - 22/07/2015 - - DEC151729DASTR

#### 07.04. Décisions tarifaires

##### 07.04.02. DR2

###### 07.04.02.07. 2015

- Décision relative au tarif des produits de l'UMR7209 intitulée AASPE - 19/08/2015 - -

DEC151903DR02

- Décision relative au tarif des produits de l'UMR7196 intitulée Structure et Instabilité des génomes -

19/08/2015 - - DEC151902DR02

##### 07.04.15. DR16

###### 07.04.15.07. 2015

- Décision relative aux tarifs de l'hébergement Maison Saint Georges en Guyane - 05/01/2015 - -

DEC151229DR16

##### 07.04.16. DR17

###### 07.04.16.07. 2015

- Décision relative à la tarification de l'ouvrage "Le Plancton" édité par la Station Biologique de

Roscoff (FR2424) - 07/07/2015 - - DEC151572DR17

#### 07.06. Autres décisions

##### 07.06.01. DR1 - ex Paris A

###### 07.06.01.07. 2015

- Décision portant modification de l'intitulé de l'UMR8138 - 20/07/2015 - - DEC151580INSHS

##### 07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

###### 07.06.01.02. 2015

- Décision portant renouvellement d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR841 intitulée « Institut de recherche et d'histoire des textes » - 29/07/2015 - - DEC151795DR01

- Décision portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS -

Délégation Paris-Villejuif - 15/07/2015 - - DEC151577DASTR

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR8236 intitulée « Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain » - 31/07/2015 - - DEC151808DR01

##### 07.06.02. DR2

###### 07.06.02.07. 2015

- Décision portant modification du rattachement d'unités mixtes entre le CNRS et le MNHN aux délégations régionales du CNRS - 15/07/2015 - - DEC151584DASTR

##### 07.06.04. DR4

###### 07.06.04.07. 2015

- Décision portant changement d'intitulé de l'équipe de recherche labellisée (ERL) ERL9216 intitulée "laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES" - 20/07/2015 - -

DEC151480INSMI

##### 07.06.05. DR5

###### 07.06.05.07. 2015

- Décision portant modification de la décision DEC142119DGDS - Nomination de M. Damien Durville en qualité de directeur adjoint de l'UMR8579 - 02/07/2015 - - DEC151013INSIS

- Décision portant création d'un conseil de service au sein de la Direction des systèmes d'information (DSI) - 20/07/2015 - - DEC151706DR05

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Pochet, directrice de l'unité UMR3523 intitulée Unité de chimie organique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/07/2015 - - DEC151552DR05

- Décision portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission - 22/07/2015 - - DEC151582INS2I

#### 07.06.08. DR8

07.06.08.07. 2015

- Décision portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM - 09/07/2015 - - DEC151599DR08

- Décision portant création et composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7372 intitulée "Centre d'Etudes Biologiques de Chizé" - CEBC - 25/11/2014 - - DEC151602DR08

- Décision modifiant la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESC - 09/07/2015 - - DEC151612DR08

#### 07.06.10. DR11

07.06.10.07. 2015

- Décision portant modification de la décision DEC142135DGDS. Modification du directeur de l'UMR5130 ; modification du directeur-adjoint de l'UMR5269 - 02/07/2015 - - DEC151014INSIS

#### 07.06.12. DR13

07.06.12.07. 2015

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5281 intitulée Acteurs, Ressources et Territoire dans le Développement (ARTDev) - 09/03/2015 - - DEC151675DR13

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5096 intitulée Laboratoire Génome et Développement des Plantes (LGDP) - 20/04/2015 - - DEC151709DR13

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM) - 05/06/2015 - - DEC151678DR13

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5140 intitulée Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (ASM) - 10/06/2015 - - DEC151677DR13

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5247 intitulée Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM) - 12/06/2015 - - DEC151676DR13

#### 07.06.13. DR14

07.06.13.07. 2015

- Décision fixant les situations d'emplois pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes dans les unités de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes - 23/07/2015 - - DEC151743INSIS

#### 07.06.14. DR15

07.06.14.07. 2015

- Décision portant sur la modification de la composition du conseil de service au sein de la délégation régionale Aquitaine - 01/07/2015 - - DEC151579DR15

- Désignation des représentants du personnel au comité de gestion de la restauration de la Délégation Aquitaine - 01/07/2015 - - DEC151510DR15

#### 07.06.15. DR16

07.06.15.07. 2015

- Décision portant modification de la régie d'avances et de recettes de l'USR3456 CNRS-Guyane - 02/07/2015 - - DEC151516DR16

07.06.17. DR18

07.06.17.07. 2015

- Décision portant changement d'intitulé de la formation de recherche en évolution FRE3517 intitulée "Laboratoire des Glucides " - 10/07/2015 - - DEC151493INC
- CONSEIL DE LABORATOIRE UMR8198 EEP - 15/04/2015 - - DEC151810DR18
- Conseil de laboratoire P. Painlevé UMR8524 - 15/02/2015 - - DEC151816DR18
- Conseil de laboratoire CIIL UMR8204 - 23/02/2015 - - DEC151817DR18
- Conseil de laboratoire GI3M UMR8199 - 03/03/2015 - - DEC151819DR18
- Conseil de laboratoire PhLAM UMR8523 - 25/02/2015 - - DEC151820DR18
- Conseil de laboratoire LOA UMR8518 - 01/01/2015 - - DEC151823DR18
- Conseil de laboratoire LAMIH UMR8201 - 14/05/2015 - - DEC151832DR18
- Conseil de laboratoire CRISAL UMR9189 - 31/03/2015 - - DEC151828DR18
- Conseil de laboratoire HALMA UMR8164 - 30/01/2015 - - DEC151827DR18
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9221 intitulée Lille - Economie et Management - 24/06/2015 - - DEC151587DR18
- Conseil de laboratoire LOG UMR8187 - 01/01/2015 - - DEC151824DR18
- Conseil de laboratoire SCAlab UMR9193 - 01/01/2015 - - DEC151825DR18

07.06.19. DR20

07.06.19.07. 2015

- Décision désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Côte d'Azur
- 09/07/2015 - - DEC151562DR20

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.07. 2015

- Décision portant création d un bureau de vote central pour l'élection des représentants des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) - 29/05/2014 - - DEC151252DAJ

**DEC151284DAJ**

Décision relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France

**LE PRESIDENT**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** l'avis du comité technique du CNRS du 9 juin 2015 et 23 juin 2015 ;

**Considérant** le plan d'action 2012-2015 pour une organisation renouvelée des fonctions supports de l'établissement ;

**Considérant** l'intérêt commun d'une collaboration renforcée entre les délégations d'Ile-de-France afin de développer les synergies, d'optimiser les compétences et les ressources des fonctions supports ;

**Considérant** la création de la délégation Paris-Villejuif le 15 juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Art 1<sup>er</sup>** - Il est créé, au sein de la délégation régionale Paris-Villejuif, un service mutualisé d'Ile-de-France à compter du 15 juillet 2015.

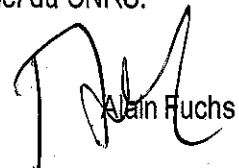
**Art 2** - Le service mutualisé est structuré en pôles correspondant à des champs de compétences. Il est placé sous l'autorité du délégué régional de Paris-Villejuif, lequel peut être assisté d'un adjoint chargé de ce service.

**Art 3** - A la date de création du service mutualisé, celui-ci intervient en matière d'achat, de formation permanente, de systèmes d'information et de patrimoine et logistique, dans le cadre d'une répartition entre les compétences exercées par ce service et celles exercées par les délégations régionales.

**Art 4** - Le délégué régional de Paris-Villejuif est chargé du pilotage, de la coordination et de la mise en œuvre des compétences mutualisées entre les délégations régionales d'Ile-de-France, en lien avec les délégués régionaux de l'Ile-de-France.

**Art. 5** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

  
Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**DEC151503SGCN**

**Décision portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs par voie contractuelle, en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984**

**LE PRESIDENT,**

**Vu**, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 27 ;

**Vu**, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu**, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

**Vu**, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

**Vu**, le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**Vu**, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le plan d'action annexé au protocole d'accord 2011-2014 pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées signé avec les partenaires sociaux le 21 octobre 2011,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** - En application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, il est créé une commission d'interclassement pour la campagne de recrutement de chercheurs par voie contractuelle au titre de l'année 2015.

**Article 2** - Cette commission est présidée par M. Philippe BÜTTGEN, président de la Conférence des Présidents du Comité National.

**Article 3** - Outre son Président, cette commission se compose comme suit :

- Mme Frédérique BASSINO, présidente de la section 06 ;
- M. Yorick BLUMENFELD, président de la section 01 ;
- M. Christian BORDAS, président de la section 04 ;

- M. Gilles GUIHEUX, membre de la section 40 ;
- M. Didier LE RAY, membre de la section 26 ;
- M. Bruno MAUREILLE, président de la section 31 ;
- Mme. Sandrine SAGAN, membre de la section 16.

**Article 4** - Cette commission examine les rapports scientifiques transmis par les sections qui ont auditionné les candidats présentés. Elle établit, par ordre de mérite, une liste des candidats susceptibles de se voir proposer un contrat de recrutement en application de l'article 27 de la loi susvisée. Cette liste est soumise au président du CNRS.

**Article 5** - La décision DEC141755SGCN du 2 juillet 2014 portant création d'une commission d'interclassement pour le recrutement de chercheurs par voie contractuelle est abrogée.

**Article 6** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 08 juillet 2015

Alain Fuchs



**DEC151051DR01**

**Décision portant nomination de Mme Françoise SALEMME, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 01/01/2014 approuvant le renouvellement de l'unité n° UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod, dont le Directeur est M. Giuseppe BALDACCI ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Paris A ;

**DECIDE :**

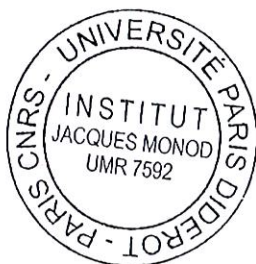
**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Françoise SALEMME, Ingénieur de recherche 1ère classe, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7592 à compter du 14/04/2015 .

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à PARIS, le 14 avril 2015



Pour le président et par délégation,  
le Directeur d'unité  
Giuseppe BALDACCI

*Giuseppe Baldacci*



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66

# DEC151651DCIF

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale « Paris A » du CNRS

## LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre N° RH-1B/2015/07/3843 du 9 juillet 2015 de la Direction générale des finances publiques donnant agrément à Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » du CNRS

VU, la décision DEC142369DCIF du 8 octobre 2014 nommant Monsieur Frédéric CURAUT Agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale « Paris A » du CNRS à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

## DECIDE

Art 1<sup>er</sup> – Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale « Paris A » à compter du 15 juillet 2015.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 juillet 2015

Alain FUCHS



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Méglie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC151573INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Bénédicte Zimmermann, directrice, et nomination de M. Rainer Maria Kiesow aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8131 intitulée Centre Georg Simmel. Recherches franco-allemandes en sciences sociales.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8131 intitulée Centre Georg Simmel. Recherches franco-allemandes en sciences sociales et nommant Mme Bénédicte Zimmermann, directrice de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Bénédicte Zimmermann, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

II. A compter de cette même date, M. Rainer Maria Kiesow, Directeur d'études à l'EHESS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 29 février 2016.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Pour le président et par



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

déléga  
tion,

Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151575INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. François Gipouloux, directeur, et nomination de M. Frédéric Obringer aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8173 intitulée Chine, Corée, Japon (CCJ) et nommant M. François Gipouloux directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

M. Frédéric Obringer, chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, en remplacement de M. François Gipouloux, démissionnaire.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Pour le président et par délégation,



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

science

le directeur général délégué à la  
Philippe Baptiste

DEC151479INSHS

Décision portant nomination de M. Farhad Khosrokhavar, directeur et Mme Alexandra Poli, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS).

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques et nommant M. Philippe Bataille, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151047INSHS du 4 mai 2015 portant cessation de fonctions de M. Philippe Bataille, directeur, et nomination de M. Farhad Khosrokhavar, directeur par intérim et Mme Alexandra Poli, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'EHESS, est nommé directeur et Mme Alexandra Poli, Chargée de recherche au CNRS est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



DEC151505INSHS

**Décision portant nomination de M. Marc Aymes aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC) et nommant Mme Nathalie Clayer directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142610INSHS en date du 9 décembre 2014 portant nomination de M. Marc Aymes aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

M. Marc Aymes, Chargé de recherches au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151506INSHS

**Décision portant nomination de MM. Jean-Paul Zuniga et Mathieu Marraud aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH) et nommant M. Florent Brayard directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150807INSHS en date du 26 mars 2015 portant cessation de fonction de MM Fabrice Boudjaaba et Sylvain Piron et nomination de MM Jean-Paul Zuniga et Mathieu Marraud aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de de l'unité mixte de recherche n° 8558 intitulée Centre de recherches historiques (CRH) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

M. Jean-Paul Zuniga, Maître de conférences à l'EHESS et M. Mathieu Marraud, Chargé de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151725INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Catherine Gousseff, directrice, et nomination de Mme Françoise Daucé, aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8083 intitulée Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen (CERCEC)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8083 intitulée Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen (CERCEC), et nommant Mme Catherine Gousseff, directrice de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Catherine Gousseff, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Françoise Daucé, directrice d'études à l'EHESS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 29 février 2016.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2015



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151711INSHS

**Décision portant nomination de Mme Sandrine BERROIR aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 8504 intitulée *Géographie-cités***

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8504 intitulée *Géographie-cités* et nommant M. Arnaud BANOS directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150504INSHS en date du 17 mars 2015 portant nomination de Mme Sandrine BERROIR aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8504 intitulée *Géographie-cités* jusqu'au 31 juillet 2015 ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

**Vu** le PV du conseil de laboratoire du 21 février 2014 ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Sandrine BERROIR, maître de conférences à l'Université Paris Diderot, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**27 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC151688INS2I

**Décision portant nomination de M. Stéphane DEMRI aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Patricia BOUYER-DECITRE aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8643 « Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité mixte de recherche n°8643 intitulée « Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) » et nommant M. Laurent FRIBOURG directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Laurent FRIBOURG, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II – A compter de cette même date, M. Stéphane DEMRI, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

**Article 2**

Madame Patricia BOUYER-DECITRE, directrice de recherche au CNRS, est maintenue dans ses fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste



DEC151688INS2I

**Décision portant nomination de M. Stéphane DEMRI aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Patricia BOUYER-DECITRE aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8643 « Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité mixte de recherche n°8643 intitulée « Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) » et nommant M. Laurent FRIBOURG directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Laurent FRIBOURG, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II – A compter de cette même date, M. Stéphane DEMRI, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

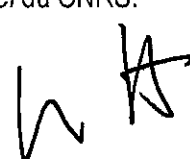
**Article 2**

Madame Patricia BOUYER-DECITRE, directrice de recherche au CNRS, est maintenue dans ses fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **17 JUL. 2015**

  
Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC151537DR01

**Décision portant nomination de Mme Cécile AIT-KACI aux fonctions de Responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Cécile Aït-Kaci, Ingénieure de recherche, est nommée, à compter du 15 juillet 2015, Responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

DEC151536DR01

**Décision portant nomination de Mme Laurence DECKER-JUGIE aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Laurence Decker-Jugie, Directrice de recherche, est nommée, à compter du 15 juillet 2015, responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

**DEC151173DAJ**

Décision portant nomination de Mme Anne-Francoise Duval aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Mme Anne-Françoise Duval, ingénieure de recherche, est nommée adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (PVJ), à compter du 15 juillet 2015.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **15 JUL. 2015**

Alain Fuchs

DEC151568DR01

**Décision portant nomination de M. Frédéric CURAUT aux fonctions de Responsable du Service Financier et Comptable de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

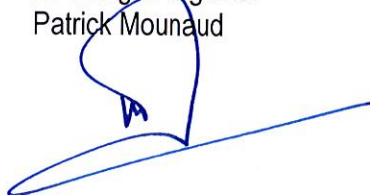
M. Frédéric Curaut, Inspecteur des Finances Publiques, est nommé, à compter du 15 juillet 2015, Responsable du Service Financier et Comptable de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

# DEC151652DCIF

Décision portant nomination de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » du CNRS

## LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre N° RH-1B/2015/07/3843 du 9 juillet 2015 de la Direction générale des finances publiques donnant agrément à Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » du CNRS

VU, la décision DEC151644DCIF du 10 juillet 2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Est »

VU, la décision DEC151651DCIF du 10 juillet 2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire par intérim de la délégation régionale « Paris A »

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

## DECIDE

Art 1<sup>er</sup> – Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, est nommé Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » à compter du 15 juillet 2015.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 juillet 2015

Alain FUCHS



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC151569DR01

**Décision portant nomination de M. Jean-Marc GILLION aux fonctions de Responsable du Service Logistique et Technique de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

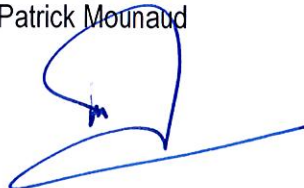
M. Jean-Marc Gillion, Ingénieur de recherche est nommé, à compter du 15 juillet 2015, Responsable du Service Logistique et Technique de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

DEC151570DR01

**Décision portant nomination de Mme Laetitia STEPHAN aux fonctions d'Ingénieur régional prévention et sécurité de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'agrément du Coordinateur national de prévention et sécurité du 7 juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

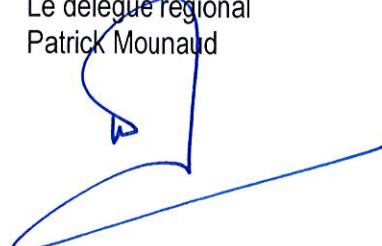
Mme Laetitia Stéphan est nommée, à compter du 15 juillet 2015, Ingénieure régionale prévention et sécurité de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66



DEC151571DR01

**Décision portant nomination de M. Etienne FAURE aux fonctions de Responsable du Service des Systèmes d'Information de la délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Etienne Faure, Ingénieur de recherche est nommé, à compter du 15 juillet 2015, Responsable du Service des Systèmes d'information de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **15 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

**DEC151172DAJ**

Décision portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR-PVJ)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151284DAJ relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Patrick Mounaud est nommé délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (PVJ), à compter du 15 juillet 2015.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **15 JUIL. 2015**

  
Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13



DEC142485DR02

**Décision portant nomination de M. Philippe Pelupessy aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7203 intitulée Laboratoire des biomolécules**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7203 intitulée Laboratoire des biomolécules et nommant Mme Sandrine Sagan en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 13/03/2014;

Considérant que M. Philippe Pelupessy a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 14/11/2005 au 16/11/2005 et du 13/12/2005 au 15/12/2005,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Philippe Pelupessy, ingénieur de recherches, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR7203 intitulée Laboratoire des biomolécules à compter du 01/01/2014.

M. Philippe Pelupessy exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Philippe Pelupessy est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20/10/2014

La directrice de l'unité  
Sandrine Sagan

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure  
Marc Mézard

DEC150936DR02

**Décision portant nomination de M. Denis Limagne aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7588 intitulée Institut des nanosciences de Paris**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC143196INP du 19/12/2014 nommant M. Christophe Testelin directeur de l'unité Institut des nanosciences de Paris ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées, générateurs de rayons X, accélérateurs de particules délivrée à M. Denis Limagne le 05/12/2011 par la Cerap ;

**Vu** l'avis favorable du CRHSCT de la circonscription Paris B du CNRS du 16/03/2012,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Denis Limagne, ingénieur d'études, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 01/01/2015 et jusqu'au 15/11/2016, date d'expiration de sa formation.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Denis Limagne exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Denis Limagne sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 20/03/2015

Le directeur d'unité  
Christophe Testelin

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz



DEC150593DR02

## Décision portant nomination de Mme Carine Ganem-Elbaz aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR3215 intitulée Génétique et biologie du développement

### LA DIRECTRICE,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133019DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°3215 intitulée Génétique et biologie du développement et nommant Mme Edith Heard en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 25/11/2014;

Considérant que Mme Carine Ganem-Elbaz a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 13/10/2014 au 15/10/2014 et du 24/11/2014 au 26/11/2014,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Carine Ganem-Elbaz, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°3215 intitulée Génétique et biologie du développement, à compter du 01/01/2015.

Mme Carine Ganem-Elbaz exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Carine Ganem-Elbaz est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12/02/2015

La directrice de l'unité  
Edith Heard

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa de la directrice du Centre de Recherche Institut Curie  
Geneviève Almouzni

Visa de la déléguée régionale Paris 12 de l'Inserm  
Marie-Pascale Martel



**Décision portant nomination de Mme Sylvie Grégoire-Ferret aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133029DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n°8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses et nommant M. Christophe Combadière en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du comité de direction en date du 02/07/2014 ;

Considérant que Mme Sylvie Grégoire-Ferret a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 13/10/2014 au 15/10/2014 et du 24/11/2014 au 26/11/2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Sylvie Grégoire-Ferret, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses, à compter du 27/11/2014.

Mme Sylvie Grégoire-Ferret exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sylvie Grégoire-Ferret est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/01/2015

Le directeur de l'unité  
Christophe Combadière

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz

Visa de la déléguée régionale Paris 6 de l'Inserm  
Sylviane Inocencio

DEC150142DR02

**Décision portant nomination de M. Emrick Briand aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7588 intitulée Institut des nanosciences de Paris**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC143196INP du 19/12/2014 nommant M. Christophe Testelin directeur de l'unité Institut des nanosciences de Paris ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des Rx délivrée à M. Emrick Briand le 24/06/2011 par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire ;

**Vu** l'avis favorable du CHS de l'Université Pierre et Marie Curie du 10/11/2011,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Emrick Briand, ingénieur d'études, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 01/01/2015 et jusqu'au 24/05/2016, date d'expiration de sa formation.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Emrick Briand exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Emrick Briand sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 20/03/2015

Le directeur d'unité  
Christophe Testelin

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz

DEC151574IN2P3

**Décision portant nomination de M. Gregorio Bernardi aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies et nommant M. Reynald Pain directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC143166IN2P3 en date du 19 décembre 2014 portant cessation de fonctions de M. Reynald Pain et nomination de M. Christophe Balland, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7585 intitulé Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Gregorio Bernardi, directeur de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015, en remplacement de M. Christophe Balland appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

# DEC151644DCIF

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Frédéric CURAUT, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Est » du CNRS

## LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre N° RH-1B/2015/07/3843 du 9 juillet 2015 de la Direction générale des finances publiques donnant agrément à Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Paris-Villejuif » du CNRS

VU, la décision DEC132915DCIF du 15 octobre 2013 nommant Monsieur Frédéric CURAUT Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Est » du CNRS à compter du 4 novembre 2013

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

## DECIDE

Art 1<sup>er</sup> – Monsieur Frédéric CURAUT, Inspecteur des Finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Est » à compter du 15 juillet 2015.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 juillet 2015

Alain FUCHS



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC151471INSHS

**Décision portant nomination de M. Mark Van de Velde aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Yvonne Treis aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche N°8135 intitulée Langage, Langues et Cultures d'Afrique noire-LLACAN.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8135 intitulée Langage, langues et Culture d'Afrique noire et nommant Mme Amina Mettouchi directrice de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M Mark Van de Velde, Chargé de recherche CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 10 juin 2015 au 31 décembre 2015, en remplacement de Mme Amina Mettouchi démissionnaire.

**Article 2**

Mme Yvonne Treis, chargée de recherche CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte susvisée, pour la période du 10 juin 2015 au 31 décembre 2015 en remplacement de M Mark Van de Velde ;

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



la science

le directeur général délégué à

Philippe Baptiste

DEC151714DR04

Décision portant nomination de Mme Valérie LAVALLEE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris-Saclay

---

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Philippe VERNIER directeur de l'unité de recherche n° UMR9197, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Valérie LAVALLEE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord les 1, 2, 3 juin 2015 et 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Mme Valérie LAVALLEE, TCN, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9197, à compter du 02/07/2015.

Mme Valérie LAVALLEE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Valérie LAVALLEE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 juillet 2015

Le directeur de l'unité

Philippe VERNIER

Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

Pour l'Université Paris-Sud,  
Le président  
Jacques BITTOUN

DEC151707DR04

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Bernard EMOND, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9191 intitulée *Evolution, génomes, comportement et écologie*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie, dont la Directrice est Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jean-Bernard EMOND, ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9191 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
la Directrice d'unité  
Catherine MONTCHAMP-MOREAU

DEC151670DR04

Décision portant nomination de M. Jérôme BERNIER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9188 intitulée *Laboratoire Aimé Cotton*

LE PRESIDENT,

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton, dont le Directeur est Monsieur Jean-François ROCH ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Jérôme BERNIER, Ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9188 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
le Directeur d'unité  
Jean-François ROCH

## **DEC151671DR04**

Décision portant nomination de M. Hervé MARTIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3685 intitulée *Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie, dont le Directeur est Monsieur Serge PALACIN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Hervé MARTIN, Ingénieur de recherche 1ère classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR3685 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
le Directeur d'unité  
Serge PALACIN

DEC143293DR04

Décision portant nomination de Mme Carine REMOUE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon

---

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Olivier MARTIN directeur de l'unité de recherche n° UMR8120, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Carine REMOUE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Mme Carine REMOUE, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8120, à compter du 01/01/2015.

Mme Carine REMOUE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Carine REMOUE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> janvier 2015  
Le directeur de l'unité  
Olivier MARTIN

Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

Pour l'Université Paris-Sud,  
Le président  
Jacques BITTOUN

Pour l'INRA,

## **DEC151686DR04**

Décision portant nomination de M. Michel BAUER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR3681 intitulée *Institut de physique théorique*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR3681 intitulée Institut de physique théorique, dont le Directeur est Monsieur Michel BAUER ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Michel BAUER, Chercheur du CEA, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR3681 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Véronique DEBISSCHOP  
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

DEC151713DR04

Décision portant nomination de Mme Nathalie DESVIGNES aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris-Saclay

---

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Philippe VERNIER directeur de l'unité de recherche n° UMR9197, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Nathalie DESVIGNES a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord les 1, 2, 3 juin 2015 et 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Mme Nathalie DESVIGNES, TCS, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR9197, à compter du 02/07/2015.

Mme Nathalie DESVIGNES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Nathalie DESVIGNES est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 juillet 2015  
Le directeur de l'unité  
Philippe VERNIER

Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

Pour l'Université Paris-Sud,  
Le président  
Jacques BITTOUN



DEC151708DR04

Décision portant nomination de Monsieur Paul BOHARD, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9213 intitulée *Institut des sciences des plantes de Paris Saclay*

LE PRESIDENT,

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS portant création, à compter du 01/01/2015, de l'unité n° UMR9213 intitulée Institut des sciences des plantes de Paris Saclay, dont le Directeur est Monsieur Martin CRESPI ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Paul BOHARD, assistant ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9213 à compter du 15/07/2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
le Directeur d'unité  
Martin CRESPI

DEC151401INP

**Décision portant nomination de M. Éric Eliot aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR12 intitulée « Laboratoire Léon Brillouin (LLB) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR12 intitulée « Laboratoire Léon Brillouin (LLB) » et nommant Mme Christiane Alba-Simionesco directrice de cette unité;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision du conseil d'administration du LLB ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> février 2015, M. Éric Eliot, chercheur de catégorie 7 au CEA, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Jean-Paul Visticot.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151864DR05

**Décision portant nomination de M. Madjid Tarchoun aux fonctions d'adjoint au responsable du service financier et comptable de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140846DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Madjid Tarchoun, Ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, adjoint au responsable du service financier et comptable de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord en remplacement de M. Sébastien Borel, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 13 août 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC151487INSIS

**Décision portant nomination de Mme Anne-Sophie Bonnet-Ben Dhia aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche UMR7231 intitulée « Propagation des ondes : étude mathématique et simulation (POEMS) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7231 intitulée « Propagation des ondes : étude mathématique et simulation (POEMS) » et nommant M. Patrick Joly, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150577INSIS en date du 24 février 2015 portant nomination de Mme Anne-Sophie Bonnet-Ben Dhia aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7231 intitulée « Propagation des ondes : étude mathématique et simulation (POEMS) »

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Anne Sophie Bonnet-Ben Dhia, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, en remplacement de M. Patrick Joly, démissionnaire.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

science

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

DEC151470INC

**Décision portant nomination de M. Arnaud Etcheberry, directeur de plein exercice de la fédération de recherche n° 2483 intitulée "Institut Lavoisier-Franklin"**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de la fédération de recherche n° 2483 intitulée Institut Lavoisier-Franklin modifiée par la décision DEC150709INC du 13 mars 2015 et nommant M. Arnaud Etcheberry directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par le conseil scientifique de la fédération ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Arnaud Etcheberry, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur de plein exercice de la fédération de recherche intitulée Institut Lavoisier-Franklin n° 2483 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 août 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



DEC151389INSHS

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie Vermeersch comme directrice par intérim et de Mmes Agnès Deboulet et Alessia de Biase aux fonctions de directrices adjointes par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7218 *Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE)***

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7218 intitulée *Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement* et nommant M. Jean-Pierre LEVY directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC141941INSHS en date du 25 juillet 2014 portant nomination de M. Philippe Bonnin aux fonctions de directeur par intérim et de Mmes De Biase, Biau et Philifert aux fonctions de directrices-adjointes par intérim jusqu'au 9 octobre 2014 ;

**Vu** la décision DEC150933INSHS du 29 avril 2015 portant nomination de M. Philippe Bonnin aux fonctions de directeur par intérim et de Mmes De Biase, Biau et Philifert aux fonctions de directrices-adjointes par intérim jusqu'au 30 avril 2015 ;

**Vu** l'avis de l'assemblée générale du 23 mars 2015 ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Bonnin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée et de Mmes Alessia de Biase, Véronique Biau et Pascale Philifert aux fonctions de directrices adjointes, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Stéphanie Vermeersch, chargée de recherche au CNRS, est nommé directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2015.

Mme Alessia de BIASE, maître assistant des écoles d'architecture à l'ENSA Paris la Villette, et Mme Agnès DEBOULET, professeur des universités à l'Université Vincennes-Saint Denis, sont nommées directrices adjointes par intérim, pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2015.



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**27 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science



Philippe Baptiste

DEC151360DR05

**Décision portant nomination de M. Hadj Elandaloussi aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 8112 intitulée laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères – LERMA.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité UMR 8112 intitulée laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères ;

**Vu** la décision n° DEC141644INSU en date du 4 juillet 2014 portant nomination de M. Dariusz C. (Darek) Lis en qualité de directeur de l'unité UMR 8112 à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.

Considérant que M. Hadj Elandaloussi a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 5 au 7 octobre (1<sup>ère</sup> session) et du 15 au 17 novembre 2010 (2<sup>ème</sup> session),

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Hadj Elandaloussi, Ingénieur d'études CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 8112 intitulée laboratoire d'étude du rayonnement et de la matière en astrophysique et atmosphères, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

M. Hadj Elandaloussi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Hadj Elandaloussi est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 3 juin 2015

Le directeur de l'unité  
Darek Lis

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Observatoire de Paris

Visa du président de l'UPMC

DEC150480DR05

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie Perrinet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche n° 3691 intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC142120DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité de recherche n° 3691 intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique et nommant Mme Sandrine Etienne Manneville en qualité de directrice ;

Considérant que Mme Stéphanie Perrinet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 13 au 15/10/14 (1<sup>ère</sup> session) et du 24 au 26/11/14 (2<sup>ème</sup> session),

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Mme Stéphanie Perrinet, Technicienne CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de recherche n° 3691 intitulée Dynamique cellulaire physiologique et pathologique, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Mme Stéphanie Perrinet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Stéphanie Perrinet est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 4 février 2015

La directrice de l'unité  
Sandrine Etienne Manneville

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire

**DEC141942DR06**

**Décision portant nomination de Mme Claire Forbes aux fonctions de Personne Compétent en Radioprotection de l'UMR6265 intitulée Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°UMR6265 intitulée Centre du Science du Goût et de l'Alimentation (CSGA) et nommant M. Luc Pénicaud en qualité de directeur;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources scellées – sources non scellées – générateurs électriques de rayons X – Accélérateurs de particules, délivrée à Mme Claire Forbes le 20/03/2010 par l'APAVE ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

Mme Claire Forbes, Ingénieur de recherches 1<sup>ère</sup> classe, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 27/10/2009.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

Mme Claire Forbes exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Claire Forbes sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Dijon, le 03/07/2014

Le directeur d'unité  
Luc Pénicaud

Visa du délégué régional du CNRS  
Philippe Piéri

Visa du chef d'établissement partenaire

**DEC151735DR06**

**Décision portant cessation de fonctions de M. François Simonin, assistant de prévention au sein de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC131010DR06 du 09/10/2013 portant nomination de M. François Simonin aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. François Simonin, dans l'unité propre de service du CNRS n°76 à compter du 30/06/2015.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre Les Nancy, le 16 juillet 2015.

Le directeur de l'unité  
Raymond Bérard

Visa du délégué régional du CNRS  
Philippe Piéri



**DEC151437DR06**

**Décision portant nomination de M. Rémi Laffont aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR Biogéosciences, [UMR6282] intitulée Biogéosciences**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI portant création au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de l'unité 6282 – Biogéosciences et nommant monsieur Neige en tant que directeur de l'unité ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayons X et accélérateurs de particules délivrée à M. Rémi Laffont le 16/12/2014 par l'APAVE ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT de l'université de bourgogne du 11/05/2015,

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

M. Rémi Laffont, IE2, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/10/2014.

#### **Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Rémi Laffont exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Rémi Laffont sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Dijon, le 18/06/2015

Le directeur d'unité  
Pascal Neige

Visa du délégué régional du CNRS  
Philippe Piéri

Visa du président de l'université de Bourgogne  
Alain Bonnin

**DEC150938DR06**

**Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmermann aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques ;

**Vu** la décision n°DEC150023INSU nommant M. Raphaël Pik aux fonctions de Directeur par intérim de l'unité ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 24 avril 2015 ;

Considérant que Mme Catherine Zimmermann a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS du 03 au 11 février 2004,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Catherine Zimmermann, IE1C, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Mme Catherine Zimmermann exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Catherine Zimmermann est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre, le 26/03/2015

Le directeur de l'unité  
**Christian France-Lanord**

Visa du délégué régional du CNRS  
de l'Université de Lorraine  
**Philippe Piéri**

Visa du président  
**Pierre Mutzenhardt**

Lorra

DEC150937DR06

Décision portant nomination de M. Bruno Porcu aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques ;

**Vu** la décision n°DEC150023INSU nommant M. Raphaël Pik aux fonctions de Directeur par intérim de l'unité ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 24 avril 2015 ;

Considérant que M. Bruno Porcu a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 05 au 06 novembre 2002 et du 26 au 28 novembre 2002,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Bruno Porcu, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7358 intitulée Centre de Recherches Pétrographiques et Géochimiques, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

M. Bruno Porcu exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bruno Porcu est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre, le 26/04/2015

Le directeur de l'unité  
**Raphaël Pik**

Visa du délégué régional du CNRS  
de l'Université de Lorraine  
**Philippe Piéri**

Visa du président  
**Pierre Mutzenhardt**

Lorra

DEC151540INSHS

Décision portant cessation de fonctions de MM. Jean-Claude Daumas et Jean-Christophe Foltête, respectivement directeur et directeur adjoint, et nomination de MM. Philippe Barral aux fonctions de directeur par intérim et André Didierjean aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3124 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (MSH-E)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122733DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (MSH-E) ;

**Vu** la décision DEC140762INSHS en date du 11 mars 2014 portant nomination de M. Jean-Claude Daumas et de M. Jean-Christophe Foltête aux fonctions de directeur et de directeur adjoint de l'unité de service et de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord de l'organisme partenaire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

Il est mis fin aux fonctions de MM. Jean-Claude Daumas et Jean-Christophe Foltête, respectivement directeur et directeur adjoint de l'unité de service et de recherche n° 3124 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (MSH-E), démissionnaires, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

A compter de cette même date, M. Philippe Barral, Professeur à l'Université de Franche-Comté, est nommé directeur par intérim, et M. André Didierjean, Professeur à l'Université de



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Franche-Comté, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée, jusqu'au 29 février 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste



DEC151642INSHS

**Décision portant nomination de Mme Cécile BATIGNE VALLET aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 5138**

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n° 5138 intitulée *Archéométrie et archéologie : Origine, Datation et Technologies des matériaux* ;

**Vu** la décision DEC150585INSHS en date du 26 mars 2015 portant nomination de Mme Cécile BATIGNE VALLET aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5138 intitulée *Ar-Ar -Archéologie et Archéométrie* jusqu'au 31 juillet 2015 ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire du 20 décembre 2013 ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> – nomination**

Mme Cécile BATIGNE VALLET, chargée de recherches au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2 - publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **24 JUIL. 2015**

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

  
Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC151858INC

**Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Yves Delannoy et nomination de Mme Florence Clément directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5268 intitulée « Laboratoire Polymères et Matériaux Avancés (LPMA) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A002DSI du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5268 intitulée « Laboratoire Polymères et Matériaux Avancés (LPMA) » et nommant M. Jean-Yves Delannoy, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** le compte rendu du conseil de laboratoire du 11 août 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Yves Delannoy, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Florence Clément, directrice de recherche chez Solvay, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 janvier 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 août 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste





[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 49 13

DEC151399INP

## **Décision portant modification de la décision DEC143191INP**

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC143191INP en date du 18 décembre 2014 portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Dugourd, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5306 intitulée « Institut Lumière Matière (ILM) » ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1er II. de la décision DEC143191INP susvisée est modifié comme suit :

II. A compter de cette même date, M. Philippe Dugourd, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2015.

#### **Article 2**

Les autres dispositions restent inchangées.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151456INC

**Décision portant nomination de M. Emmanuel Lacôte, directeur de plein exercice de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée "Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés" (LHCEP)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés et nommant M. Henri Delalu directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°5278 intitulée Laboratoire Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés ;

**Vu** la décision DEC151338INC du 15 juin 2015 portant cessation de fonctions de M. Henri Delalu et nomination de M. Emmanuel Lacôte, directeur par intérim de l'unité susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 3 juillet 2015 M. Emmanuel Lacôte, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 août 2015



Pour le président et par  
délégation,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 49 13

DEC151486INSHS

**Décision portant nomination de M. Bruno Milly aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5283 intitulée Centre Max Weber.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°5283 intitulée Centre Max Weber et nommant M. Bruno Milly directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Bruno Milly, Professeur à l'université Lumière Lyon 2, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16/07/2015

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



DEC151504INS2I

**Décision portant nomination de M. Mohand-Saïd HACID aux fonctions de directeur et de M. Florent DUPONT, M. Christophe GARCIA et M. Jean-Marc PETIT aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche UMR5205 «Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS)»**

## **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prorogation de la structure opérationnelle de recherche n°5205 intitulée « Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS) » et nommant M. Atilla BASKURT directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

## **DECIDE :**

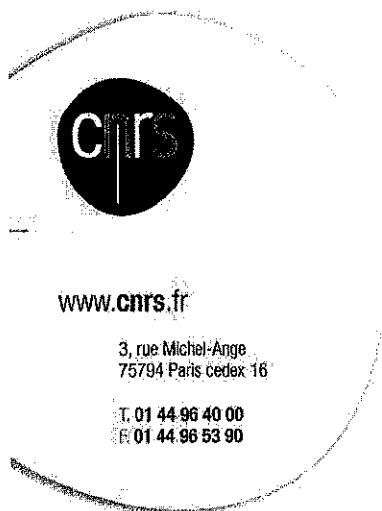
### **Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Atilla BASKURT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

II – A compter de cette même date, M. Mohand-Saïd HACID, professeur à l'Université Claude Bernard, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

### **Article 2**

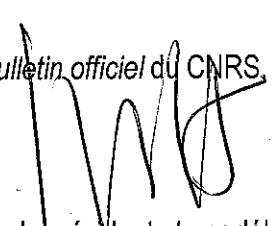
M. Jean-Marc PETIT et M. Christophe GARCIA, professeurs à l'INSA de Lyon, et M. Florent DUPONT, professeur à l'Université de Lyon 1, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.



**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **16 JUIL. 2015**



Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste

DEC151504INS2I

**Décision portant nomination de M. Mohand-Saïd HACID aux fonctions de directeur et de M. Florent DUPONT, M. Christophe GARCIA et M. Jean-Marc PETIT aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche UMR5205 «Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS)»**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prorogation de la structure opérationnelle de recherche n°5205 intitulée « Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information (LIRIS) » et nommant M. Atilla BASKURT directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Atilla BASKURT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

II – A compter de cette même date, M. Mohand-Saïd HACID, professeur à l'Université Claude Bernard, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

**Article 2**

M. Jean-Marc PETIT et M. Christophe GARCIA, professeurs à l'INSA de Lyon, et M. Florent DUPONT, professeur à l'Université

de Lyon 1, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

DEC151581IN2P3

**Décision portant nomination de M. Gianpietro Cagnoli aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche USR3264 intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC10A001DSI en date du 18 décembre 2009 portant création de l'unité de service et recherche intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés ;

**Vu** la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant prorogation pour une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 de l'unité de service et recherche intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Gianpietro Cagnoli, professeur des universités, est nommé directeur de l'unité de service et recherche intitulée Laboratoire des matériaux avancés n° de code 3264, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

DEC151605INSIS

**Décision portant nomination de M. Lionel Soulhac aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5509 intitulée Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5509 intitulée Laboratoire de mécanique des fluides et d'acoustique (LMFA) et nommant M. Michel Lance, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'UMR5509 pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015 ;

**Vu** la décision DEC143173INSIS en date du 23 décembre 2014 portant nomination de M. Philippe Blanc-Benon en qualité de directeur de l'UMR5509 en remplacement de M. Michel Lance ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Lionel Soulhac, Maitres de conférences à l'Ecole Centrale de Lyon, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste



DEC151623INSIS

**Décision portant nomination de Mme Florence Garrelie aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée Laboratoire HUBERT CURIEN (LHC)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée Laboratoire HUBERT CURIEN (LHC) et nommant M. Florent Pigeon directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'UMR5516 pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Florence Garrelie, Professeur à l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151628INSB

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Florence Ruggiero, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon » et nommant M. Vincent Laudet, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Vincent Laudet, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme. Florence Ruggiero, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

**DEC151592dr08**

**Décision portant cessation de fonctions de M. Michel DROUET, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UPR3346 intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - P'**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC140554DR08 du 12 février 2014 portant nomination de M. Michel DROUET aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Michel DROUET, dans l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 03 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Yves GERVAIS

Date et Visa du Délégué Régional

Eric BUFFENOIR, le 09/07/2015

**DEC151595dr08**

**Décision portant nomination de M. Stéphane SCAILLET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant M. Bruno SCAILLET directeur de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et accélérateurs de particules » délivrée à M. Stéphane SCAILLET le 15 juin 2012 par l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN) ;

**Vu** l'avis favorable du conseil de laboratoire en date du 30 novembre 2012 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

M. Stéphane SCAILLET, Chargé de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 09 février 2015.

#### **Article 2 : Missions**

M. Stéphane SCAILLET exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Stéphane SCAILLET sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 10 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Bruno SCAILLET

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,  
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,  
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015

DEC151375INSHS

**Décision portant nomination de M. Thomas LACROIX comme directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7301 intitulée Migrations Internationales, espaces et sociétés – MIGRINTER**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'UMR n°7301 Migrations Internationales, espaces et sociétés – MIGRINTER et nommant M. Doraï directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC143154INSHS du 18 décembre 2014 portant nomination de M. Cédric AUDEBERT directeur de l'UMR n°7301 ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Thomas LACROIX, chargé de recherche au CNRS est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le / 7 JUIL, 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



**DEC151593dr08**

**Décision portant nomination de M. Eric ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Chantal LEBORGNE directrice de l'unité UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à M. Eric ROBERT le 16 mars 2012 par CNRS Formation Entreprises – Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT du laboratoire en date du 21 mai 2015 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

M. Eric ROBERT, Chargé de Recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16 mars 2012.

#### **Article 2 : Missions**

M. Eric ROBERT exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Eric ROBERT sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 07 juillet 2015

La directrice d'unité  
Chantal LEBORGNE

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,  
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,  
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015

**DEC151594dr08**

**Décision portant nomination de M. Sébastien DOZIAS aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Chantal LEBORGNE directrice de l'unité UMR7344 intitulée « Groupement de Recherche sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à M. Sébastien DOZIAS le 16 mars 2012 par CNRS Formation Entreprises – Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT du laboratoire en date du 21 mai 2015 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

M. Sébastien DOZIAS, Assistant-Ingénieur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16 mars 2012.

#### **Article 2 : Missions**

M. Sébastien DOZIAS exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Sébastien DOZIAS sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 07 juillet 2015

La directrice d'unité  
Chantal LEBORGNE

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,  
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,  
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015

**DEC151596dr08**

**Décision portant nomination de Mme Aurélia LE DANTEC aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122733DSI du 05 janvier 2012 nommant Mme Eva JAKAB TOTH directrice de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « sources non scellées » délivrée à Mme Aurélia LE DANTEC le 02 avril 2015 par CNRS Formation Entreprises ;

**Vu** l'avis favorable du conseil de laboratoire en date du 28 mai 2015 ;

**DECIDE :**

### **Article 1er : Nomination**

Mme Aurélia LE DANTEC, Technicienne de classe normale, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 02 avril 2015.

### **Article 2 : Missions**

Mme Aurélia LE DANTEC exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Aurélia LE DANTEC sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 03 juillet 2015

La directrice d'unité  
Eva JAKAB TOTH

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,  
M. Eric BUFFENOIR, le 09/07/2015

DEC151499INSB

**Décision portant nomination de M. PATTUS Franc aux fonctions de chargé de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. PATTUS Franc, Directeur de Recherche émérite de Classe Exceptionnelle, est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 11 juillet 2015 au 10 juillet 2016. Sa mission a pour objet le suivi des actions liées aux affaires européennes.

Pour l'exercice de cette mission, M. PATTUS Franc demeure affecté à l'UMR7242 Biotechnologie et signalisation cellulaire, située à Illkirch.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

20 JUL. 2015

  
Le Président  
Alain FUCHS

DEC151813DR10

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie SCARFONE aux fonctions de responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Alsace notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Stéphanie SCARFONE, médecin de prévention, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace en remplacement de Mme Simone MUNCH, appelée à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 31/07/2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE



DEC151545DR10

**Décision portant nomination de Monsieur Guillaume Fleith aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron et nommant Monsieur Jean-Michel Guenet en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Guillaume Fleith a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 19 au 21 mai 2015 et du 16 au 18 juin 2015.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Guillaume Fleith, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 Institut Charles Sadron, à compter du 19 juin 2015.

Monsieur Guillaume Fleith exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Guillaume Fleith est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Jean-Michel Guenet

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

DEC151546DR10

**Décision portant nomination de Monsieur Michel Tschopp aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR22 intitulée Institut Charles Sadron et nommant Monsieur Jean-Michel Guenet en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Michel Tschopp a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 19 au 21 mai 2015 et du 16 au 18 juin 2015.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Michel Tschopp, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR22 Institut Charles Sadron, à compter du 19 juin 2015.

Monsieur Michel Tschopp exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Michel Tschopp est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Jean-Michel Guenet

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

DEC151549DR10

**Décision portant nomination de Madame Cathie Royer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122898DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Cathie Royer a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 20 au 22 mai 2008 et du 3 au 5 juin 2008,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Cathie Royer est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Madame Cathie Royer exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Cathie Royer est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

La directrice de l'unité  
Marie-France Bader

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

**DEC151542DR10**

**Décision portant nomination de Madame Isabelle Chery aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien et nommant Madame Christelle Roy en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Isabelle Chery a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 19 au 21 mai 2015 et du 16 au 18 juin 2015.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Isabelle Chery, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien à compter du 19 juin 2015.

Madame Isabelle Chery exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Isabelle Chery est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

La directrice de l'unité  
Christelle Roy

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz



DEC151539DR10

**Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Alexandre Zahariev, assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC130616DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Monsieur Alexandre Zahariev aux fonctions d'assistant de prévention,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Alexandre Zahariev, dans l'unité du CNRS UMR7178 à compter du 19 juin 2015.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 18 juin 2015

La directrice d'unité  
Christelle Roy

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz

DEC151398INP

**Décision portant nomination de M. Luc Frappat aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5108 intitulée « Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°5108 intitulée « Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH) » et nommant M. Fawzi Boudjema directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2015, M. Luc Frappat, professeur d'université de classe exceptionnelle à l'Université de Savoie, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Fawzi Boudjema, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

DEC151701IN2P3

**Décision portant cessation de fonctions de M. Giovanni Lamanna chargé de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142682IN2P3 du 19 décembre 2014 nommant M. Giovanni Lamanna, chargé de mission auprès du président du CNRS pour le domaine informatique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, à compter du 31 août 2015, aux fonctions de chargé de mission, pour l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules, exercées par M. Giovanni Lamanna auprès du président du CNRS.

**Article 2**

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Alpes.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs

DEC151636IN2P3

**Décision portant nomination de M. Giovanni Lamanna aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5814 intitulée Laboratoire d'Annecy le Vieux de physique des particules.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5814 intitulée Laboratoire d'Annecy le Vieux de physique des particules et nommant M. Jean Karyotakis directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Giovanni Lamanna, directeur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, en remplacement de M. Jean Karyotakis, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

DEC151617INSIS

**Décision portant nomination de Mme Monika Woloszyn aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5271 intitulée Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement (LOCIE)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant création de l'unité mixte de recherche UMR5271 intitulée Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement (LOCIE) et nommant Mme Lingai Luo directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC122242INSIS en date du 20 septembre 2012 portant nomination de M. Benoît Stutz en qualité de Directeur de l'unité mixte de recherche UMR5271 en remplacement de Mme Lingai Luo ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'UMR5271 pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Monika Woloszyn, Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151576INSHS

**Décision portant nomination de Mme Isabelle Cogitore aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n° 3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-ALPES)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-ALPES) ;

**Vu** la décision DEC150963INSHS en date du 10 avril 2015 portant nomination de Mme Isabelle Cogitore aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-ALPES) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

Mme Isabelle Cogitore, professeur à l'Université Stendhal-Grenoble 3, est nommée directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n° 3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-ALPES) à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

DEC151321DR12

**Décision portant nomination de Mme Christelle VAYSSIERE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université d'Aix-Marseille (ou toute autre norme interne de l'université) ;

**Vu** la décision DEC142899INSHS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et nommant Mme Catherine MILLER en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 2/6/15 ;

Considérant que Mme Christelle VAYSSIERE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 10 au 12 mars 2015 et du 31 mars au 2 avril 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Christelle VAYSSIERE, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR7313 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Mme Christelle VAYSSIERE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Christelle VAYSSIERE] est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 2/6/15

La directrice de l'unité  
Mme Catherine MILLER

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Younis HERMES

Visa du président de l'Université d'Aix-Marseille  
M. Yvon BERLAND

## **DEC151740DR12**

**Décision portant nomination de Mme Louiza SANCHEZ aux fonctions d'adjointe à la responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Provence et Corse**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC121838DAJ du 26 juin 2012 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Louiza SANCHEZ, IE, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, adjointe à la responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Provence et Corse.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 23 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

DEC151525INEE

**Décision portant nomination de Mme Estelle Herrscher aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7269 intitulée *Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique (LAMPEA)***

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7269 intitulée *Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe-Afrique* et nommant M. Jean-Pierre Bracco directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150847INEE en date du 24 mars 2015 portant nomination de Mme Estelle Herrscher aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Estelle Herrscher, chargée de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste



**DEC151773INSMI**

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Raphaèle Herbin, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille et nommant M. Bruno Torresani, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Bruno Torresani, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Raphaèle Herbin, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 juillet 2015

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste

DEC151247DR12

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Véronique BIANCIOTTO, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7296 intitulée Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS)**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122129DR12 du 16 juillet 2012 portant nomination de Mme Véronique BIANCIOTTO aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Véronique BIANCIOTTO, dans l'unité du CNRS n° UMR7296 à compter du 31 mai 2015.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> juin 2015

Le directeur de l'unité  
M. Moustapha OULADSINE

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
M. Yvon BERLAND

DEC151588INSHS

**Décision portant nomination de Mme Catherine Miller aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n° 7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n° 7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) et nommant Mmes Ghislaine Alleaume et Homa Lessan-Pezzechki respectivement directrice et directrice adjointe de cette unité ;

**Vu** la décision DEC142899INSHS en date du 19 décembre 2014 portant cessation de fonctions de Mme Ghislaine Alleaume, directrice, et nomination de Mme Catherine Miller, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

Mme Catherine Miller, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Philippe Baptiste

DEC151414DR13

**Décision portant nomination de M. Christophe N'GUYEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité FRE3690 intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic**

**LEDIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014, portant création de l'unité FRE3690 intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic, dont le directeur est M. Franck MOLINA ;

Considérant que M. Christophe N'GUYEN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 10/02/2004 au 12/02/04,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Christophe N'GUYEN, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°FRE3690 à compter du 11/06/2015.

M. Christophe N'GUYEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M. Christophe N'GUYEN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.


Fait à ....., le 11/06/2015

Le directeur de l'unité  
Franck MOLINA



Visa du(de la) délégué(e) régional(e) du CNRS

La Déléguée Régionale



Ghislaine GIBELLO

DEC151413DR13

**Décision portant nomination de Mme Gudrun Aldrian aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FRE3690 intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014, portant création de l'unité FRE3690 intitulée Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic, dont le directeur est M. Franck MOLINA ;

Considérant que Mme Gudrun Aldrian a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par INRA du 10/06/2013 au 03/07/2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Gudrun Aldrian, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°FRE3690, à compter du 11/06/2015.

Mme Gudrun Aldrian exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Gudrun Aldrian est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à ....., le 11/06/2015

Le directeur de l'unité  
Franck MOLINA

Visa de la déléguée régionale du CNRS

La Déléguée Régionale

Ghislaine GIBELLO



DEC151640INSB

**Décision portant nomination de M. Pierre-Emmanuel Milhiet aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5048 intitulée « Centre de biologie structurale »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5048 intitulée « Centre de biologie structurale » et nommant M. Christian Roumestand directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150916INSB en date du 3 avril 2015 portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre-Emmanuel Milhiet, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Pierre-Emmanuel Milhiet, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



DEC151654INSHS

**Décision portant nomination de MM. Philippe Terral et Jérôme Ferret aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité de service et de recherche n° 3414 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n° 3414 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse et nommant M. Pascal Gaillard directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150795INSHS en date du 18 mars 2015 portant nomination de MM. Philippe Terral et Jérôme Ferret aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3414 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le comité de direction de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

M. Philippe Terral, maître de conférences à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et M. Jérôme Ferret, maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole, sont nommés directeurs adjoints de l'unité de service et de recherche n° 3414 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse à compter du 1<sup>er</sup> Août 2015.

### **Article 2**



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

DEC151697INSHS

**Décision portant nomination de Mme Galia VALTCHINOVA aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 5193 intitulée *Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)***

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche et notamment de l'unité mixte de recherche n° 5193 intitulée *Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)* ;

**Vu** la décision DEC150689INSHS en date du 18 mars 2015 portant nomination de Mme Galia VALTCHINOVA aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5193 intitulée *Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)* jusqu'au 31 juillet 2015 ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** le PV du conseil de laboratoire du 9 décembre 2014 ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Galia VALTCHINOVA, professeur des universités à l'Université Toulouse Jean Jaurès, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*

Fait à Paris, le

27 JUIN 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

Philippe BAPTISTE



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 63 90

DEC151366INSHS

**Décision portant nomination de M. Jean-François BERNARD aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n° 3657 intitulée ARCHEOVISION - SHS - 3D**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133025DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de service n° 3657 intitulée *ARCHEOVISION - SHS - 3D* et nommant M. Robert Vergnien directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis de l'assemblée générale ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Jean-François BERNARD, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de service susvisée, à compter du 29 août 2015, en remplacement de M. Robert Vergnien admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Philippe Baptiste

DEC151397INP

**Décision portant nomination de M. Xavier Bouju aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche GDR2971 intitulé « Nanosciences dans le Grand Sud-Ouest (C'Nano GSO) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC140017DGDS en date du 13 janvier 2014 portant renouvellement du groupement intitulé Nanosciences dans le Grand Sud-Ouest ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Xavier Bouju, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche susvisé, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 décembre 2015, en remplacement de M. Jean-Pierre Aimé appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,

science

Le directeur général délégué à la  
Philippe Baptiste

DEC151718DR15

**Décision portant nomination de M. Jacques DALEAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5185, intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS), dont le directeur est Denis Retailé ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Jacques DALEAS, ingénieur d'études de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5185 intitulée Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADESS) à compter du 20 juillet 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 20 juillet 2015



Pour le président et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Denis RETAILLE

DEC151925DR15

**Décision portant nomination de Mme Marie-Laure BERNARD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité MOY1500 intitulée Délégation Aquitaine**

**LA DELEGUEE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle BUJAN déléguée régionale de la Délégation Aquitaine ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en août 2015 ;

Considérant que Mme Marie-Laure BERNARD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine et les établissements partenaires, du 24 au 26 novembre 2014 et du 26 au 28 janvier 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Marie-Laure BERNARD, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS MOY1500 – Délégation Aquitaine - Bâtiments Administration, Château de Brivazac, Restaurant administratif CNRS, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Mme Marie-Laure BERNARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Laure BERNARD est placée directement sous l'autorité de la déléguée régionale.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1<sup>er</sup> septembre 2015

Gaëlle BUJAN  
Déléguée régionale

DEC151638INC

**Décision portant prolongation du mandat par intérim de M. Rémi Dreyfus aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n° 3254 intitulée "Complex Assemblies of Solft Matter (COMPASS)"**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122890DGDS du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 3254 intitulée " Complex Assemblies of Solft Matter » (COMPASS)" et nommant M. Larry Hough directeur de cette unité ;

**Vu** la décision 151196INC du 19 mai 2015 portant cessation de fonctions de M. Larry Hough et nomination de M. Rémi Dreyfus aux fonctions de directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 M. Rémi Dreyfus, chargé de recherche au CNRS, est prolongé d'un mois dans ses fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte internationale susvisée.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 15 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



DEC15148INSHS

Décision portant nomination de Mme Marie-Dominique NENNA aux fonctions de directrice de l'unité de service et de recherche n°3134 intitulée « Centre d'Etudes Alexandrines ».

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n°141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°143323INSHS en date du 26 janvier 2015 portant renouvellement de l'unité de service et recherche intitulée « Centre d'Etudes Alexandrines »

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'avis émis de l'établissement partenaire,

**DECIDE :**

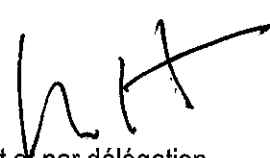
**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Marie-Dominique NENNA, Directrice de recherche CNRS, est nommée directrice de l'unité de service et recherche intitulée « Centre d'Etudes Alexandrines » n°3134 à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 en remplacement de M. Jean-Yves Empereur appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le **20 JUIL. 2015**

  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC151622INS2I

**Décision portant nomination de M. Phong-Quang NGUYEN aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3527 intitulée « Japanese-French Laboratory for Informatics (JFLI) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122736DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte internationale n°3527 intitulée «Japanese-French Laboratory for Informatics (JFLI) » et nommant M. Philippe CODOGNET directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe CODOGNET, directeur de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1er septembre 2015.

II – A compter de cette même date, M. Phong-Quang NGUYEN, directeur de recherche INRIA, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée.

**Article 2**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Shinichi HONIDEN, directeur adjoint de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1er septembre 2015.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

DEC151622INS2I

**Décision portant nomination de M. Phong-Quang NGUYEN aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3527 intitulée « Japanese-French Laboratory for Informatics (JFLI) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122736DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte internationale n°3527 intitulée «Japanese-French Laboratory for Informatics (JFLI) » et nommant M. Philippe CODOGNET directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe CODOGNET, directeur de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

II – A compter de cette même date, M. Phong-Quang NGUYEN, directeur de recherche INRIA, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée.

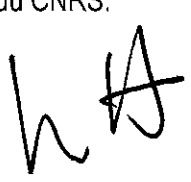
**Article 2**

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Shinichi HONIDEN, directeur adjoint de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 JUL. 2015**

  
Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



DEC151843INC

Décision portant nomination par intérim de M. Jean-Yves Delannoy aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3254 intitulée "Complex Assemblies of Solft Matter" (COMPASS)"

LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122890DGDS du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 3254 intitulée " Complex Assemblies of Solft Matter » (COMPASS)" et nommant M. Larry Hough directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151196INC du 19 mai 2015 portant cessation de fonctions de M. Larry Hough et nomination de M. Rémi Dreyfus aux fonctions de directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151638INC du 15 juillet 2015 portant prolongation du mandat par intérim de M. Rémi Dreyfus aux fonctions de directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> août 2015 M. Jean-Yves Delannoy, directeur de recherche chez Solvay, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte internationale susvisée jusqu'au 31 janvier 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 28 août 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



**DEC151441INSMI**

**Décision portant nomination de M. Emmanuel Giroux aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3457 intitulée Centre de recherches mathématiques**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC111670INSMI en date du 29 septembre 2011 portant création de l'unité mixte internationale n° 3457 intitulée Centre de recherches mathématiques (CRM) et nommant M. Laurent Habsieger directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

Sur proposition du directeur d'Institut concerné ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Emmanuel Giroux, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, en remplacement de M. Laurent Habsieger, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

science

Pour le président et par délégation,  
le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

## **DEC151705INC**

Portant nomination de Monsieur Jean-Michel BOULER aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6230 intitulée « Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation » (CEISAM)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°122742DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation et nommant M. Bruno Bujoli, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord de l'université de Nantes ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jean-Michel BOULER, Professeur des universités, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2015.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 juillet 2015

délégation,

Pour le président et par

science

Le directeur général délégué à la  
Philippe Baptiste

DEC151653INSHS

**Décision portant nomination de Mme Françoise Le Borgne-Uguen aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n° 3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC121177INSHS en date du 16 avril 2012 portant création de l'unité de service et de recherche n° 3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) et nommant M. Christian Le Bart directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150484INSHS en date du 11 mars 2015 portant nomination de Mme Françoise Le Borgne-Uguen aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le comité de direction de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

Mme Françoise Le Borgne-Uguen, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale-Brest, est nommée directrice adjointe de l'unité de service et de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 20 juillet 2015



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste

DEC151234DR17

**Décision portant nomination de Mme Delphine Kucma aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire et nommant M. Jack Legrand en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 24 janvier 2014 ;

Considérant que Mme Delphine Kucma a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'Université de Rennes 1 du 16 au 18 mars 2015 et du 01 au 03 avril 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Delphine Kucma, ingénieure d'études de deuxième classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire, à compter du 04 avril 2015.

Mme Delphine Kucma exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Delphine Kucma est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint-Nazaire, le 18 mai 2015

Le directeur de l'unité

Jack LEGRAND

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



DEC150930DR17

**Décision portant nomination de Mme Floriane Desprez de Gesincourt aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°6523 intitulée laboratoire de Physique des océans et nommant M. Claude Roy en qualité de directeur ;

**Vu** la décision DEC133305INSU en date du 21 janvier 2014 portant nomination de M. Christophe Messenger aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

**Vu** la décision DEC143229INSU du 26 janvier 2015 portant nomination de M. Fabrice Arduin aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 10 mars 2015 ;

Considérant que Mme Floriane Desprez de Gesincourt a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Bretagne - Pays de la Loire du 06 au 08 novembre 2013 et du 25 au 27 novembre 2013,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Floriane Desprez de Gesincourt, Assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6523 intitulée laboratoire de Physique des océans, à compter du 10 mars 2015.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Mme Floriane Desprez de Gesincourt exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Floriane Desprez de Gesincourt est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 30 mars 2015

Le directeur de l'unité

Fabrice ARDHUIN

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Bretagne Occidentale

Pascal OLIVARD

DEC150929DR17

**Décision portant nomination de M. Nicolas Grima aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°6523 intitulée laboratoire de Physique des océans et nommant M. Claude Roy en qualité de directeur ;

**Vu** la décision DEC133305INSU en date du 21 janvier 2014 portant nomination de M. Christophe Messenger aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

**Vu** la décision DEC143229INSU du 26 janvier 2015 portant nomination de M. Fabrice Arduin aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6523 intitulée laboratoire de Physique des océans ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 10 mars 2015 ;

Considérant que M. Nicolas Grima a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Paris Michel-Ange et l'Institut Curie du 28 au 30 janvier 2009 et du 10 mars au 13 mars 2009,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Nicolas Grima, ingénieur de recherche de 1<sup>e</sup> classe, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°6523 intitulée laboratoire de Physique des océans, à compter du 10 mars 2015.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

M. Nicolas Grima exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Nicolas Grima est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 29 avril 2015

Le directeur de l'unité

Fabrice ARDHUIN

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Bretagne Occidentale

Pascal OLIVARD

DEC150928DR17

**Décision portant nomination de Mme Véronique Dom aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC05A003DSI du 22 novembre 2005 approuvant le renouvellement de l'unité mixte n°1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines et nommant M. Henri Torgue en qualité de directeur ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est M. Daniel Siret ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 09 mars 2015 ;

Considérant que Mme Véronique Dom a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation régionale Bretagne - Pays de la Loire du 04 juin au 06 juin 2012 et du 18 juin au 20 juin 2012,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Véronique Dom, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, à compter du 09 mars 2015.

Mme Véronique Dom exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Véronique Dom est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 20 mars 2015

Le directeur de l'unité

Daniel SIRET

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du directeur de l'Ecole centrale de Nantes

Arnaud POITOU

DEC151538INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Martine Mespoulet, directrice, et nomination de M. Arnault Leclerc aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Ange Guépin.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122733DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Ange Guépin ;

**Vu** l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

Il est mis fin aux fonctions de Mme Martine Mespoulet, directrice de l'unité de service et de recherche n° 3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Ange Guépin, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

A compter de cette même date, M. Arnault Leclerc, Professeur à l'Université de Nantes, est nommé directeur par intérim de l'unité susvisée, jusqu'au 29 février 2016.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

science

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la

Philippe Baptiste



DEC151236DR17

**Décision portant nomination de Mme Céline Nicolle aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6552 intitulée Ethologie animale et humaine**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°6552 intitulée Ethologie animale et humaine et nommant Mme Martine Hausberger en qualité de directrice ;

**Vu** la décision DEC141690INSB du 03 juillet 2014 portant cessation de fonctions de Martine Hausberger et nomination d'Alban Lemasson aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR6552 intitulée Ethologie animale et humaine ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 03 juillet 2014 ;

Considérant que Mme Céline Nicolle a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'Université de Rennes 1 du 16 au 18 mars 2015 et du 01 au 03 avril 2015,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Céline Nicolle, technicienne de classe normale, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6552. Intitulée Ethologie animale et humaine, à compter du 04 avril 2015.

Mme Céline Nicolle exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Céline Nicolle est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 mai 2015

Le directeur de l'unité

Alban LEMASSON

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Rennes 1

Guy CATHELIN

DEC151455INSHS

Décision portant nomination de M. Bruno Ambroise aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS).

#### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS) et nommant M. Frédéric Lebaron, directeur de cette unité;

**Vu** la décision DEC143268INSHS en date du 23 janvier 2015 portant cessation de fonctions de M. Jean-Pierre Le Bourhis et nomination de M. Bruno Ambroise, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS).

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

M. Bruno Ambroise, chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

##### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC151455INSHS

Décision portant nomination de M. Bruno Ambroise aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS).

#### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS) et nommant M. Frédéric Lebaron, directeur de cette unité;

**Vu** la décision DEC143268INSHS en date du 23 janvier 2015 portant cessation de fonctions de M. Jean-Pierre Le Bourhis et nomination de M. Bruno Ambroise, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7319 intitulée Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique - Epistémologie et Sciences sociales (CURAPP-ESS).

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

M. Bruno Ambroise, chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

##### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC150132DR18

**Décision portant nomination de M. Alexandre BARRAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie et nommant M. Lionel BUCHAILLOT en qualité de directeur ;

Considérant que M. Alexandre BARRAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 17 au 18/10 du 08 au 09/11 et du 27 au 28/11/2012,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Alexandre BARRAS, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie, à compter du 01/01/2015.

M. Alexandre BARRAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alexandre BARRAS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Lille, le 23 mars 2015

Le directeur de l'unité  
Lionel BUCHAILLOT

Visa la déléguée régionale du CNRS  
Françoise PAILLOUS

DEC151589INSHS

**Décision portant nomination de M. Matthieu de Oliveira aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8529 Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8529 intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) et nommant Mme Sylvie Aprile directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC150711INSHS en date du 18 mars 2015 portant cessation de fonction de Mme Odile Parsis-Barubé, directrice adjointe, et nomination de M. Matthieu de Oliveira aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8529 Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

### **Article 1**

M. Matthieu de Oliveira, Maître de conférences à l'Université de Lille 3, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8529 intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) à compter du 1<sup>er</sup> août 2015.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
Le directeur général délégué  
à la science  
Philippe Baptiste



DEC151673DR20

**Décision portant nomination de Madame Martine NAULET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG).**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR 7321, intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), dont le directeur est Jacques-Laurent RAVIX.

**Vu** la décision n° 123037INSHS du 12/12/2012 de nomination du directeur et du directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), M. Patrick MUSSO aux fonctions de directeur et M. Fabrice SIIRIAINEN aux fonctions de directeur adjoint ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 7321<sup>1</sup> en date du 03 / 02 / 2015 ;

Considérant que Mme Martine NAULET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le service de formation Permanente du CNRS Délégation Côte d'Azur les 9 et 23 avril, 12 mai, 4 et 18 juin 2015.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Martine NAULET, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), à compter du 23 juin 2015.

Mme Martine NAULET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Martine NAULET est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Fait à Valbonne, le 31/07/2015

Le directeur de l'unité  
Patrick Musso

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Béatrice Saint-Cricq

Visa de la Présidente de l'UNS

DEC151863DR20

**Décision portant cessation de fonctions de M. Richard Guigou, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant(e) de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité MOY2000 intitulée Délégation de la Côte d'Azur.**

**LA DELEGUEE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC99009-DR20 du 20 avril 1999 portant nomination de M. Richard Guigou aux fonctions d'ACMO / d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant(e) de prévention (AP) exercées par M. Richard Guigou, dans l'unité du CNRS n°MOY2000, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Valbonne, le 13 août 2015

---

<sup>1</sup> Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

La Déléguée Régionale  
Béatrice Saint-Cricq

DEC151578INSHS

**Décision portant nomination de M. Patrice Reis aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7321 intitulée Groupe de recherche en Droit, Economie et Gestion-GREDEG.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n°141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° 122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion-GREDEG;

**Vu** la décision n° 123037INSHS en date du 12 décembre 2012 portant nomination du directeur et du directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7321 intitulée Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion -GREDEG;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'accord du conseil de laboratoire;

**Vu** la décision 150773INSHS en date du 18 mars 2015 portant nomination de M Patrice REIS aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte susvisée;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la Recherche scientifique

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Patrice Reis, Maître de conférences à l'université de Nice-Sophia Antipolis, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC151489DRH

**Décision portant nomination de M. Patrick Mussot aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS 2927 intitulée USAES**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC150663DAJ du 18 février 2015 portant nomination de M. Christophe Coudroy aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

**Vu** la décision n° CON050001DRH en date du 18 mai 2005 portant création de l'unité mixte de service n°2927 intitulée USAES, notamment son article 6 renouvelée par avenants ;

**Vu** la convention générale conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2010 entre le CAES et le CNRS, notamment son article 8, renouvelée par avenant ;

**Vu** la proposition du Conseil d'Administration du CAES du CNRS en date du 3 juin 2015

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Patrick Mussot, CR1 au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de service n°2927 intitulée USAES en remplacement de M. Jacky Hirsch, jusqu'au 17 mai 2017, date du renouvellement de l'UMS2927.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué aux  
ressources  
Christophe Coudroy

**DEC151497DAJ**

Décision portant nomination de M. Eric Chareyre aux fonctions d'adjoint au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151484DAJ relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Eric Chareyre, ingénieur de recherche, est nommé adjoint au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif, chargé du service mutualisé, à compter du 15 juillet 2015.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **1 5 JUIL. 2015**

Alain Fuchs



DEC151731INEE

**Décision portant cessation de fonctions de M. Bruno DAVID  
chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** la décision DEC133093INEE du 3 décembre 2013 nommant M. Bruno David, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut écologie et environnement ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, à compter du 31 août 2015, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut écologie et environnement, exercées par M. Bruno David auprès du président du CNRS.

**Article 2**

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation n°06 Centre-Est.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

DEC151731INEE

**Décision portant cessation de fonctions de M. Bruno DAVID chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** la décision DEC133093INEE du 3 décembre 2013 nommant M. Bruno David, chargé de mission auprès du président du CNRS pour l'Institut écologie et environnement ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, à compter du 31 août 2015, aux fonctions de chargé de mission, pour l'Institut écologie et environnement, exercées par M. Bruno David auprès du président du CNRS.

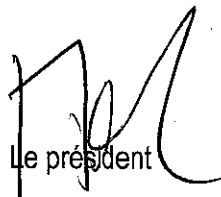
**Article 2**

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation n°06 Centre-Est.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **25 AOUT 2015**

  
Le président



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**DEC151585DAJ**

Décision portant nomination de M. Pierre Kern aux fonctions de directeur adjoint technique de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la proposition de la directrice de l'INSU ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – M. Pierre Kern, ingénieur de recherche, est nommé directeur adjoint technique de l'INSU, à compter du 18 octobre 2015, en remplacement de M. Guy Guyot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Alain Fuchs

**DEC151529DAJ**

Décision portant renouvellement de M. Thierry Gaude aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC111457DAJ du 20 juillet 2011 portant nomination de M. Thierry Gaude aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques ;

**Vu** la proposition de la directrice de l'Institut des sciences biologiques (INSB) ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Thierry Gaude est renouvelé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB, en charge de la thématique « Biologie intégrative végétale », du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2015.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Alain Fuchs

DEC150021INEE

**Décision portant nomination de M. Gilles PINAY aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°10000DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Gilles Pinay, Directeur de recherche de 1<sup>ère</sup> classe est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement, du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 décembre 2016. En appui au Directeur Adjoint Scientifique en charge de la thématique « Ecologie Fonctionnelle », la mission de Gilles Pinay est d'animer pour le CNRS l'Expertise Scientifique Collective sur l'Eutrophisation menée à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, ainsi que du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par l'INEE-CNRS. Par ailleurs, M. Pinay assurera pour partie le suivi conjoint des interactions scientifiques avec l'INSU dans le domaine des surfaces continentales et interfaces ainsi que la participation à certaines réunions relatives à la thématique « écologie fonctionnelle ». Le cas échéant, M. Gilles Pinay pourra assister le Directeur Adjoint Scientifique dans le suivi des unités de l'INEE du portefeuille 7C.

Pour l'exercice de cette mission, M. Gilles Pinay demeure affecté à l'UMR6553 Ecosystèmes, biodiversité, évolution (ECOBIO), Université de Rennes 1- CNRS, bat. 14, Av du général Leclerc, 35042 Rennes cedex

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs

DEC150021INEE

**Décision portant nomination de M. Gilles PINAY aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°10000DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Gilles Pinay, Directeur de recherche de 1<sup>ère</sup> classe est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement, du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 décembre 2016. En appui au Directeur Adjoint Scientifique en charge de la thématique « Ecologie Fonctionnelle », la mission de Gilles Pinay est d'animer pour le CNRS l'Expertise Scientifique Collective sur l'Eutrophisation menée à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, ainsi que du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par l'INEE-CNRS.

Par ailleurs, M. Pinay assurera pour partie le suivi conjoint des interactions scientifiques avec l'INSU dans le domaine des surfaces continentales et interfaces ainsi que la participation à certaines réunions relatives à la thématique « écologie fonctionnelle ». Le cas échéant, M. Gilles Pinay pourra assister le Directeur Adjoint Scientifique dans le suivi des unités de l'INEE du portefeuille 7C.

Pour l'exercice de cette mission, M. Gilles Pinay demeure affecté à l'UMR6553 Ecosystèmes, biodiversité, évolution (ECOBIO), Université de Rennes 1- CNRS, bat. 14, Av du général Leclerc, 35042 Rennes cedex

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**23. JUL. 2015**

Le président  
Alain Fuchs

DEC151662DR01

**Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Françoise Duval, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à M. Jean-Marc GILLION, ingénieur de recherche, responsable du service logistique et technique de la délégation Paris-Villejuif.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 juillet 2015

Le Délégué régional

Patrick Mounaud



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66



DEC151720DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur François BRUNET, directeur de l'unité UMR8225 intitulée Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR8225, intitulée « Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones », dont le directeur est Monsieur François BRUNET ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur François BRUNET, directeur de l'unité UMR8225, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François BRUNET, délégation de signature est donnée à Madame Mélanie TORRENT, Maître de conférences, et Monsieur Jean-Marie BOEGLIN, Adjoint administratif de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 21 juillet 2015

Le Délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151556DR01

**Décision portant délégation de signature ponctuelle à Monsieur Eric FRAISSE UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR164, intitulée « Astroparticule et Cosmologie », dont le directeur est Monsieur Stavros KATSANEVAS ;

**Vu** la décision DEC150451DR01 du 3 février 2015 portant délégation de signature à Monsieur Stavros KATSANEVAS directeur de l'unité UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stavros KATSANEVAS, directeur de l'UMR7164, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric FRAISSE, technicien de la recherche de classe supérieure pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 21 août inclus, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

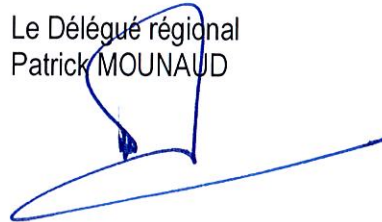
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 9 juillet 2015

Le Délégué régional  
Patrick MOUNAUD



DEC151733DR01

**Décision donnant délégation de signature à Madame Chrystèle GUILLOTEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8177 intitulée Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8177, intitulée « Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) », dont le directeur est Monsieur Daniel FABRE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Chrystèle GUILLOTEAU, Technicien de classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Chrystèle GUILLOTEAU, délégation est donnée à Madame Lydie PAVILLI,

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Technicien de classe supérieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Lydie PAVILLI, délégation est donnée à Madame Nadine BOUILLON, Technicien de classe supérieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Le Directeur d'unité  
Daniel FABRE

DEC151732DR01

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Daniel FABRE, directeur par intérim de l'unité UMR8177 intitulée Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8177, intitulée « Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) », dont le directeur est Monsieur Daniel FABRE ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Daniel FABRE, directeur de l'unité UMR8177, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel FABRE, délégation de signature est donnée à Madame Chrystèle GUILLOTEAU, Technicien de classe exceptionnelle, Madame Lydie PAVILLI, Technicien de classe supérieur, et Madame Nadine BOILLON, Technicien de classe supérieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 22 juillet 2015

Le Délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



DEC151726DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas PUIG pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS)**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151323INSHS du 17 juin 2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Mahamet TIMERA, directeur , et nomination de Madame Elisabeth CUNIN, directrice par intérim, Monsieur Nicolas PUIG et Monsieur Christian RINAUDO, directeurs adjoints par intérim de l'UMR8245 intitulée « Unité de recherche migrations et société (URMIS) » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas PUIG, Chargé de recherche au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas PUIG, délégation est donnée à Monsieur Christian RINAUDO, Directeur adjoint par intérim aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

La Directrice d'unité  
Elisabeth CUNIN

**DEC151174DAJ**

Décision portant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (PVJ)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le code de la santé publique ;

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

**Vu** le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'arrêté du 28 février 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 24 août 2004 relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche du CNRS ;

**Vu** la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100263DAJ du 20 octobre 2010 portant sur les recherches impliquant une expérience sur l'homme menées au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC151173DAJ portant nomination de Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional ;

**Vu** la décision DEC151537DR01 portant nomination de Mme Cécile Aït-Kaci, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC151536DR01 portant nomination de Mme Laurence Decker-Jugie, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation ;

**Vu** la décision DEC151497DAJ portant nomination de M. Eric Chareyre, adjoint au délégué régional en charge du service mutualisé ;

**Vu** l'instruction n° INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du CNRS du 4 février 2010 modifiée donnant délégation de pouvoir au président du CNRS ;

## **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** - Délégation permanente est donnée à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

### **1.1 - Gestion des personnels**

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 susvisé ;

- les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition à l'exception de celles impliquant une exonération totale ou partielle de la prise en charge de la rémunération et des charges sociales afférentes à la mise à disposition des personnes du CNRS auprès d'une entreprise ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les décisions de désignation des jurys d'examens de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

## **1.2 - Organisation et fonctionnement des services**

- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la Délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifique ou résidents ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
- les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
- les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
- les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.

### **1.3 - Relations avec les partenaires**

- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
- les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
- les conventions de collaboration pour une unité propre de recherche hors contractualisation ;
- les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical, en application notamment du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 susvisé et de l'instruction n° INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;
- les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
- les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
- les conventions d'adhésion à des associations « loi 1901 », lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 euros ;
- les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
- les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
- les conventions de délégation de gestion des unités conclus avec les établissements d'enseignement supérieur et les actes qui leur sont afférents.

### **1.4 - Les dons et legs**

- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires, d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.

### **1.5 - Déclarations diverses**

- les déclarations, demandes et autres formalités en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement ;
- le visa des demandes d'autorisation des lieux de recherches biomédicales du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de l'article L. 1121-13 du code de santé publique ;
- les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
- les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.

### **1.6 - Subventions**

- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à 125 000 euros et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
- l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal 375 000 euros.
- les décisions de versement de subventions aux établissements d'enseignement supérieur pour les unités dont la gestion leur est déléguée au titre d'une convention de délégation de gestion.

### **1.7 - Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits**

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

## 1.8 - Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

**Art. 2** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional, délégation est donnée à Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions.

**Art. 3** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional, délégation est donnée à M. Eric Chareyre, adjoint au délégué en charge du service mutualisé, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions.

**Art. 4** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional, de Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional et M. Eric Chareyre, adjoint au délégué en charge du service mutualisé, délégation est donnée à Mme Cécile Aït-Kaci, responsable du service des ressources humaines, et à Mme Laurence Decker-Jugie, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1, dans la limite de leurs attributions respectives.

**Art. 5** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, **15 JUIL. 2015**



Alain Fuchs



DEC151724DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Elisabeth CUNIN, directrice de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PV) ;

**Vu** la décision DEC151323INSHS du 17 juin 2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Mahamet TIMERA, directeur , et nomination de Madame Elisabeth CUNIN, directrice par intérim, Monsieur Nicolas PUIG et Monsieur Christian RINAUDO, directeurs adjoints par intérim de l'UMR8245 intitulée « Unité de recherche migrations et société (URMIS) » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Elisabeth CUNIN, directrice par intérim de l'unité UMR8245, à l'effet de signer, au nom du

délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elisabeth CUNIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Nicolas PUIG, Chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe, et Monsieur Christian RINAUDO, Directeur adjoint par intérim, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 21 juillet 2015

Le délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151830DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Aleksandra WOJCIK pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC14325DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7212, intitulée « Pathologie et virologie moléculaire », dont le directeur est Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Aleksandra WOJCIK, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aleksandra WOJCIK, délégation est donnée à Madame Patricia ROSINEL,

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Technicien de classe normale aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 août 2015

Le Directeur d'unité  
Hugues BLAUDIN DE THE

DEC151829DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC14325DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7212, intitulée « Pathologie et virologie moléculaire », dont le directeur est Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de l'unité UMR7212, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire,

et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, délégation de signature est donnée à Madame Aleksandra WOJCIK, Assistant ingénieur, et Madame Patricia ROSINEL, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 4 août 2015

Le Délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151723DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Cathy BONAMOUR DU TARTRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8015, intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques », dont le directeur est Monsieur Nicolas LEULLIOT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Cathy BONAMOUR DU TARTRE, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Nicolas LEULLIOT



DEC151815DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Nathalie TOLOU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3278, intitulée « Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement », dont le directeur est Monsieur Serge PLANES ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Nathalie TOLOU, Ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nathalie TOLOU, délégation est donnée à Madame Aurélie MARIOTTI,

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Technicien de classe normale aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Perpignan, le 3 août 2015

Le Directeur d'unité  
Serge PLANES

DEC151814DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Serge PLANES, directeur de l'unité USR3278 intitulée Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3278, intitulée « Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement », dont le directeur est Monsieur Serge PLANES ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Serge PLANES, directeur de l'unité USR3278, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Serge PLANES, délégation de signature est donnée à Madame Nathalie TOLOU, Ingénieur d'étude, et Madame Aurélie MARIOTTI, Technicien de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 3 août 2015

Le Délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151722DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8015, intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques », dont le directeur est Monsieur Nicolas LEULLIOT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'unité UMR8015, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas LEULLIOT, délégation de signature est donnée à Madame Cathy BONAMOUR DU TARTRE, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-Sur-Seine, le 21 juillet 2015

Le délégué régional  
Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151721DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Mélanie TORRENT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8225 intitulée Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR8225, intitulée « Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones », dont le directeur est Monsieur François BRUNET ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Mélanie TORRENT, Maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mélanie TORRENT, délégation est donnée à Monsieur Jean-Marie

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

BOEGLIN, Adjoint administratif de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Le Directeur d'unité  
François BRUNET



DEC151661DR01

Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif à l'adjointe au délégué et aux responsables de service de la délégation

## **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ nommant M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC151173DAJ nommant Mme Anne-Françoise Duval aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC151537DR01 nommant Mme Cécile AIT-KACI aux fonctions de responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Paris-Villejuif ;

**Vu** la DEC151536DR01 nommant Mme Laurence DECKER-JUGIE aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC151569DR01 nommant M. Jean-Marc GILLION aux fonctions de responsable du Service Logistique et Technique de la délégation Paris-Villejuif ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif, délégation est donnée à Mme Anne-Françoise Duval, adjointe au délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud et de Mme Anne-Françoise Duval, délégation est donnée à Mme Cécile AIT-KACI, responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Paris-Villejuif à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, Mme Anne-Françoise Duval, et de Mme Cécile AIT-KACI, délégation est donnée à Mme Laurence DECKER-JUGIE, responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.



Délégation Paris A

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40  
F. 01 45 15 01 66

#### **Article 4**

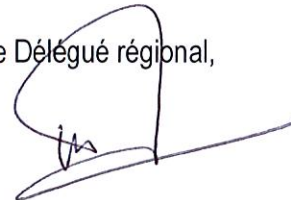
En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, Mme Anne-Françoise Duval, Mme Cécile AIT-KACI et de Mme Laurence DECKER-JUGIE, délégation est donnée à M. Jean-Marc GILLION, responsable du Service Logistique et Technique de la délégation Paris-Villejuif à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 juillet 2015

Le Délégué régional,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

Patrick Mounaud

**Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7179, intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, dont la directrice est Fabienne Aujard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Fabienne Aujard, Directrice de l'unité UMR7179, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Fabienne Aujard, délégation de signature est donnée à M. Pierre-Michel Forget, Professeur, Mme Anick Abourachid, Maître de Conférences au Muséum, et Mme Nadine Desplanques, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151352DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7207 intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements.**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7207, intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements, dont la directrice est Sylvie Crasquin ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Stéphane Peigne, Chargé de Recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane Peigne, délégation est donnée à Mme Angelina Fernandes Bastos, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La directrice d'unité  
Sylvie Crasquin

DEC151353DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194 intitulée Histoire naturelle de l'Homme préhistorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7194, intitulée Histoire naturelle de l'Homme préhistorique, dont le directeur est Christophe Falgueres ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Falgueres, délégation de signature est donnée à M. Hubert Forestier, Professeur et M. François Semah, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges



DEC151386DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3224, intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, dont le directeur est Bertrand Lavédrine ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Lavédrine, délégation de signature est donnée à Mme Christine Capderou, Ingénieur de Recherche et Mme Véronique Rouchon, Ingénieur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

**Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7179, intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, dont la directrice est Fabienne Aujard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Fabienne Aujard, Directrice de l'unité UMR7179, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Fabienne Aujard, délégation de signature est donnée à M. Pierre-Michel Forget, Professeur, Mme Anick Abourachid, Maître de Conférences au Muséum, et Mme Nadine Desplanques, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

**Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7179, intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, dont la directrice est Fabienne Aujard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Fabienne Aujard, Directrice de l'unité UMR7179, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Fabienne Aujard, délégation de signature est donnée à M. Pierre-Michel Forget, Professeur, Mme Anick Abourachid, Maître de Conférences au Muséum, et Mme Nadine Desplanques, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

**Décision portant délégation de signature à M. Éric Pasquet, directeur de l'unité intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2700, intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative, dont le directeur est Éric Pasquet ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Éric Pasquet, directeur de l'unité UMS2700, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Éric Pasquet, délégation de signature est donnée à Mme Sarah Samadi, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges



DEC151357DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMS3468, intitulée Bases de données sur la biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, dont la directrice est Cécile Callou ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Callou, délégation de signature est donnée à Mme Chloé Martin, Ingénieur de Recherche CNRS, et Mme Isabelle Baly, Assistant Ingénieur CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151358DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, dont la directrice est Margareta Tengberg ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Margareta Tengberg, délégation de signature est donnée à M. Philippe Béarez, Directeur de Recherche CNRS, M. Jean-Denis Vigne, Directeur de Recherche CNRS et Mme Marie Balasse, Chargé de Recherche CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151386DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3224, intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, dont le directeur est Bertrand Lavédrine ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Lavédrine, délégation de signature est donnée à Mme Christine Capderou, Ingénieur de Recherche et Mme Véronique Rouchon, Ingénieur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151390DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7221, intitulée Evolution des régulations endocriniennes, dont le directeur est Giovanni Levi ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR7221, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Giovanni Levi délégation de signature est donnée à Mme Barbara Demeneix, Professeur, M. Laurent Sachs, Directeur de Recherche et Mme Lanto Courcelaud, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges



DEC151402DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, dont la directrice est Sylvie Rebuffat ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sylvie Rebuffat, directrice de l'unité UMR7245, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Rebuffat, délégation de signature est donnée à M Philippe Grellier, professeur, Mme Djana Mokhtari, Technicien de la Recherche et Mme Christine Maulay-Bailly, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151355DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7205, intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité, dont le directeur est Philippe Grandcolas ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Géraldine Véron, Professeur MNHN, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Géraldine Véron, délégation est donnée à M. Jean-Yves Dubuisson, Professeur UPMC, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Dubuisson, délégation est donnée à M. Jean-Lou Justine, Professeur MNHN, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Philippe Grandcolas

DEC151553DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Antoine COMPAGNON, directeur de l'unité USR3608 intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision 133027DGS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3608, intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, dont le directeur est M. Antoine Compagnon;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Antoine Compagnon, directeur de l'unité USR3608, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine Compagnon la délégation de signature est donnée à Mme Monique Canto-Sperber, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC140596DR02 du 10 février 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juin 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151696DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Romain Julliard, directeur de l'UMR7204 intitulée Centre des sciences de la conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR7204, intitulée *Centre des sciences de la conservation*, dont le directeur est Romain Julliard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Romain Julliard, directeur de l'unité UMR7204, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain Julliard, délégation de signature est donnée à Mme Emmanuelle Porcher, Maître de conférences, et Anne-Caroline Prévot, Chargée de recherches, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC140511DR02 du 5 février 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la délégué(e) régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges



DEC151693DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196 intitulée Structure et instabilité des génomes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant sur le renouvellement de l'unité UMR7196, intitulée *Structure et instabilité des génomes*, dont le directeur est Jean-François Riou ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François Riou, délégation de signature est donnée à M. Jean-Baptiste Boule, Chargé de Recherche et Mme Soamiadanarivo Rakotoarinjara, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151692DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7208, intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques, dont la directrice est Sylvie Dufour ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pascal Sourdain, Professeur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Sourdain délégation est donnée à M. Philippe Keith, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La directrice d'unité  
Sylvie Dufour

DEC151684DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7208, intitulée *Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques*, dont la directrice est Sylvie Dufour ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sylvie Dufour, Directrice de l'unité UMR7208, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Dufour, délégation de signature est donnée à M. Pascal Sourdain, Professeur et à M. Philippe Keith, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151682DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7206 intitulée Eco-anthropologie et ethnobiologie.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7206, intitulée *Eco-anthropologie et ethnobiologie*, dont le directeur est Serge Bahuchet ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à MME Evelyne Heyer, Professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Serge Bahuchet



DEC151681DR02

**Décision portant délégation de signature à Mr Serge Bahuchet, directeur de l'unité UMR7206 intitulée Eco-anthropologie et ethnobiologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7206, intitulée Eco-Anthropologie et Ethnobiologie, dont le directeur est Serge Bahuchet ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Serge Bahuchet, Directeur de l'unité UMR7206, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge Bahuchet, délégation de signature est donnée à Mme Evelyne Heyer, Professeur, Mme Susanne Furniss, Directeur de Recherche, et M. Frédéric Austerlitz, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La déléguée régionale  
Christine d'Argouges

DEC151403DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes.**

#### **LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, dont la directrice est Sylvie Rebuffat ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M Philippe Grellier, Professeur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

##### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

La directrice d'unité  
Sylvie Rebuffat

DEC150326DR03

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Ravaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR3553 intitulée Handicap.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR3553, intitulée Handicap, dont le directeur est M. Jean-François Ravaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M.Ouahid Bakouche, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 janvier 2015.

Le directeur d'unité  
Jean-François Ravaud

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014



Délégation Ile-de-France Est

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Tour Europa 126  
Centre Belle Epine  
94532 Thiais cedex

T. 01 56 70 76 00  
F. 01 45 60 78 81

**DEC151779DR04**

***Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale***

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8617, intitulée « Institut d'astrophysique spatiale », dont le directeur est Monsieur Donald HASSLER ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Karine BOCCHIALINI, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI, délégation est donnée à Monsieur Marc OLLIVIER, astronome, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI et de Monsieur Marc OLLIVIER, délégation est donnée à Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

**Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine BOCCHIALINI, de Monsieur Marc OLLIVIER et de Madame Nicole LHERMITTE, délégation est donnée à Madame Saliha HAMDJ, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

**Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 19 juin 2015

Monsieur Donald HASSLER  
Directeur de l'unité n° UMR8617

**Madame Karine BOCCHIALINI**

**Monsieur Marc OLLIVIER**

**Madame Nicole LHERMITTE**

**Madame Saliha HAMD**

**DEC151778DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Donald HASSLER*, directeur de l'unité *UMR8617* intitulée *Institut d'astrophysique spatiale*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC121623DAJ du 1<sup>er</sup> juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8617, intitulée « Institut d'astrophysique spatiale », dont le directeur est Monsieur Donald HASSLER ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Donald HASSLER, directeur de l'unité UMR8617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Donald HASSLER**, délégation de signature est donnée à **Madame Karine BOCCHIALINI, professeure, Monsieur Marc OLLIVIER, astronome, Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, et Madame Saliha HAMDİ, assistante ingénieure**, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La décision **DEC140691DR04** du 01/02/2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 19 juin 2015

Véronique DEBISSCHOP  
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

**Monsieur Donald HASSLER**

**Madame Karine BOCCHIALINI**

**Monsieur Marc OLLIVIER**

**Madame Nicole LHERMITTE**

**Madame Saliha HAMDİ**

DEC151600DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Frédéric Despet, responsable du Service central de la paie rattaché à l'unité MOY1646 intitulée Direction des comptes et de l'information financière, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision DEC151482DAJ du 30 juin 2015 portant nomination de M. Frédéric Despet aux fonctions de responsable du Service central de la paie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Frédéric Despet, Responsable du Service central de la paie, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire,

et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric Despet, délégation de signature est donnée à Mme Alexandra Pharès, IE2, aux fins mentionnées à l'article 1er.

## **Article 3**

La décision n° DEC142486DR05 du 20 octobre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 08 juillet 2015

Le délégué régional  
Philippe Cavelier

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151527DR05

**Décision portant délégation de signature à Mme Barbara Vin et Mme Anne-Blanche de Rodellec pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2776 intitulée Pouchet**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 122738DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS2776, intitulée Pouchet ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Barbara Vin, TCN, chargée des affaires générales, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Martine Eslime-Accettella et Mme Barbara Vin, délégation est donnée à Mme Anne-Blanche De Rodellec, TCS, Responsable de la gestion financière, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend effet au 1<sup>er</sup> juin 2015 et prend fin automatiquement en cas de changement de directrice délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

**Article 4**

La décision n° DEC150922DR05 en date du 1<sup>er</sup> février 2015 est abrogée.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

La directrice d'unité  
Mme Martine Esline-Accettella

DEC151508DR05

**Décision portant délégation de signature à Mme Martine Esline-Accettella, directrice de l'unité UPS2776 intitulée Pouchet, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision n° 122738DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS 2776, intitulée Pouchet;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Martine Esline-Accettella, directrice de l'unité UPS 2776, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

##### **Article 2**

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Martine Esline-Accettella, délégation de signature est donnée à Mme Barbara Vin, TCN et Mme Anne-Blanche De Rodellec, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La décision n° DEC150921DR05 du 1<sup>er</sup> février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend effet au 1<sup>er</sup> juin 2015 et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le délégué régional  
Philippe Cavalier

## **DEC151490DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Pieri, délégué régional de la circonscription Centre-Est

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC1000152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Pieri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est ;

**Vu** le projet de convention d'application du volet « enseignement supérieur, recherche et innovation » du contrat de plan Etat-Région Lorraine 2015-2020 conclu entre l'Etat, le Conseil régional de Lorraine, l'Université de Lorraine, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nancy, la Conférence régionale des grandes écoles de lorraine (CRGEL) et le CNRS ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Philippe Pieri, délégué régional de la circonscription Centre-Est, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention d'application du volet « enseignement supérieur, recherche et innovation » du contrat de plan Etat-Région Lorraine 2015-2020 conclue entre l'Etat, le Conseil régional de Lorraine, l'Université de Lorraine, l'INRA, l'INRIA, l'INSERM, le CHU de Nancy, la CRGEL et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le



Alain Fuchs

DEC151565DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Raymond Bérard, directeur de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC100152DAJ du 23 juin 2010 portant nomination de M. Philippe Piéri aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ;

**Vu** la décision DEC121459DAJ du 26 avril 2012 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique ;

**Vu** la décision DEC132237DAJ du 17 septembre 2013 portant nomination de Raymond Bérard, aux fonctions de directeur de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Raymond Bérard**, directeur de l'unité UPS76, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Raymond Bérard, délégation de signature est donnée à **Mme Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de Recherche CNRS, Secrétaire Générale et à **Mme Claire François**, Ingénieur de Recherche CNRS, responsable de pôle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Délégation est également donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à **Mme Viviane Jelski**, Assistant Ingénieur CNRS, coordinatrice du secteur « gestion des dépenses », jusqu'à concurrence de 50 000€.

## Article 4

La décision n° DEC131944DR06 du 1<sup>er</sup> octobre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Philippe Piéri

Raymond Bérard

Le Délégué Régional

Le Directeur d'unité

Isabelle Kauffmann

Claire François

La délégataire

La délégataire

Viviane Jelski

La délégataire

DEC151567DR06

**Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Kauffmann, Mme Claire François et Mme Viviane Jelski pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC121459DAJ du 26 avril 2012 approuvant le renouvellement de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique ;

**Vu** la décision DEC132237DAJ du 17 septembre 2013 portant nomination de Raymond Bérard, aux fonctions de directeur de l'unité propre de service UPS76 intitulée Institut de l'Information Scientifique et Technique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **Mme Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de Recherche CNRS, Secrétaire Générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Kauffmann, délégation est donnée à **Mme Claire François**, Ingénieur de

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Recherche CNRS, responsable de pôle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Délégation est également donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à **Mme Viviane Jelski**, Assistant Ingénieur CNRS, coordinatrice du secteur « gestion des dépenses », jusqu'à concurrence de 50 000€.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le directeur d'unité

Raymond Bérard

DEC151659DR07

**Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité USR3613 intitulée Unité de service et de recherche des Zones Ateliers, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013;

**Vu** la décision DEC133028DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3613, intitulée Unité de service et de recherche des Zones Ateliers, dont la directrice est Mme Cécile Maréchal ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité USR3613, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Maréchal, délégation de signature est donnée à M. Vincent Bretagnolle, Directeur de recherche, et à M. Abdoulaye Mohamed, Technicien, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC141309DR07 du 3 mars 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision, qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 10 juillet 2015

Le délégué régional  
Frédéric Faure

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



DEC151806DR07

**Décision portant délégation de signature à M. Albert Fathi, directeur de l'unité UMR5669 intitulée Unité de mathématiques pures et appliquées, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité UMR5669, intitulée Unité de mathématiques pures et appliquées, dont le directeur est Albert Fathi ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Albert Fathi, directeur de l'unité UMR5669, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Albert Fathi, délégation de signature est donnée à M. Jean-Claude SIKORAV, Professeur, à Mme Magalie LE BORGNE, Technicienne, et à Mme Virginia GONCALVES, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC131226DR07 du 20 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision, qui prend effet à compter du 29 juin 2015, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 30 juillet 2015

Le délégué régional  
Frédéric Faure

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151807DR07

**Décision portant délégation de signature à M. Olivier Bertrand, directeur de l'unité UMR5292 intitulée Centre de recherche en neurosciences de Lyon, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'unité UMR5292, intitulée Centre de recherche en neurosciences de Lyon, dont le directeur est Olivier Bertrand ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Olivier Bertrand, directeur de l'unité UMR5292, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Bertrand, délégation de signature est donnée à Mme Alexandra FARGEOT, Ingénieure d'études, à Mme Anne DIDIER, Professeur, à M. Rémi GERVAIS, Professeur, à Mme Barbara TILLMANN, Directeur de recherche, à M. Laurent BEZIN, Chargé de recherche, à M. Pierre Hervé LUPPI, Directeur de recherche, à Mme Joëlle SACQUET, Assistant ingénieur, à M. Jean-Pierre ROYET, Directeur de recherche, à M. Nicolas GRIMAUULT, Chargé de recherche, à M. Fabien PERRIN, Maître de conférences, à Mme Frédérique COHEN-ADAD, Ingénieure d'études, à M. Patrice FORT, Directeur de recherche, à Mme Martine THEILLERE, Technicienne, et à Mme Florence LEGER, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC131116DR07 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision, qui prend effet à compter du 26 juin 2015, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Fait à Villeurbanne, le 30 juillet 2015

Le délégué régional  
Frédéric Faure

DEC151805DR07

**Décision portant délégation de signature à M. Gianpietro Cagnoli, directeur de l'unité USR3264 intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013;

**Vu** la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant prorogation de l'unité USR3264, intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés, dont le directeur est Gianpietro Cagnoli ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Gianpietro Cagnoli, directeur de l'unité USR3264, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gianpietro Cagnoli, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Gibelin, Ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC132745DR07 du 1<sup>er</sup> septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision, qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 30 juillet 2015

Le délégué régional  
Frédéric Faure

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151598dr08

Décision portant délégation de signature consentie à Mme Isabelle COUILLIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7355 intitulée « Immunologie Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM,

LA DIRECTRICE D'UNITE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7355 intitulée « Immunologie Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM, dont la directrice est Mme Valérie QUESNIAUX ;

**DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Isabelle COUILLIN, Directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle COUILLIN, délégation est donnée à M. Stéphane MORTAUD, Maître de Conférence, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle COUILLIN et de M. Stéphane MORTAUD, délégation est donnée à M. Sylvain BRIAULT, Praticien hospitalier, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014



#### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 16 juillet 2015

La directrice d'unité  
Valérie QUESNIAUX

DEC151597dr08

Décision portant délégation de signature consentie à Mme Valérie QUESNIAUX, Directrice de l'unité UMR7355 intitulée « Immunologie Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** la décision n°DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7355, intitulée « Immunologie et Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires » - INEM, dont le directeur est Mme Valérie QUESNIAUX ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Valérie QUESNIAUX, directrice de l'unité UMR7355, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivant :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie QUESNIAUX, délégation de signature est donnée Mme Isabelle COUILLIN, Directrice de recherche, à M. Stéphane MORTAUD, Maître de Conférence et à M. Sylvain BRIAULT, Praticien hospitalier, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n°DEC150488dr08 du 09 février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

**DEC151435dr08**

**Décision portant délégation de signature à M. Denis MARTOUZET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7324 intitulée « Cités, Territoires, Environnement et Sociétés» - CITERES**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7324 intitulée «Cités, Territoires, Environnement et Sociétés» - CITERES dont le directeur est M. Patrice MELE ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Denis MARTOUZET, Professeur des Universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis MARTOUZET, délégation est donnée à M. Xavier RODIER, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis MARTOUZET et de M. Xavier RODIER, délégation est donnée à Mme Nora SEMMOUD, Professeur des Universités, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis MARTOUZET, de M. Xavier RODIER et de Mme Nora SEMMOUD, délégation est donnée à M. Alain THALINEAU, Professeur des Universités, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis MARTOUZET, de M. Xavier RODIER, de Mme Nora SEMMOUD et de M. Alain THALINEAU, délégation est donnée à Mme Viviane SOURAMASING, Assistante-ingénieur, pour les bons de commande et missions n'excédant pas 1 500 € HT.

## **Article 6**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 7**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1<sup>er</sup> juin 2015.

Fait à Tours, le 08 juillet 2015

Le directeur d'unité  
Patrice MELE

**DEC151821dr08**

**Décision portant délégation de signature à M. François JEROME, directeur de l'unité FR3707 intitulée « INCREASE » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité FR3707, intitulée « INCREASE », dont le directeur est M. François JEROME ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. François JEROME, directeur de l'unité FR3707, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30

décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François JEROME, délégation de signature est donnée à Mme Karine DE OLIVEIRA VIGIER, Maître de Conférences à l'IC2MP (UMR7285), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n°DEC151150DR08 du 05 mai 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 04 août 2015

Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



**DEC151604dr08**

**Décision portant délégation de signature consentie à M. Patrice MELE, directeur de l'unité UMR7324 intitulée « Cités, Territoires, Environnement et Société » - CITERES par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** la décision n°DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7324 intitulée « Cités, Territoires, Environnement et Sociétés » - CITERES, dont le directeur est M. Patrice MELE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrice MELE, directeur de l'unité UMR7324, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice MELE, délégation de signature est donnée à M. Denis MARTOUZET, Professeur des Universités, à M. Xavier RODIER, Ingénieur de recherche, à Mme Nora SEMMOUD, Professeur des Universités, et à M. Alain THALINEAU, Professeur des Universités, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice à Mme Viviane SOURAMASING, Assistante-ingénieure, pour les bons de commande et missions n'excédant pas 1 500 €uros HT.

## **Article 4**

La présente décision annule et remplace la décision n°DEC151434dr08 du 17 juin 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire.

## **Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1<sup>er</sup> juin 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Le Délégué régional  
Eric BUFFENOIR

DEC151606dr08

Décision portant délégation de signature consentie à M. Denis LEMONNIER, directeur de l'unité GDR3438 intitulée « Action concertée en rayonnement thermique » - ACCORT, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** la décision n°DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3438 intitulée « Action concertée en rayonnement thermique » dont le directeur est M. Denis LEMONNIER ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Denis LEMONNIER, directeur de l'unité GDR3438, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivant :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis LEMONNIER, délégation de signature est donnée à Mme Catherine LAVALLADE, Technicienne de classe supérieure et gestionnaire à l'UPR3346 – P'.

## **Article 3**

La décision n°DEC150531dr08 du 09 février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

DEC151811DR10

**Décision portant délégation de signature à Mme Christine BRUNEL, adjointe au délégué régional de la délégation Alsace**

**LE DELEGUE REGIONAL**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC132608DAJ du 24 octobre 2013 portant délégation de pouvoir en matière de protection du patrimoine scientifique et technique ;

**Vu** la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Patrice SOULLIE délégué régional pour la circonscription Alsace ;

**Vu** la décision DEC130821DAJ du 25 mars 2013 nommant Mme Christine BRUNEL, aux fonctions d'adjointe au Délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Délégation est donnée à Mme Christine BRUNEL, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer, en cas d'absence ou d'empêchement du délégué régional de la délégation Alsace et dans la limite de ses attributions, les actes, décisions et documents relevant de la protection du patrimoine scientifique et technique.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 31 juillet 2015

Le délégué régional  
Patrice SOULLIE

**DEC151857DR11**

**Décision donnant délégation de signature à M. Arnaud LUCOTTE, directeur de l'unité UMR5821, intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie (LPSC), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant, pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité UMR5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et de Cosmologie (LPSC), dont le directeur est M. Arnaud LUCOTTE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Arnaud LUCOTTE, directeur de l'unité UMR5821, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud LUCOTTE, délégation de signature est donnée à Mme Corinne BERAT, CR1 CNRS, responsable du groupe Auger, à Mme Colette DESLORIEUX, IR1 CNRS, responsable administrative et financière, à Mme Christine SERVOZ-GAVIN, AI CNRS, Adjointe à la responsable administrative et financière, et à Mme Cécile VANNIER, AI CNRS, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC141821DR11 du 4 juillet 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 24 août 2014

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



**DEC151583DR11**

**Décision portant délégation de signature à M. Fabien ARNAUD, directeur par intérim de l'unité UMR5204 intitulée Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans un intérêt de service, l'unité UMR5204 intitulée Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM), dont le directeur est M. Jean-Jacques DELANNOY ;

**Vu** la décision DEC151502INEE du 6 juillet 2015 portant nomination de M. Fabien ARNAUD aux fonctions de directeur par intérim, ainsi que Mme Véronique PEYRACHE-GADEAU et M. Bernard FANGET aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5204 intitulée « Environnements, Dynamiques et Territoires de La Montagne (EDYTEM)

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Fabien ARNAUD, directeur par intérim de l'unité UMR5204, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabien ARNAUD, délégation de signature est donnée à Mme Véronique PEYRACHE-GADEAU, MC Université Savoie Mont-Blanc, Directrice adjointe par intérim, et à Mme Carole DIDIERJEAN, AI CNRS, Responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC130665DR11 du 21 février 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 7 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

**DEC151833DR11**

**Décision portant délégation de signature à M. Luc FRAPPAT, directeur de l'unité UMR5108 intitulée Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité UMR5108 intitulée Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH), dont le directeur est M. Fawzi BOUDJEMA ;

**Vu** la décision DEC1513981NP du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Luc FRAPPAT aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR5108 intitulée Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique théorique (LAPTH) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Luc FRAPPAT, directeur de l'unité UMR5108, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris

en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luc FRAPPAT, délégation de signature est donnée à M. Jean-Philippe GUILLET, DR1 CNRS, Mme Dominique TURC, IE1 CNRS, responsable administrative, et Mme Véronique JONNERY, AI CNRS, assistante de gestion aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC122372DR11 du 29 juillet 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 24 août 2015

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**DEC151854DR11**

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Claude LEPRETRE, directeur de l'unité UMR5279 intitulée Laboratoire d'Electrochimie et de Physico-chimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 prorogeant, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans un intérêt de service, l'unité UMR5279 intitulée Laboratoire d'Electrochimie et de Physico-chimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI), dont le directeur par intérim est M. Ricardo NOGUEIRA ;

**Vu** la décision DEC151665INC du 20 juillet 2015 portant nomination de M. Jean-Claude LEPRETRE aux fonctions de directeur de l'UMR5279 intitulée Laboratoire d'Electrochimie et de Physico-chimie des Matériaux et des Interfaces (LEPMI) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Claude LEPRETRE, directeur de l'UMR5279, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude LEPRETRE, délégation de signature est donnée à M. Yann BULTEL, Pr G-INP, directeur-adjoint, à M. Lionel FLANDIN, Pr Université de Savoie Mont-Blanc (site Chambéry), directeur-adjoint, à Mme Teodolinda VIVENZIO, IE CNRS, responsable administrative et financière, et à M. Nabil SMAILI, IE CDI G-INP, gestionnaire financier, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC150861DR11 du 12 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 24 août 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Le délégué régional  
Jérôme VITRE



**Décision portant délégation de signature à M. Philippe POIGNET, directeur de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 ;

**Vu** la décision DEC151466INS2I du 29 juin 2015, portant nomination de M. Philippe POIGNET directeur de l'unité UMR5506 et de M. Christophe PAUL et M. Michel RENOVELL directeurs adjoints de l'unité UMR5506 intitulée, *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM)*,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe POIGNET, directeur de l'unité UMR5506 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe POIGNET, délégation de signature est donnée à M. Christophe DHENAUT, IR1, à M. Christophe PAUL, DR2, et à M. Michel RENOVELL, DR1 aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC150029DR13 du 1<sup>er</sup> janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

La déléguée régionale



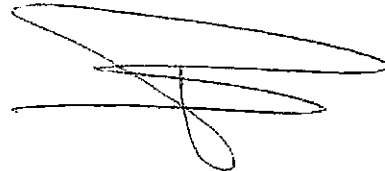
Ghislaine GIBELLO

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL  
AUX DIRECTEURS D'UNITES**

**SPECIMEN DE SIGNATURE**

**Directeur d'unité :**

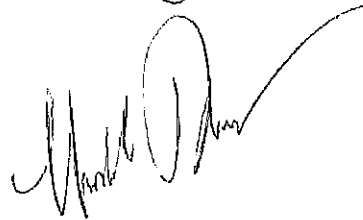
NOM : POIGNET Philippe



**En cas d'empêchement**

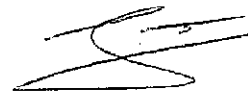
1) NOM : DHENAUT Christophe

GRADE : IR1 CNRS



2) NOM : PAUL Christophe

GRADE : DR2 CNRS



3) NOM : RENOVELL Michel

GRADE : DR1 CNRS

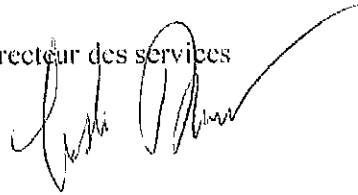


**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE  
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES  
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

- 1) NOM : DHENAUT Christophe  
GRADE : IR1 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur des services

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**




- 2) NOM : PAUL Christophe  
GRADE : DR2 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur adjoint

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**



- 3) NOM : RENOVELL Michel  
GRADE : DR1 CNRS  
FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Directeur adjoint

**SPECIMEN DE SIGNATURE :**



Le Directeur d'Unité

DEC151603DR13

**Décision portant délégation de signature à M. Philippe POIGNET, directeur de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151466INS2I du 29 juin 2015, portant nomination de M. Philippe POIGNET directeur de l'unité UMR5506 et de M. Christophe PAUL et M. Michel RENOVELL directeurs adjoints de l'unité UMR5506 intitulée, *Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM)*,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe DHENAUT, Directeur des services, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe DHENAUT, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à M. Christophe PAUL, Directeur Adjoint ;

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe PAUL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à M. Michel RENOVELL, Directeur Adjoint

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

#### **Article 4**


Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Le directeur d'unité



Philippe POIGNET

DEC151904DR13

**Décision portant délégation de signature à M. Marcel MECHALI, directeur de l'unité GDR2915, intitulée Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1<sup>er</sup> février 2009 ;

**Vu** la décision DEC130185DGDS du 21 février 2013, approuvant le renouvellement de l'unité GDR2915 intitulée *Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints*, dont le directeur est M. Marcel MECHALI ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Marcel MECHALI, directeur de l'unité GDR2915 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marcel MECHALI, délégation de signature est donnée à Mme Silke CONQUET, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC100093DR13 du 1<sup>er</sup> février 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La déléguée régionale



Ghislaine GIBELLO

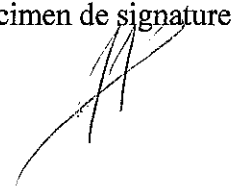


**DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL  
AUX DIRECTEURS D'UNITES**

**Directeur d'unité : GDR2915**

NOM : MECHALI Marcel

Spécimen de signature



**En cas d'empêchement (3 personnes maximum)**

1) NOM : CONQUET Silke

Spécimen de signature

GRADE : TCS



2) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

3) NOM :

Spécimen de signature

GRADE :

**DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE  
(EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES  
SOUS SON AUTORITE**

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM : CONQUET Silke

GRADE : TCS

FONCTIONS AU SEIN DU LABO : Gestionnaire

SPECIMEN DE SIGNATURE :



2) NOM :

GRADE :

FONCTIONS AU SEIN DU LABO :

SPECIMEN DE SIGNATURE :



Le Directeur d'Unité

**DEC151468DR14**

**Décision portant délégation de signature à M. José-Antoine Baceiredo, directeur de la FR2599 intitulée Institut de Chimie de Toulouse par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC11A006DSI du 4 janvier 2011 portant création de la FR2599 intitulée Institut de Chimie de Toulouse dont le directeur est M. José-Antoine Baceiredo ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. José-Antoine Baceiredo, directeur de la FR2599, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. José-Antoine Baceiredo, délégation de signature est donnée à Mme Sylviane Sabo-Etienne, DR1, à Mme Marie-Josée Lafforgue-Gontrand, AI, et à M. Florent Navarre, TCN, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 23 juin 2015

Le délégué régional

Christophe Giraud

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**DEC151467DR14**

**Décision portant délégation de signature à M. Patrice Roussel, directeur de l'UMR5303 intitulée Centre de Recherche en Management par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122735DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'UMR5303 intitulée Centre de recherche en management dont le directeur est M. Patrice Roussel ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrice Roussel, directeur de l'UMR5303, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au

fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 23 juin 015

Le délégué régional

Christophe Giraud

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

## DEC151243DR14

Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Voltini, directeur des Systèmes d'Information (DSI - MOY1678) du délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

### LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC070081DAJ du 18 juillet 2007 autorisant le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à déléguer sa signature au directeur des systèmes d'information ;

**Vu** la décision DEC090092DAJ du 28 juillet 2009 portant nomination de M. Jean-Marc Voltini aux fonctions de directeur des systèmes ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC130686DAJ du 15 mars 2013 portant nomination de Mme Marie-Pierre Fontanel aux fonctions d'adjointe au directeur des systèmes d'information ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC150976DAJ du 20 avril 2015 portant nomination de Mme Hélène Boussagol aux fonctions de directrice adjointe administrative de la direction des systèmes d'information ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information (MOY1678), à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de la direction, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Voltini, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Pierre Fontanel, IRHC et à Mme Hélène Boussagol, IE1, aux fins de signer les actes mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC150407DR14 du 4 février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 18 mai 2015

Le délégué régional

Christophe Giraud



## **DEC151646DR14**

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe Girard directeur de l'UMR5089 intitulée Institut de pharmacologie et de biologie structurale par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 Janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'UMR5089, intitulée Institut de pharmacologie et de biologie structurale dont le directeur est M. Jean-Philippe Girard ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Philippe Girard, directeur de l'UMR5089, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe Girard délégation de signature est donnée à M. Alain Milon, PR, à M. Olivier Neyrolles, DR2, à Mme Mylène Martin, IE1 et à Mme Marie-Odile Gaichies, IE1, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° DEC150805DR14 du 4 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 10 juillet 2015

Le délégué régional

M. Christophe Giraud

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151647DR14

Décision portant délégation de signature à **M. Alain Milon**, à **M. Olivier Neyrolles**, à **Mme Mylène Martin** et à **Mme Marie-Odile Gaichies** pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5089 intitulée Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale

LE DIRECTEUR D'UNITE,

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC11A004DSI du 4 Janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'UMR5089, intitulée Institut de pharmacologie et de biologie structurale dont le directeur est **M. Jean-Philippe Girard** ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Alain Milon, Pr**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Alain Milon** délégation est donnée à **M. Olivier Neyrolles, DR2**, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Alain Milon** et de **M. Olivier Neyrolles** délégation est donnée à **Mme Mylène Martin, IE1**, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain Milon, de M. Olivier Neyrolles et de Mme Mylène Martin délégation est donnée à Mme Marie-Odile Gaichies, IE1, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

**Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le directeur d'unité

M. Jean-Philippe Girard

## **DEC151469DR14**

**Décision portant délégation de signature à M. Boris Dintrans, directeur de l'UMS3667 intitulée Centre de Calcul Midi-Pyrénées par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133482INSU du 12 mai 2014 portant création de l'UMS3667 intitulée Centre de Calcul Midi-Pyrénées dont le directeur est M. Boris Dintrans ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Boris Dintrans, directeur de l'UMS3667, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au

fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 23 juin 2015

Le délégué régional

Christophe Giraud

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**DEC151272DR15**

**Décision portant délégation de signature à M. Pierre Guillot, directeur de l'unité UMR5258, intitulée Laboratoire du Futur, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5258, intitulée Laboratoire du futur, dont le directeur est Patrick Maestro ;

**Vu** la décision n° DEC150579INC du 24 février 2015 portant cessation de fonctions de M. Patrick Maestro et nomination de M. Pierre Guillot, directeur par intérim de l'unité UMR 5258, intitulée Laboratoire du futur ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pierre Guillot, directeur de l'unité UMR5258, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Guillot, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Kellay, Technicienne de Recherche, et Mme Céline Stchogoleff, Technicienne de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision prend effet le 2 février 2015.

## **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 27 février 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

## **DEC151177DR15**

**Décision portant délégation de signature à M. Laurent Fourchard pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 5115, intitulée Les Afriques dans le monde (LAM)**

### **LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5115, intitulée Les Afriques dans le monde (LAM), dont la directrice est Céline Thiriot ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Laurent Fourchard, Directeur adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent Fourchard, délégation est donnée à Mme Sonia Le Camus, Gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### **Article 3**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent Fourchard et de Mme Sonia Le Camus, délégation est donnée à Mme Karine Bassoulet, Administratrice aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

#### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 4 mai 2015

La directrice d'unité

Céline Thiriot

**DEC151170DR15**

**Décision portant délégation de signature à M. Roger Fischer pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5801, intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5801, intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux, dont le directeur est Francis Teyssandier ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Roger Fischer, administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roger Fischer, délégation est donnée à M. Gérard Vignoles, chercheur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



Délégation Aquitaine  
[www.cnrs.fr/aquitaine](http://www.cnrs.fr/aquitaine)

Esplanade des Arts et métiers - BP105  
33402 Talence  
T. 05 57 35 58 00  
F. 05 57 35 58 01

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision prend effet à compter du 7 avril 2015.

**Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 29 avril 2015

Le directeur d'unité

Francis Teyssandier

DEC151169DR15

**Décision portant délégation de signature à M. Francis Teyssandier, directeur de l'unité UMR5801, intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5801, intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux, dont le directeur est Francis Teyssandier ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Francis Teyssandier, directeur de l'unité UMR5801, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



Délégation Aquitaine

[www.cnrs.fr/aquitaine](http://www.cnrs.fr/aquitaine)

Eplanade des Arts et métiers - BP105  
33402 Talence  
T. 05 57 35 58 00  
F. 05 57 35 58 01

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Teyssandier, délégation de signature est donnée à M. Roger Fischer, Ingénieur d'Etudes, et M. Gérard Vignoles, Professeur d'Université, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision prend effet à compter du 7 avril 2015.

## **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 29 avril 2015

La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

**DEC150749DR15**

**Décision portant délégation de signature à M. Eric Fouquet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5255 intitulée Institut des sciences moléculaires (ISM)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation de l'unité UMR 5255, intitulée Institut des sciences moléculaires, dont le directeur est Philippe Garrigues ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Eric Fouquet, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Fouquet, délégation est donnée à M. Neso Sojic, Chef de groupe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Fouquet et de M. Neso Sojic, délégation est donnée à Mme Karine Flavier, responsable administrative aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 4**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014



Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015.

#### **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 20 février 2015

Le directeur d'unité

Philippe Garrigues

DEC151624DR15

**Décision portant délégation de signature à M. Pierre Bertrand-Mapataud, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la délégation Aquitaine**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

**Vu** la décision DEC150194DR15 du 19 janvier 2015 nommant M. Pierre Bertrand-Mapataud aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Aquitaine ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine, délégation est donnée à M. Pierre Bertrand-Mapataud, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 10 août 2015.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 9 juillet 2015

La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

DEC151625DR15

**Décision portant délégation de signature à M. Pierre Bertrand-Mapataud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 10 août 2015, à M. Pierre Bertrand-Mapataud, ingénieur d'études, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 9 juillet 2015

La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

## **DEC151558DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M Pierre Bertrand-Mapataud, responsable du Service des ressources humaines de la circonscription Aquitaine

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine ;

**Vu** la décision DEC040145DAJ du 31 décembre 2004 portant nomination de Mme Florence Parnier aux fonctions d'ajointe au délégué régional ;

**Vu** la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 modifiée portant délégation de signature à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine ;

**Vu** la décision DEC150194DR15 du 19 janvier 2015 portant nomination de M. Pierre Bertrand-Mapataud aux fonctions de responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Aquitaine ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – En l'absence de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine et de Mme Florence Parnier, adjointe à la déléguée régionale, délégation de signature ponctuelle est donnée à M. Pierre Bertrand-Mapataud, chef du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> de la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 modifiée susvisée, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1 de l'article 1<sup>er</sup>, du 3 août au 7 août 2015.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs

DEC151394DR16

**Décision portant délégation de signature Madame Claude POUZADOUX directrice de l'unité USR3133 intitulée Centre Jean Bérard, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC111640INSHS du 23 août 2011 portant nomination de Madame Claude POUZADOUX aux fonctions de directrice et de Madame Priscilla MUNZI aux fonctions de directrice adjointe du Centre Jean Bérard USR 3133 ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Claude POUZADOUX, directrice de l'USR n°3133 « Centre Jean Bérard » à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claude POUZADOUX, délégation de signature est donnée à Madame Priscilla MUNZI, directrice adjointe de l'unité aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 janvier 2014

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange



DEC142058DR16

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Emmanuelle Pommerolle, directrice par intérim de l'unité USR 3336, intitulée « Afrique au Sud du Sahara » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;  
Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;  
Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;  
Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;  
Vu la décision n°10A001DSI du 18 décembre 2009 portant création de l'unité de service et de recherche n°3336, intitulée « Afrique au sud du Sahara » ;  
Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;  
Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;  
Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;  
Vu la décision DEC141555 du 21 juillet 2014 nommant Madame Marie-Emmanuelle POMMEROLLE, directrice par intérim de l'unité de service et de recherche USR3336 intitulée « Afrique au Sud du Sahara » ;

DECIDE :

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Marie-Emmanuelle POMMEROLLE, directrice par intérim de l'unité USR 3336,

intitulée « Afrique au Sud du Sahara », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :  
les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;  
les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1er septembre 2014

Hélène NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Déléguée régionale

DEC150991DR16

**Décision portant délégation de signature à Madame Clara ROYER, directrice par intérim de l'unité de service et de recherche USR3138 intitulée « Centre français de recherche en Sciences Sociales (CEFRES), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°150091INSHS du 26 mars 2015 portant nomination de Madame Clara ROYER aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n°3138 intitulée « centre français de recherche en Sciences Sociales (CEFRES) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Clara ROYER, directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n°3138 intitulée

« centre français de recherche en Sciences Sociales (CEFRES), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 mars 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC151511DR16

**Décision portant délégation de signature à M. Pascal DAYEZ-BURGEON directeur du Bureau du CNRS de Bruxelles, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC150018DAJ du 16 mars 2015 portant nomination de M. Pascal DAYEZ-BURGEON aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Bruxelles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pascal DAYEZ-BURGEON, directeur du Bureau du CNRS de Bruxelles, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 avril 2015

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC151512DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Pierre COURAL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°150941DAJ du 24 mars 2015 portant nomination de Monsieur Pierre COURAL aux fonctions de directeur des ressources humaines du CNRS à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015 ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pierre COURAL, directeur des ressources humaines du CNRS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction des ressources humaines, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre COURAL, délégation est donnée à **Madame Isabelle LONGIN**, Directrice adjointe des ressources humaines, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre COURAL et de Madame Isabelle LONGIN, délégation est donnée à :

- **Madame Christiane ENAME**, responsable du service formation et itinéraires professionnels,
- **Monsieur Gilles SABAT**, chargé de la gestion des ressources

aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués.

### Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 mai 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-



DEC151514DR16

**Délégation de signature consentie à Madame Brigitte PERUCCA  
par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n°105300DAJ du 3 janvier 2011 portant nomination de Madame Brigitte PERUCCA aux fonctions de directrice de la communication ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°142677DAJ du 11 décembre 2014 portant nomination de Monsieur Fabrice IMPERIALI aux fonctions de directeur adjoint de la communication à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2014 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Mme Brigitte PERUCCA, directrice de la communication, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction de la communication, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Brigitte PERUCCA, délégation est donnée à Madame Raja DRISSI-DAOUDI, directrice adjointe administrative et à **Monsieur Fabrice IMPERIALI**, directeur adjoint de la communication, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

Ange

## **DEC151559DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle au sein de la Délégation Paris Michel-Ange

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC000053DR16 nommant Mme Annie Pardo aux fonctions de cheffe du service des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC060005DR16 nommant M. Jessy Viougeas aux fonctions de chef du service technique et logistique ;

**Vu** la décision DEC100110DR16 nommant M. Christophe Fersing aux fonctions de chef du service des systèmes d'information ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Hélène Naftalski aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC140817DAJ du 28 février 2014 modifiée portant délégation de signature à Mme Hélène Naftalski, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC150924DAJ du 13 avril 2015 portant nomination de Mme Christelle Poulain aux fonctions d'ajointe à la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** - En l'absence de Mme Hélène Naftalski, déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange et de Mme Christelle Poulain, adjointe à la déléguée régionale, délégation de signature ponctuelle est donnée à :

- M. Christophe Fersing, chef du service des systèmes d'information, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 de la décision DEC140817DAJ du 28 février 2014 modifiée susvisée, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1 de l'article 1<sup>er</sup>, du 3 au 7 août 2015 ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

- M. Jessy Viougeas, chef du service technique et logistique, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 de la décision DEC140817DAJ du 28 février 2014 modifiée susvisée, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1 de l'article 1<sup>er</sup>, du 10 au 14 août 2015 ;

- Mme Annie Pardo, cheffe du service des ressources humaines , à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés aux articles 1<sup>er</sup>, 2 et 3 de la décision DEC140817DAJ du 28 février 2014 modifiée susvisée, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1 de l'article 1<sup>er</sup>, du 17 au 21 août 2015.

**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **20 JUIL. 2015**

  
Alain Fuchs

DEC150990DR16

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Justin DANIEL, directeur de l'UMR 8053 «Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe» (CRPLC), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n°100041INSHS du 21 janvier 2010 portant renouvellement de l'UMR n°8053 « Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe » (CRPLC) et de son directeur ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Justin DANIEL, directeur de l'UMR 8053 « Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe » (CRPLC), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur

secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Justin DANIEL, délégation est donnée à :

- Mme Myriam COTTIAS, directeur de recherche CNRS,
- Mme Nathalie COLLAIN, ingénieur d'études
- Mme Pascale CAMPUS, assistant ingénieur

aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 mars 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC151395DR16

**Délégation de signature consentie à Madame Anne RENAULT par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n°112720DAJ portant organisation de la Mission pour l'interdisciplinarité ;

**Vu** la décision n°121836DAJ du 11 juillet 2012 portant nomination de Madame Anne RENAULT aux fonctions de directrice de la Mission pour l'interdisciplinarité ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Anne RENAULT, directrice de la Mission pour l'interdisciplinarité, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles l'institut de Physique, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne RENAULT, délégation est donnée à :

- Madame Vanessa TOCUT, ingénieure de recherche
- Madame Marie-Christine MICHEL, technicienne de recherche

aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1er juin 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-



DEC151392DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°122449DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant nomination de Monsieur Lyasid HAMMOUD aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'institut de Physique ;

**Vu** la décision n°150035DAJ du 27 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Alain SCHUHL aux fonctions de directeur de l'institut de Physique à compter du 1<sup>er</sup> février 2015;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Alain SCHUHL, directeur de l'institut de Physique, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles l'institut de Physique, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SCHUHL, délégation est donnée à **Monsieur Lyasid HAMMOUD**, directeur adjoint administratif de l'institut de Physique aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SCHUHL et de Monsieur Lyasid HAMMOUD, délégation est donnée à **Monsieur Christophe BUQUET**, responsable du budget et des affaires financières de l'institut de Physique, aux fins mentionnées dans l'article 1er ci-dessus.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 février 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC151393DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°150035DAJ du 27 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Alain SCHUHL aux fonctions de directeur de l'institut de Physique à compter du 1<sup>er</sup> février 2015;

**Vu** la décision n°151197DAJ du 28 mai 2015 portant nomination de Madame Isabelle DEAN-ROUQUET aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'institut de Physique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Alain SCHUHL, directeur de l'institut de Physique, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles l'institut de Physique, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SCHUHL, délégation est donnée à **Madame Isabelle DEAN-ROUQUET**, directrice adjointe administrative de l'institut de Physique aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 juin 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC151512DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Pierre COURAL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°150941DAJ du 24 mars 2015 portant nomination de Monsieur Pierre COURAL aux fonctions de directeur des ressources humaines du CNRS à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015 ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pierre COURAL, directeur des ressources humaines du CNRS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction des ressources humaines, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre COURAL, délégation est donnée à **Madame Isabelle LONGIN**, Directrice adjointe des ressources humaines, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre COURAL et de Madame Isabelle LONGIN, délégation est donnée à :

- **Madame Christiane ENAME**, responsable du service formation et itinéraires professionnels,
- **Monsieur Gilles SABAT**, chargé de la gestion des ressources

aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués.

### Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 mai 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC151610DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Gilles Coppin, directeur de l'unité UMR6285 intitulée LAB-STICC, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°6285 intitulée LAB-STICC, dont le directeur est Alain Hillion ;

**Vu** la décision n°DEC133453INS2I du 20 janvier 2014 portant nomination de Gilles Coppin aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6285, intitulée LAB-STICC ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Gilles Coppin, directeur de l'unité mixte de recherche n°6285, à l'effet de signer, au nom de la

déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles Coppin, délégation de signature est donnée à M. Gilles Burel, professeur des universités, M. Ronan Fablet, maître de conférences des universités classe normale et M. Guy Gogniat, professeur des universités 1<sup>ère</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 08 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC151616DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Gilles Coppin pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6285 intitulée LAB-STICC**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°6285 intitulée LAB-STICC, dont le directeur est Alain Hillion ;

**Vu** la décision n°DEC133453INS2I du 20 janvier 2014 portant nomination de Gilles Coppin aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6285, intitulée LAB-STICC ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Gilles Burel, professeur des universités, M. Ronan Fablet, maître de conférences des universités classe normale et M. Guy Gogniat, professeur des universités 1<sup>ère</sup> classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Brest, le 15 juillet 2015

Le directeur d'unité

Gilles COPPIN

DEC151618DR17

**Décision portant délégation de signature à M. François Lallier, directeur de l'unité UMR7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin dont le directeur est François Lallier ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. François Lallier, directeur de l'unité mixte de recherche n°7144, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur

secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Lallier, délégation de signature est donnée à Mme Frédérique Viard, directrice de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Céline Manceau, assistante ingénieure, M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure et Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 08 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

**Décision portant délégation de signature à M. François Lallier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7144 intitulée Adaptation et diversité en milieu marin dont le directeur est François Lallier ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Frédérique Viard, directrice de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Céline Manceau, assistante ingénieure, M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure et Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe, à l'effet de signer au nom de la directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le 10 juillet 2015

Le directeur d'unité

François LALLIER



DEC151621DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Boyen, directrice de l'unité UMR8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins, dont la directrice est Catherine Boyen ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Catherine Boyen, directrice de l'unité mixte de recherche n°8227, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Boyen, délégation de signature est donnée à M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure, Mme Mirjam Czjzek, directrice de recherche de 1<sup>e</sup> classe, Mme Catherine Leblanc, chargée de recherche de 1<sup>e</sup> classe et Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 08 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

**Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Boyen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8227 intitulée Laboratoire de biologie intégrative des modèles marins, dont la directrice est Catherine Boyen ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure, Mme Mirjam Czjzek, directrice de recherche de 1<sup>e</sup> classe, Mme Catherine Leblanc, chargée de recherche de 1<sup>e</sup> classe et Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le 13 juillet 2015

La directrice d'unité

Catherine BOYEN

DEC151630DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Ruchaud, directrice de l'unité USR3151 intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC08A001DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'unité de service et de recherche n°3151, intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines, dont la directrice est Sandrine Ruchaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sandrine Ruchaud, directrice de l'unité de service et de recherche n°3151, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité

d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine Ruchaud, délégation de signature est donnée à M. Stéphane Bach, ingénieur de recherche de 1<sup>e</sup> classe, M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe et Mme Sophie Labrousse, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 09 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID



**Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Ruchaud pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3151 intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC08A001DSI du 19 décembre 2008 portant création de l'unité de service et de recherche n°3151, intitulée Phosphorylation de protéines et pathologies humaines, dont la directrice est Sandrine Ruchaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Stéphane Bach, ingénieur de recherche de 1<sup>e</sup> classe, M. André Thémelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 1<sup>e</sup> classe et Mme Sophie Labrousse, technicienne de la recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le 15 juillet 2015

La directrice d'unité

Sandrine RUCHAUD

DEC151633DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Rafael Encinas de Munagorri, directeur de l'unité UMR6297 intitulée Droit et changement social par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulé Droit et changement social, dont le directeur est Jacques Fialaire ;

**Vu** la décision DEC122440INSHS du 24 septembre 2012 portant nomination de M. Bertrand Faure aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC132814INSHS du 09 octobre 2013 portant cessation de fonctions de M. Bertrand Faure et nomination M. Arnauld Leclerc, directeur par intérim, et Mme Virginie Gautron, directrice-adjointe par intérim, de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC132814INSHS du 13 décembre 2013 portant nomination de M. Arnauld Leclerc, directeur, et Mme Virginie Gautron, directrice-adjointe, de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC151257INSHS du 03 juin 2015 portant cessation de fonctions de M. Arnauld Leclerc et nomination de M. Rafael Encinas de Munagorri, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Rafael Encinas de Munagorri, directeur de l'unité mixte de recherche n°6297, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rafael Encinas de Munagorri, délégation de signature est donnée à Mme Cindy Martin, technicienne de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 09 juillet 2015

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

**Décision portant délégation de signature à M. Rafael Encinas de Munagorri pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6297 intitulée Droit et changement social**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulé Droit et changement social, dont le directeur est Jacques Fialaire ;

**Vu** la décision DEC122440INSHS du 24 septembre 2012 portant nomination de M. Bertrand Faure aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC132814INSHS du 09 octobre 2013 portant cessation de fonctions de M. Bertrand Faure et nomination M. Arnauld Leclerc, directeur par intérim, et Mme Virginie Gautron, directrice-adjointe par intérim, de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC132814INSHS du 13 décembre 2013 portant nomination de M. Arnauld Leclerc, directeur, et Mme Virginie Gautron, directrice-adjointe, de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**Vu** la décision DEC151257INSHS du 03 juin 2015 portant cessation de fonctions de M. Arnauld Leclerc et nomination de M. Rafael Encinas de Munagorri, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social ;

**DECIDE :**

## Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Cindy Martin, technicienne de la recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 12 juillet 2015

Le directeur d'unité

Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151637DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron, directeur de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6629, intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, dont le directeur est Benoît Grébert ;

**Vu** la décision DEC151431INSMI du 30 juin 2015 portant nomination de M. Gilles Carron aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**



Délégation est donnée à M. Gilles Carron, directeur de l'unité mixte de recherche n°6629, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles Carron, délégation de signature est donnée à Mme Stéphanie Benoit, assistante ingénieure et Mme Anne Philippe, professeure des universités de 1<sup>e</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 09 juillet 2015

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC151639DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6629, intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, dont le directeur est Benoît Grébert ;

**Vu** la décision DEC151431INSMI du 30 juin 2015 portant nomination de M. Gilles Carron aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Stéphanie Benoit, assistante ingénieure et Mme Anne Philippe, professeure des universités de 1<sup>e</sup> classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 15 juillet 2015

Le directeur d'unité

Gilles CARRON

DEC151702DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Christophe Delacourt, directeur de l'unité UMR6538 intitulée Domaines océaniques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité n°6538 intitulée Domaines océaniques, dont le directeur est Christophe Delacourt ;

**Vu** la décision DEC150423DAJ du 02 février 2015 portant suspension des effets de la décision n°131634DR17 du 16 mai 2013 donnant délégation de signature à Christophe Delacourt, directeur de l'unité mixte UMR6538 ;

**Vu** la décision DEC150424DAJ du 02 février 2015 portant délégation de signature à Anne-Marie Tréguier, directrice de l'unité UMS3113, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire pour la gestion financière de l'UMR6538 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Delacourt, de l'unité UMR6538, à l'effet de signer, à compter du 17 juillet 2015, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Delacourt, délégation de signature est donnée à M. Jacques Deverchère, professeur des universités de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

A compter de cette même date, la délégation de signature d'Anne-Marie Tréguier en date du 02 février 2015 est abrogée.

### **Article 5**

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 juillet 2015

La déléguée régionale



Clarisse DAVID

DEC151730DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Christophe Delacourt pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6538 intitulée Domaines océaniques**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité n°6538 intitulée Domaines océaniques, dont le directeur est Christophe Delacourt ;

**Vu** la décision DEC150423DAJ du 02 février 2015 portant suspension des effets de la décision n°131634DR17 du 16 mai 2013 donnant délégation de signature à Christophe Delacourt, directeur de l'unité mixte UMR6538 ;

**Vu** la décision DEC150424DAJ du 02 février 2015 portant délégation de signature à Anne-Marie Tréguier, directrice de l'unité UMS3113, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire pour la gestion financière de l'UMR6538 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jacques Deverchère, professeur des universités de classe exceptionnelle, à l'effet de signer, à compter du 17 juillet 2015, au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne



responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

## **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 3**

A compter de cette même date, la délégation de signature d'Anne-Marie Tréguier en date du 02 février 2015 est abrogée.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 28 juillet 2015

Le directeur d'unité

Christophe DELACOURT

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

DEC151265DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Christian Le Bart, directeur de l'unité USR3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC121177INSHS du 16 avril 2012 portant création de l'unité de service et de recherche n°3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne dont le directeur est Christian Le Bart ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christian Le Bart, directeur de l'unité de service et de recherche n°3549, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian Le Bart, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Bleunven, ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 mai 2015

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**Décision portant délégation de signature à M. Christian Le Bart pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC121177INSHS du 16 avril 2012 portant création de l'unité de service et de recherche n°3549 intitulée Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne dont le directeur est Christian Le Bart ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Valérie Bleunven, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 25 juin 2015

Le directeur d'unité

Christian LE BART

DEC151267DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Bernard Kloareg, directeur de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC08A005DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de la fédération de recherche n°2424, intitulée Station biologique de Roscoff dont le directeur est Bernard Kloareg ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bernard Kloareg, directeur de la fédération de recherche n°2424, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard Kloareg, délégation de signature est donnée à M. André Themelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 2<sup>e</sup> classe et Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 mai 2015

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**Décision portant délégation de signature à M. Bernard Kloareg pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC08A005DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de la fédération de recherche n°2424, intitulée Station biologique de Roscoff dont le directeur est Bernard Kloareg ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. André Themelin, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, Mme Béatrice Noblot, ingénieure d'études de 2<sup>e</sup> classe et Mme Dominique Le Duff, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le 22 juin 2015

Le directeur d'unité

Bernard KLOAREG

DEC151270DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Jézéquel, directeur de l'unité UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 01 mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires, dont le directeur est Jean-Marc Jézéquel ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Marc Jézéquel, directeur de l'unité mixte de recherche n°6074, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement

de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Jézéquel, délégation de signature est donnée à M. Bruno Arnaldi, professeur des universités de classe exceptionnelle, M. Marc Meneyrol, ingénieur de recherche 1<sup>e</sup> classe et Mme Evelyne Orain, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 mai 2015

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Jézéquel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6074 intitulée Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires, dont le directeur est Jean-Marc Jézéquel ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bruno Arnaldi, professeur des universités de classe exceptionnelle, M. Marc Meneyrol, ingénieur de recherche 1<sup>e</sup> classe et Mme Evelyne Orain, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 26 juin 2015

Le directeur d'unité

Jean-Marc JEZEQUEL

DEC150775DR18

Décision donnant délégation de signature à Mme Marie-Christine Ho Ba Tho, directrice de l'unité UMR7338 intitulée Biomécanique et bioingénierie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement l'unité UMR7338, intitulée Biomécanique et bioingénierie, dont la directrice est Mme Marie-Christine Ho Ba Tho ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Marie-Christine Ho Ba Tho, directrice de l'unité UMR7338 Biomécanique et bioingénierie, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



Délégation Nord-Pas de Calais  
et Picardie

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Espace Recherche et Innovation  
2, rue des Canoniers  
59046 LILLE Cedex

T. 03 20 12 58 00  
F. 03 20 63 00 43

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Christine Ho Ba Tho, délégation de signature est donnée à Mme Cécile Legallais, DR CNRS, et Mme Catherine Lacourt, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision DEC120172DR18 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 2015

La déléguée régionale  
Françoise Paillous



DEC150445DR18

Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Boutin, directeur de l'unité UMS3702 intitulée Institut de Biologie de Lille, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMS3702, intitulée Institut de Biologie de Lille, dont le directeur est M. Philippe Boutin ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Philippe Boutin, directeur de l'unité UMS3702 intitulée Institut de Biologie de Lille, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### Article 2

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Boutin, délégation de signature est donnée à M. Frédéric Lefebvre jusqu'au 31 mai 2015, IE CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, et à :

1. Mme Régine Blanchet, T CNRS, pour les marchés et commandes relevant du 1. mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> ;
2. Mme Francine Cluckers, T CNRS, pour ordres de mission ainsi que les bons de transport relevant du 2. mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 01/01/2015

La déléguée régionale  
Françoise Paillous

DEC150624DR18

Décision donnant délégation de signature à M. Patrice Simon, directeur de l'unité FR3104 intitulée ALISTORE-ERI par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**Vu** la décision DEC122740DSI du 26 septembre 2007 approuvant le renouvellement de l'unité FR3104, intitulée ALISTORE-ERI, dont le directeur est Patrice SIMON ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Patrice Simon, directeur de l'unité FR3104 intitulée ALISTORE-ERI, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### Article 2

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice Simon, délégation de signature est donnée à Mme Anne Charbonnier, IE CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La décision DEC110142DR18 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 2015

La déléguée régionale  
Françoise Paillous



DEC150626DR18

Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FR3459 intitulée Réseau sur le Stockage Electrochimique de l'Energie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;

**Vu** la décision DEC122891DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité FR3459, intitulée Réseau sur le Stockage Electrochimique de l'Energie, dont le directeur est M. Jean-Marie Tarascon ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FR3459 intitulée Réseau sur le Stockage Electrochimique de l'Energie, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### Article 2

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



Délégation Nord-Pas de Calais  
et Picardie

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Espace Recherche et Innovation  
2, rue des Canoniers  
59046 LILLE Cedex

T. 03 20 12 58 00  
F. 03 20 63 00 43

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marie Tarascon, délégation de signature est donnée à M. Patrice Simon, PR Toulouse 3, et à Mme Anne Charbonnier, IE CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 2015

La déléguée régionale  
Françoise Paillous



## **DEC151629DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Joël Bertrand, conseiller spécial auprès du président du CNRS

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC141465DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de conseiller spécial auprès du président du CNRS ;

**Vu** le projet de lettre d'intention relative à la mission spatiale *Space based multiband astronomical Variable Objects Monitor* (SVOM) conclu entre l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), le Conseil national de la science et de la technologie (CONACTY), l'Université d'Aix Marseille (AMU), le Centre national d'études spatiales (CNES) et le CNRS ;

**Vu** le projet de lettre d'intention relative à la mise en place d'une unité mixte internationale (UMI) au terme du LIA *Laboratoire International Solomon Lefschetz Associé* (LAISLA) conclu entre l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), le Conseil national de la science et de la technologie (CONACTY) et le CNRS ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Joël Bertrand, conseiller spécial auprès du président du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la lettre d'intention relative à la mission spatiale SVOM et la lettre d'intention relative à la mise en place d'une UMI au terme du LIA LAISLA, conclues entre le CNRS et les organismes susvisés.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 9 juillet 2015

Alain Fuchs

## **DEC151666DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie France Daumas-Ladouce (DIRE)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC122438DAJ du 21 septembre 2012 portant nomination de M. Ludovic Hamon aux fonctions de directeur adjoint responsable du pôle « Relation avec les entreprises et transfert de l'innovation » de la DIRE ;

**Vu** la décision DEC132919DAJ du 28 février 2014 portant nomination de Mme Marie-Pierre Comets aux fonctions de directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises ;

**Vu** la décision DEC140848DAJ du 28 février 2014 modifiée portant délégation de signature à Mme Marie-Pierre Comets, directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises ;

**Vu** la décision DEC151133DAJ du 28 mai 2015 portant fin de fonctions et nomination de M. Pierre Roy aux fonctions de directeur adjoint responsable du pôle « Science et Innovation » de la DIRE ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – En l'absence de Mme Marie-Pierre Comets, directrice de l'innovation et des relations avec les entreprises, de M. Pierre Roy, directeur adjoint responsable du pôle « Science et Innovation » et de M. Ludovic Hamon, directeur adjoint responsable du pôle « Relation avec les entreprises et transfert de l'innovation », délégation de signature ponctuelle est donnée à Mme Marie-France Daumas-Ladouce, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1<sup>er</sup> de la décision DEC140848DAJ du 28 février 2014 modifiée susvisée, du 12 août au 25 août 2015.



**Art. 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Alain Fuchs

**DEC151672DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC150663DAJ du 28 février 2015 portant nomination de M. Christophe Coudroy aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

**Vu** les projets de contrats de site de l'Université Paris-Saclay, Languedoc Roussillon Universités et l'Université Lille-Nord de France pour la période 2015-2019 ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Christophe Coudroy, directeur général délégué aux ressources, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les contrats de site de l'Université Paris-Saclay, Languedoc Roussillon Universités et l'Université Lille-Nord de France pour la période 2015-2019.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 juillet 2015

Alain Fuchs

**DEC151679DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du bureau du CNRS à Pékin

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC133075DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de M. Antoine Mynard aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Pékin ;

**Vu** le projet de Memorandum of Understanding (MoU) conclu entre le Ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI), l'*East China Normal University* (ECNU) et le CNRS ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Antoine Mynard, directeur du bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le MoU conclu entre le MAEDI, l'ECNU et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Alain Fuchs

**DEC151700DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Stéphanie Thiebault, directrice de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC130233DAJ du 30 janvier 2013 portant nomination de Mme Stéphanie Thiebault aux fonctions de directrice de l'INEE ;

**Vu** le projet de convention de subvention relative au projet « Expertise collective relative à l'eutrophisation des milieux aquatiques » conclu entre l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) et le CNRS ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à Mme Stéphanie Thiebault, directrice de l'INEE, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de subvention relative au projet « Expertise collective relative à l'eutrophisation des milieux aquatiques » conclue entre l'ONEMA et le CNRS

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Alain Fuchs

DEC151643DASTR

**Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la création de l'Ecole normale supérieure de Rennes**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2013-924 du 17 octobre 2013 portant création de l'Ecole normale supérieure de Rennes ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI du 5 janvier 2012 modifiée portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** la décision n° DEC121177INSHS du 16 avril 2012 portant création de l'unité de service et de recherche (USR) n°3549 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne » ;

**Sur** proposition du directeur de la direction d'appui à la structuration de la recherche ;

**Vu** l'avis des directeurs d'institut concernés ;

**Vu** l'avis des établissements partenaires ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 18 octobre 2013, les dispositions relatives aux unités mentionnées ci-après sont modifiées ainsi qu'il suit :

- 1.1. A l'article 2 de la décision n°DEC122742DSI susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche (UMR) n°6074 intitulée « Institut de recherche en informatique et systèmes », les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN » sont remplacés par les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES ».
- 1.2. A l'article 2 de la décision n°DEC122742DSI susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche (UMR) n°6625 intitulée « Institut de recherche mathématique de Rennes », les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN » sont remplacés par les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES ».



- 1.3. A l'article 1 de la décision n°DEC121177INSHS susvisée portant création l'unité de service et de recherche (USR) n°3549 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne», les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE CACHAN » sont remplacés par les termes « ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES ».

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Pour le président et par délégation  
Le Directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste

DEC150962INSIS

**Décision portant création de l'unité mixte de service UMS3722 intitulée AlgoSolis**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

**Vu** l'accord de l'Université de Nantes ;

**Vu** l'avis du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Création**

L'unité mixte de service (UMS) n°3722 intitulée AlgoSolis est créée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Institut de rattachement : INSIS

Délégation : Bretagne et Pays-de-la-Loire

Etablissement partenaire : Université de Nantes

Section d'évaluation : 10

**Article 2 : Nomination**

M. Jérémy Pruvost, Professeur à l'Université de Nantes, est nommé directeur de cette unité mixte de service à compter de la date fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs



DEC151737DASTR

Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la transformation de l'*université des Antilles et de la Guyane* en *université des Antilles*

LE PRESIDENT,

**Vu** la loi n°2015-737 du 25 juin 2015 portant transformation de l'*université des Antilles et de la Guyane* en *université des Antilles*, ratifiant diverses ordonnances relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche et portant diverses dispositions relatives à l'enseignement supérieur ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 modifiée, portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** la décision n°DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 modifiée, portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS) ;

**Vu** la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** la décision n°DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS) ;

**Sur** proposition du directeur de la direction d'appui à la structuration de la recherche ;

**Vu** l'avis des directeurs d'institut concernés ;

**Vu** l'avis des établissements partenaires ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 25 juin 2015, les dispositions relatives aux unités mentionnées ci-après sont modifiées ainsi qu'il suit :

1.1. A l'article 2 de la décision n°DEC133018DGDS susvisée, dans les dispositions relatives aux unités mixtes de recherche suivantes, les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE » sont remplacés par les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES » :

- Evolution Paris Seine (UMR n°7138) ;
- Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques (UMR n°7208).



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

- 1.2. A l'article 2 de la décision n°DEC142119DGDS susvisée, dans les dispositions relatives aux unités mixtes de recherche suivantes, les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE » sont remplacés par les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES » :
- Géosciences Montpellier (UMR n°5243) ;
  - Centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la caraïbe (UMR n°8053) ;
  - Ecologie des forêts de Guyane (UMR n°8172).
- 1.3. A l'article 1 de la décision n°DEC142134DGDS susvisée, dans les dispositions relatives au groupement de recherche « Groupe de Recherche en Écologie Tropicale » (GDR n°3716), les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE » sont remplacés par les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES ».

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Pour le président et par délégation  
Le Directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste

DEC151768DASTR

Décision portant modification de la décision collective n°DEC140018DGDS portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS)

LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 modifiée, portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes non exclusivement CNRS) ;

**Sur** proposition de la directrice de l'institut écologie et environnement ;

**Vu** l'avis des établissements partenaires ;

DECIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A l'article 1 de la décision n°DEC140018DGDS susvisée, dans les dispositions relatives aux groupements de recherche suivants, les termes « UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE » sont remplacés par les termes « UNIVERSITE DE GUYANE » :

- Littoral de Guyane sous influence Amazonienne : Dynamique et vulnérabilité des communautés et des écosystèmes (GDR n°3586) ;
- Médiation chimique dans l'environnement - Ecologie Chimique (GDR n°3658).

**Art.2.** - La présente décision, qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Pour le président et par délégation  
Le Directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste

DEC151729DASTR

**Décision portant modification du dispositif partenarial de certaines unités suite à la création de CentraleSupélec**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret 2014-1679 du 30 décembre 2014 portant création de CentraleSupélec ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°DEC122742DSI du 5 janvier 2012 modifiée, portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** la décision n°DEC122891DGDS du 19 décembre 2012 modifiée, portant création et renouvellement des fédérations de recherche ;

**Vu** la décision n°DEC130388INS2I du 14 février 2013 portant modification des partenaires de l'unité mixte de recherche UMR6074 intitulée « Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA) ;

**Vu** la décision n°DEC133022DGDS du 20 décembre 2013 modifiée, portant création et renouvellement des unités mixtes internationales ;

**Vu** la décision n°DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 modifiée, portant création et renouvellement des fédérations de recherche ;

**Vu** la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

**Vu** la décision n°DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant création et renouvellement des fédérations de recherche ;

**Vu** la décision n°DEC142127DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant renouvellement des unités propres de recherche ;

**Vu** la décision n°DEC142128DGDS du 18 décembre 2014 modifiée, portant création et renouvellement des unités de service et de recherche ;

**Sur** proposition du directeur de la direction d'appui à la structuration de la recherche ;

**Vu** l'avis des directeurs d'institut concernés ;

**Vu** l'avis des établissements partenaires ;

**DECIDE :**



**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les dispositions relatives aux unités mentionnées ci-après sont modifiées ainsi qu'il suit :

- 1.1. A l'article 2 de la décision n°DEC122742DSI susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche intitulée « Institut d'Electronique et de Télécommunications de Rennes » (UMR n°6164), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.2. A l'article 1 de la décision n°DEC122891DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à la fédération de recherche intitulée « Fédération Génie Industriel, Mécanique, Matériaux » (FR n°3574), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.3. A l'article 1 de la décision n°DEC130388INS2I susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche intitulée « Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires » (UMR n°6074), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.4. A l'article 2 de la décision n°DEC133022DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité mixte internationale intitulée « GEORGIA TECH-CNRS » (UMI n°2958), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.5. A l'article 2 de la décision n°DEC133023DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à la fédération de recherche intitulée « Fédération Francilienne de Mécanique - matériaux, structures, procédés » (FR n°2609), les termes « ECOLE CENTRALE PARIS » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.6. A l'article 2 de la décision n°DEC133023DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à la fédération de recherche intitulée « Fédération de Recherche sur l'Energie Solaire » (FR n°3344), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.7. A l'article 2 de la décision n°DEC142119DGDS susvisée, dans les dispositions relatives aux unités mixtes de recherche suivantes, les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC » :
  - Laboratoire des Signaux et Systèmes (UMR n°8506) ;
  - Laboratoire Génie électrique et électronique de Paris (UMR n°8507) ;
  - Laboratoire de Photonique Quantique et Moléculaire (UMR n°8537) ;
  - Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux (UMR n°8579) ;
  - Structures, propriétés et modélisation des solides (UMR n°8580) ;
  - Laboratoire de Recherche en Informatique (UMR n°8623).
- 1.8. A l'article 1 de la décision n°DEC142124DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à la fédération de recherche intitulée « Fédération pour l'Enseignement et la Recherche sur la Métallurgie en Ile de France » (FR n°3701), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.9. A l'article 2 de la décision n°DEC142124DGDS susvisée, dans les dispositions relatives aux fédérations de recherche intitulées « Fédération de Recherche sur l'Énergie Photovoltaïque » (FR n°3393) et « Fédération de Mathématiques de l'Ecole Centrale Paris » (FR n°3487), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».

- 1.10. A l'article 1 de la décision n°142127DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité propre de recherche intitulée « Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion » (UPR n°288), les termes « ECOLE CENTRALE PARIS » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».
- 1.11. A l'article 1 de la décision n°DEC142128DGDS susvisée, dans les dispositions relatives à l'unité de service et de recherche intitulée « Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay » (USR n°3683), les termes « SUPELEC » sont remplacés par les termes « CENTRALESUPELEC ».

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2015

Pour le président et par délégation  
Le Directeur général délégué à la science

Philippe Baptiste

DEC151903DR02

**Décision relative au tarif des produits de l'unité l'UMR 7209 intitulée Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements (AASPE)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°111332DAJ en date du 24 juin 2011 portant nomination de Mme Christine d'Argouges aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription de Paris B ;

**Vu** la décision n° 140807DAJ en date du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription de Paris B notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs de la prestation d'analyse isotopique (d15N, d13C) d'échantillons contenant de la matière organique réalisée par l'UMR7209 intitulée AASPE sont fixés selon le barème joint en annexe.

Ces tarifs exprimés HT, sont à majorer de la TVA au taux en vigueur, à l'exception des clients CNRS.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 3 :**

La présente décision annule et remplace celle référencée DEC151385DR03 du 5 juin 2015.

Elle fait suite au transfert le 15 juillet 2015, des unités associées au Museum National d'Histoire Naturelle de la Délégation Ile de France Est à la délégation Paris B dans le cadre de la réorganisation du périmètre des délégations du CNRS en Ile de France.

**Article 4 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 août 2015

Pour le président et par  
délégation,  
La déléguée régionale pour la  
circonscription Paris B  
Christine d'Argouges



**Tarif de la prestation réalisée par l'UMR7209 intitulée AASPE**

Prestation	CNRS	Autres établissements publics	Clients privés
Analyse isotopique (d15N, d13C) d'échantillons contenant de la matière organique	10,00 €	10,00€	28,35€

DEC151902DR02

**Décision relative au tarif des produits de l'unité l'UMR 7196  
intitulée Structure et Instabilité des Génomes**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°111332DAJ en date du 24 juin 2011 portant nomination de Mme Christine d'Argouges aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription de Paris B ;

**Vu** la décision n° 140807DAJ en date du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Christine d'Argouges, déléguée régionale pour la circonscription de Paris B notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs des diverses prestations réalisées par l'UMR7196 intitulée Structure et Instabilité des Génomes sont fixés selon le barème joint en annexe.

Ces tarifs exprimés HT, sont à majorer de la TVA au taux en vigueur, à l'exception des clients CNRS.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 3 :**

La présente décision annule et remplace celle référencée DEC150615DR03 du 12 février 2015.

Elle fait suite au transfert le 15 juillet 2015, des unités associées au Museum National d'Histoire Naturelle de la Délégation Ile de France Est à la délégation Paris B dans le cadre de la réorganisation du périmètre des délégations du CNRS en Ile de France.

**Article 4 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 août 2015

Pour le président et par  
délégation,  
La déléguée régionale pour la  
circonscription Paris B  
Christine d'Argouges

**Tarif de la prestation réalisée par l'UMR 7196 intitulée Structure et Instabilité des Génomes**

Prestations	CNRS	Autres établissements publics
Design et synthèse des ARN guides et cas9	500,00 €	500,00€
Design et synthèse des ARN guides et cas9 avec tests d'activité	1000,00€	1000,00€

**DEC151229DR16**

**Décision relative aux tarifs de l'hébergement Maison Saint Georges en Guyane**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange.

**Vu** la décision n°100019DAJ du 14 novembre 2014, donnant délégation de signature à Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs pour l'hébergement à la Maison Saint Georges incluent une nuitée, et sont fixés comme suit :

Statut	Tarif Journalier	Tarif Mensuel
Lauréat Appel à Projets	5,00	100,00 €
Etudiant	5,00	100,00 €
Chercheurs CNRS	8,00 €	

Chercheurs Extérieurs	10,00€	
--------------------------	--------	--

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 janvier 2015

Pour le président et par  
délégation,

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris  
Michel-Ange

DEC151572DR17

**Décision relative à la tarification de l'ouvrage "Le Plancton" édité par la Station Biologique de Roscoff (FR2424)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC131272DAJ en date du 19/04/2013 portant nomination de Mme Clarisse DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription de Bretagne Pays de la Loire ;

**Vu** la décision n°DEC131272DAJ en date du 19/04/2013 donnant délégation de signature à Mme Clarisse DAVID délégué(e) régional(e) pour la circonscription de Bretagne Pays de la Loire, notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le tarif du livre « LE PLANCTON » édité par la FR2424 intitulée Station Biologique de Roscoff est fixé selon le barème ci-dessous :

- Tout public : 18.96€ HT
- Réduction de 20% sur le prix public TTC pour les librairies (code APE 4761Z) et/ou à partir d'une commande de 5 exemplaires. Port en sus.

Auquel s'ajoute la TVA au taux en vigueur

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 01/06/2015.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 7 juillet 2015

Pour le président et par  
délégation,  
La déléguée régionale  
Clarisse DAVID





CNRS UPMC

# Station Biologique Roscoff

**Mme Clarisse DAVID**  
Déléguée régionale DR17  
CNRS – Délégation Bretagne Pays de la Loire

Objet : Tarification livre « Le Plancton »

Madame la Déléguée régionale,

Veillez trouver ci-dessous les éléments nécessaires à l'élaboration de la tarification de l'ouvrage intitulé « Le plancton », ouvrage qui sera, dès votre accord, mis à la vente par le service « Editions de la Station Biologique de Roscoff ».

## **Description du produit**

Ouvrage en français de 136 pages intitulé : LE PLANCTON

Le livre « LE PLANCTON », traduit du japonais, vous introduit simplement au cœur de la formidable diversité du plancton à travers des fiches individuelles représentatives des espèces les plus emblématiques, des galeries de photo, et des encarts pédagogiques sur les grandes problématiques liées à l'écologie des écosystèmes aquatiques.

Traduction de l'ouvrage japonais. ZUKAN PLANKTON. Mise en page / Relecture / Suivi / Relations imprimeurs

## **Typologie clientèle**

- Chercheurs / Etudiants / Enseignants-chercheurs / Particuliers

## **Concurrence**

Regards sur les ouvrages français édités soit par des éditions publiques ou privées sur les sciences biologiques en 2014

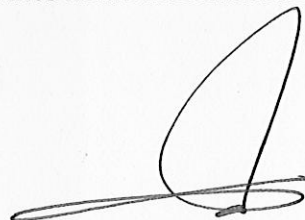
- Editions Quae (éditions INRA, IFREMER, IRSTEA, CIRAD)
  - o Géants des profondeurs, 144 pages, 20 €
  - o Où se cache la diversité en ville, 168 pages, 20,50 €
- Institut Océanographique, Paris
  - o Les Méduses, Editions du Rocher, 144 pages : 19,90 €
- CNRS Editions
  - o Invertébrés d'eau douce (livre de 2010) : 38 €
- Editions ULMER
  - o Plancton, 2013 ; 216 pages : 39,90 €

Nous pouvons donc considérer que le prix de notre ouvrage se situe dans la norme du prix de vente français (rapport nbre de pages/prix avec un ouvrage scientifique en quadrichromie).

**Prévision de vente**

600 exemplaires. Prévision d'une remise de 20% sur le prix TTC pour les librairies (code APE 4761Z) et/ou à partir d'une commande de 5 exemplaires. Port en sus.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous prie de croire, Madame la Déléguée régionale à l'assurance de mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small flourish at the end.

André THEMELIN  
Responsable Administratif

## DEC151580INSHS

*Décision portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n° 8138 Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (IRICE)*

### Le Président,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8138 intitulée Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (IRICE) ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**Vu** l'avis du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

### Décide

#### Article 1

L'intitulé de l'unité mixte de recherche n° 8138 est modifié comme suit à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 :

- les termes : « Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe » sont remplacés par les termes : « Sorbonne-Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe ».

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2015



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Pour le président et par  
délégation,  
Le directeur général délégué à la  
science  
Philippe Baptiste

DEC151795DR01

**Décision portant renouvellement d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR841 intitulée « Institut de recherche et d'histoire des textes »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision n°151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à M. Patrick MOUNAUD, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (PVJ) ;

**Vu** la décision n°142127DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'UPR841,

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, le conseil de laboratoire de l'UPR841 est renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 19 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 12 membres élus ;
- 6 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 29 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional



Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66

DEC151577DASTR

**Décision portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS – Délégation Paris-Villejuif**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographiques ;

**Vu** la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - A compter du 15 juillet 2015, les structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS listées à l'annexe de la présente décision sont rattachées à la délégation régionale Paris-Villejuif du CNRS.

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Le Président  
Alain Fuchs



## DEC151577DASTR - Annexe unique

CODE UNITE	INTITULÉ UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTEUR DU 15/07/2015
ERL7240	Biomécanique & Appareil Respiratoire : une approche multi-échelles	BCR	LOUIS Bruno	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
ERL9215	Laboratoire de recherche sur la croissance cellulaire, la réparation et la régénération tissulaires		PAPY Dulce	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3242	Institut d'Alembert		DEPREZ Eric	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3311	Institut Farman		DE VUYST Florian	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3435	Travail, Emploi et Politiques Publiques	TEPP	L'HORTY Yannick	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3522	Fédération de recherche Bézout	BEZOUT	LOUBATON Philippe	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3553	Handicap		RAVAUD Jean-François	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FR3701	Fédération pour l'Enseignement et la Recherche sur la Métallurgie en Ile de France	FERMI	CHAMPION Yannick	INC	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FRE3561	Institut de Biologie Systémique et Synthétique	iSSB	FAULON Jean-Loup	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
FRE3705	Laboratoire interdisciplinaire sciences, innovations, sociétés	LISIS	JOLY Pierre-Benoît	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
GDR2439	Modélisations mathématiques et simulations numériques liées à la gestion des déchets nucléaires	MOMAS	LELIEVRE Tony	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
GDR3333	Réseau Français de Chimie Théorique	RFCT	ASSFELD Xavier	INC	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
GDR3475	Analyse multifractale	AM	JAFFARD Stéphane	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
GDR3662	Opportunités et défis posés par l'augmentation de la longévité et la reconfiguration des cycles de vie des populations	Viellissement	ROBINE Jean-Marie	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR5157	SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux)	SAMOVAR	BEN AMEUR Walid	INS2I	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR7107	Laboratoire de Langues & Civilisations à Tradition Orale	LACITO	NAIM Samia	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR7154	Institut de physique du globe de Paris	IPGP	JAUPART Claude	INSU	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR7182	Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est	ICMPE	LATROCHE Michel	INC	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR7583	Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques	LISA	COLL Patrice	INSU	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8029	Laboratoire des Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Energie	SATIE	LARZABAL Pascal	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8030	Génomique métabolique		SALANOUBAT Marcel	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8049	Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge	LIGM	NICAUD Cyril	INS2I	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8050	Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées	LAMA	SABOURAU Stephane	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8071	Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Evry	LaMME	GLOTER Arnaud	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8113	Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée	LBPA	BUCKLE Malcolm	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8126	Signalisation, noyaux et innovations en cancérologie		WIELS Joelle	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8134	Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés	LATTS	COUTARD Olivier	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8135	Langage, langues et cultures d'Afrique noire	LLACAN	METTOUCHI Amina	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8200	Stabilité génétique et oncogenèse		KANNOUCHE Patricia-Laila	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8202	Structure et Dynamique des Langues	SEDYL	LEGLISE Isabelle	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8203	Vectorologie et thérapeutiques anticancéreuses		MIR Luis	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8205	Laboratoire Navier	NAVIER	SAB Karam	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8208	Modélisation et simulation multi-échelle	MSME	NAILI Salah	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8211	CERMES 3 CENTRE DE RECHERCHE MEDECINE, SCIENCES, SANTE, SANTE MENTALE, SOCIETE		GAUDILLIERE Jean-Paul	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8230	Centre Jean Pépin		CAYE Pierre	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8531	Photophysique et Photochimie Supramoléculaires et Macromoléculaires	PPSM	MIOMANDRE Fabien	INC	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8535	Laboratoire de Mécanique et Technologie	LMT-CACHAN	RAGUENEAU Frédéric	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8536	Centre de mathématiques et de leurs applications	CMLA	VAYATIS Nicolas	INSMI	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8537	Laboratoire de Photonique Quantique et Moléculaire	LPQM	RAK Isabelle	INSIS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8568	Centre international de recherche sur l'environnement et le développement	CIREDD	LECOCQ Franck	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8584	Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes	LEM	DE FRANCESCHI Sylvio Hermann	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8587	Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie et l'Environnement	LAMBE	SALPIN Jean-Yves	INC	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8589	Laboratoire de Médiévisitisme Occidentale de Paris	LAMOP	BERNARDI Philippe	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMR8643	Laboratoire Spécification et Vérification	LSV	FRIBOURG Laurent	INS2I	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif

## DEC151577DASTR - Annexe unique

CODE UNITE	INTITULÉ UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 15/07/2015
UMR9196	Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux		HEIDMANN Thierry	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMS3454	Unité mixte de service de l'Institut de Physique du Globe de Paris	UMS-IPGP	JAUPART Claude	INSU	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMS3563	Unité mixte de service "Enveloppes fluides : de la ville à l'exobiologie"	EFLUVE	BEEKMANN Matthias	INSU	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMS3628	France Génomique	FG	LE BER Pierre	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UMS3655	Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse	AMMICA	SCOAZEC Jean-Yves	INSB	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UPR299	Centre d'Etudes Himalayennes	CEH	RAMIREZ Philippe	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
UPS2259	Cultures, Langues, Textes		CARON Bernard	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
USR3683	Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay	MSH Paris-Saclay	DIDRY Claude	INSHS	Ile-de-France Est	Paris-Villejuif
ERL3649	Neuroplasticité et Thérapies des Addictions		NOBLE Florence	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
ERL8252	Centre de recherche sur l'inflammation		MONTEIRO Renato	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
ERL8254	Laboratoire d'hématologie		HERMINE Olivier	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
FR2393	Institut de linguistique Française	ILF	NEVEU Franck	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
FR2559	Typologie et universaux linguistiques : données et modèles		BRIL Isabelle	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
FR2609	Fédération Francilienne de Mécanique - matériaux, structures, procédés	F2M-msp	FOREST Samuel	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
FR3567	Centre Interdisciplinaire Chimie Biologie - Paris	CICB-Paris	CHARBONNIER Frédéric	INC	Paris A	Paris-Villejuif
FR3616	Imagerie X pour la recherche en ostéo-articulaire	IMOSAR	CHAPPARD Christine	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
FR3634	Fédération de Recherche en Informatique Fondamentale de Paris-Diderot	FR LIAFA-PPS	FRAIGNIAUD Pierre	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
FR3636	Fédération de Recherche en Neurosciences des Saints-Pères		ZYTNIKI Daniel	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
FR3640	Paris Centre for Quantum Computing	PCQC	KERENIDIS Iordanis	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
FRE3593	Sciences, Normes, Décision	SND	ANDLER Daniel	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
FRE3643	Pôle d'histoire de l'analyse et des représentations économiques	PHARE	SIGOT Nathalie	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
FRE3669	Maison de la Recherche Paris IV - Sorbonne		CHALINE Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3159	Réseau Meetochondrie		PRIP BUUS Carina	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3177	Diplomatique		BARRET Sebastien	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3182	Nanoalliages : synthèse, structures et propriétés	Nanoalliages	RICOLLEAU Christian	INP	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3195	Langues, Langage oral et cognition : acquisition et dysfonctionnements	ADYLOC	HICKMANN-PERRIN Maya	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3357	L'image en anthropologie	IMA	COLLEYN Jean-Paul	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3440	Neurosciences cognitives du développement		BARBU-ROTH Marianne	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3476	Statistique et santé	Stat et santé	GUIHENNEUC-JOUYAUX Chantal	INSMI	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3545	Les récepteurs couplés aux protéines G - de la physiologie au médicament	RCPG-Physio-Med	JOCKERS Ralf	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3557	Groupe de Recherche en Psychiatrie	GDR_Psy	KREBS Marie-Odile	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3588	Mécanique et Physique des systèmes complexes	MéPHY	ROMAN Benoit	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3607	Connaissance de l'Europe médiane.	C.E.M.	MARES Antoine	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3650	Action Concertée pour l'Etude des Matériaux sous très grandes Vitesses de Déformations	ACO-CHOCOLAS	BERTHE Laurent	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3700	ESARS : Esthétique Arts & Sciences		KAPOULA-SAINTE FARE GARNOT Zoi	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
GDR3719	Philosophie des Mathématiques	GDR PhilMath	SZCZECINIARZ Jean-Jacques	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
GDR720	Information, signal, image, vision	ISIS	BLANC FERAUD Laure	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
UMR3320	Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique	LISE	LIMA Léa	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR3329	Architecture Urbanisme Société : Savoirs, Enseignement, Recherche	AUSSER	LANCRET Nathalie	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR5141	Laboratoire Traitement et Communication de l'Information	LTCI	CAPPE Olivier	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif



## DEC151577DASTR - Annexe unique

CODE UNITE	INTITULÉ UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTEUR DU 15/07/2015
UMR7018	Laboratoire de Phonétique et Phonologie	LPP	HALLE Pierre	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7048	CEVIPOF - Centre de Recherches Politiques de Sciences Po	CEVIPOF	FOUCAULT Martial	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7049	Observatoire sociologique du changement	OSC	OBERTI Marco	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7050	Centre de recherches internationales	CERI	DIECKHOFF Alain	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7052	Laboratoire de Bioingénierie et Biomécanique Ostéo-articulaires	B2OA	PETITE Hervé	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7057	Laboratoire Matière et Systèmes Complexes	MSC	AUVRAY Loic	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7086	Interfaces, Traitements, Organisation et Dynamique des Systèmes	ITODYS	MAUREL François	INC	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7089	Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications	LIAFA	FRAIGNIAUD Pierre	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7106	Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques	CERSA	BORGETTO Michel	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7110	Laboratoire de Linguistique Formelle	LLF	ABEILLE Anne	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7116	Centre de sociologie des organisations	CSO	BORRAZ Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7126	Preuves, Programmes et Systèmes	PPS	EHRHARD Thomas	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7162	Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques	MPQ	SIRTORI Carlo	INP	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7164	Astroparticule et Cosmologie	APC	KATSANEVAS Stavros	IN2P3	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7172	Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité	THALIM	SCHAFFNER Alain	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7184	Institut d'histoire du droit		DESCAMPS Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7212	Pathologie et virologie moléculaire		BLAUDIN DE THE Hugues	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7216	Epigénétique et destin cellulaire		WEITZMAN Jonathan	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7219	Sciences - Philosophie - Histoire	SPHERE	CROZET Pascal	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7227	Centre de recherche et de documentation des Amériques	CREDA	VELUT Sébastien	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7528	Mondes iranien et indien		SAMVELIAN Pollet	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7591	Laboratoire d'Electrochimie Moléculaire	LEM	LIMOGES Benoit	INC	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7592	Institut Jacques Monod	IJM	BALDACCI Giuseppe	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR7597	Histoire des Théories Linguistiques	HTL	AUSSANT Emilie	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8006	Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux	PIMM	REGNIER Gilles	INSIS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8015	Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques		LEULLIOT Nicolas	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8032	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques	CETOBAC	CLAYER Nathalie	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8036	Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron	CESPR	REMAUD Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8039	Centre d'analyse et d'intervention sociologiques	CADIS	KHOSROKHAVAR Farhad	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8058	Centre d'histoire sociale du XXème siècle	CHS	GOETSCHER Pascale	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8061	Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique		GOURINAT Jean-Baptiste	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8070	Centre de recherche sur les liens sociaux	CERLIS	MARTIN Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8083	Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen	CERCEC	KLEIN-GOUSSEFF Catherine	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8097	Centre Maurice Halbwachs		MICHEL Patrick	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8103	Unité mixte de recherche en droit comparé de Paris		ROUSSEAU Dominique	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8104	Institut Cochin		COURAUD Pierre-	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8118	Physiologie cérébrale		LLANO Isabel	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8119	Centre de neurophysique, physiologie, pathologie		MEUNIER Claude	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8131	Centre Georg Simmel. Recherches franco-allemandes en sciences sociales.		ZIMMERMANN Bénédicte	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8138	Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe	IRICE	BUSSIÈRE Eric	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8145	Mathématiques appliquées à Paris 5	MAP5	COMTE Fabienne	INSMI	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8150	Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art		GADY Alexandre	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8155	Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale	C.R.C.A.O.	FIEVE Nicolas	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif

## DEC151577DASTR - Annexe unique

CODE UNITE	INTITULÉ UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 15/07/2015
UMR8156	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences sociales, Politique, Santé	IRIS	BESSIN Marc	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8167	Orient et Méditerranée, textes - archéologie - histoire		BOUDON Veronique	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8168	Mondes Américains		BOYER Veronique	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8170	Centre Asie du Sud-Est	CASE	RAPPOPORT-CHABANIER Dana	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8171	Institut des mondes africains	IMAF	BOILLEY Pierre	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8173	Chine, Corée, Japon	CCJ	GIPOULOUX François	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8174	Centre d'économie de la Sorbonne		FONTAGNE Lionel	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8177	Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain	IIAC	FABRE Daniel	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8178	Institut Marcel MAUSS		OGIEN Albert	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8185	Espace, Nature et Culture		DUPONT Louis	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8209	Centre Européen de Sociologie et de Science Politique de la Sorbonne	CESSP	BRIQUET Jean Louis	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8210	Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques	ANHIMA	SEBILLOTTE Violaine	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8216	Centre d'Etudes Interdisciplinaires des faits religieux	CESOR	IOGNA PRAT Dominique	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8218	Arts, Créations, Théories, Esthétiques	ACTE	CONTE Richard	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8223	Institut de recherche en Musicologie	IRMus	DAVY-RIGAUX Cecile	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8224	Europe orientale, balkanique et médiane	EUR'ORBEM	GALMICHE Xavier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8225	Laboratoire de Recherches sur les Cultures Anglophones	LARCA	BRUNET François	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8236	Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain	LIED	PEERHOSSAINI	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8239	CENTRE D'ETUDES EUROPEENNES DE SCIENCES PO		DEHOUSSE Renaud	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8240	Laboratoire de Psychologie du Développement et de l'Education de l'enfant	LaPsyDÉ	HOUDE Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8242	Laboratoire psychologie de la perception	LPP	GOREA Andrei	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8245	UNITE DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIETE	URMIS	CUNIN Elisabeth	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8250	Neurophotonique		EMILIANI-SIRTORI Valentina	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8251	Unité de biologie fonctionnelle et adaptative	BFA	DUPRET Jean-Marie	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8253	Institut Necker Enfants Malades - Centre de médecine moléculaire	INEM	NASSIF Xavier	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8257	Cognition and Action Group	COGNAC-G	VIDAL Pierre-Paul	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8258	Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la santé	UTCBS	SCHERMAN Daniel	INC	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8504	Géographie-cités		BANOS Arnaud	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8533	Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société	IDHES	MARGAIRAZ Michel	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8545	Paris Jourdan Sciences Economiques		BEHAGHEL Luc	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8557	Centre d'analyses et de mathématiques sociales	CAMS	NADAL Jean-Pierre	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8558	Centre de recherches historiques	CRH	BRAYARD Florent	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8560	Centre Alexandre Koyre	CAK	ROMANO Antonella	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8563	Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale	CRLAO	DJAMOURI Redouane	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8564	Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud	CEIAS	ZUPANOV Ines	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8566	Centre de recherche sur les arts et le langage	CRAL	BUCH Esteban	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8582	Groupe Sociétés, Religions, Laïcités.	GSRL	PORTIER Philippe	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8586	Pole de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique	PRODIG	LOMBARD Jérôme	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8590	Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques	IHPST	GAYON Jean	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8596	Centre Roland Mousnier	CRM	CROUZET Denis	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8598	Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne	GEMASS	GALLAND Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8599	Centre d'étude de la langue et des littératures françaises	CELLF	MARTIN Christophe	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR8601	Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques		ACHER Francine	INC	Paris A	Paris-Villejuif

## DEC151577DASTR - Annexe unique

CODE UNITE	INTITULÉ UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 15/07/2015
UMR8638	Chimie Organique, Médicinale et Extractive et Toxicologie Expérimentale	COMETE	LAPREVOTE Olivier	INC	Paris A	Paris-Villejuif
UMR9194	EXCESS		KRAMARZ Francis	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMR9912	Sciences et Technologies de la Musique et du Son	STMS	ASSAYAG Gérard	INS2I	Paris A	Paris-Villejuif
UMS2414	Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen	RIATE	ZANIN Christine	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3036	Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes - CNRS		NEOUZE Valerie	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3558	UMS QUETELET - PROGEDO		ANDRE Benedicte	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3603	Structuration et Internationalisation des SHS	SISHS	BOUIN Olivier	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3612	Plates-formes Mutualisées de l'Institut du Médicament	P-MIM	SCHERMAN Daniel	INC	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3633	Structure Fédérative de Recherche Necker		REYNAUD Claude-Agnes	INSB	Paris A	Paris-Villejuif
UMS3665	Institut des sciences de la communication du CNRS	ISC	GRISSET Pascal	PDT	Paris A	Paris-Villejuif
UMS622	Institut d'histoire de la révolution française	IHRF	SERNA Pierre	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UMS828	Centre de Données Socio-Politiques	CDSP	LESNARD Laurent	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UPR2147	Dynamique de l'Évolution Humaine	EVOLHUM	GUIHARD COSTA Anne-Marie	INEE	Paris A	Paris-Villejuif
UPR301	Institut d'histoire du temps présent	IHTP	DELAGE Christian	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UPR841	Institut de recherche et d'histoire des textes	IRHT	BOUGARD Francois	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UPS2999	Réseau Asie et Pacifique		LECHEVALIER Sébastien	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
UPS3611	Institut des Systèmes Complexes de Paris Île-de-France	ISC-PIF	CHAVALARIAS David	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
USR3103	L'information visuelle et textuelle en histoire de l'art : nouveaux terrains, corpus, outils	In Visu	VOLAIT Mercedes	INSHS	Paris A	Paris-Villejuif
USR3278	Centre de recherche insulaire et observatoire de l'environnement	CRIOBE	PLANES Serge	INEE	Paris A	Paris-Villejuif

DEC151808DR01

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR8236 intitulée « Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision n°151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à M. Patrick MOUNAUD, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (PVJ) ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'UMR8236,

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR8236 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 8 membres élus : 6 dans le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs et 2 dans celui des ITA ;
- 5 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée à 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 31 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional



Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

27, rue Paul Bert  
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T 01 49 60 40 40  
F 01 45 15 01 66

DEC151584DASTR

Décision portant modification du rattachement d'unités mixtes entre le CNRS et le MNHN aux délégations régionales du CNRS.

LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographiques ;

**Vu** la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - A compter du 15 juillet 2015,

La gestion financière des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS listées à l'annexe de la présente décision ainsi que la gestion des agents contractuels recrutés par le CNRS et rémunérés à partir de ressources propres de ces structures relèvent de la délégation régionale Paris B du CNRS.

La gestion du personnel de ces mêmes structures (hormis les agents contractuels recrutés par le CNRS et rémunérés à partir de ressources propres) relève de la délégation Paris-Villejuif du CNRS.

**Art. 2.** - A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ensemble de la gestion des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS listées à l'annexe de la présente décision relève de la délégation Paris B du CNRS.

**Art.3.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 juillet 2015

Le Président  
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

CODE UNITE	INTITULE UNITE	SIGLE UNITE	DIRECTEUR UNITE	INSTITUT UNITE	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 14/07/2015	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 15/07/2015 ET JUSQU'AU 31/12/2015 INCLUS (gestion financière et gestion des agents contractuels recrutés par le CNRS et rémunérés à partir de ressources propres)	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 15/07/2015 ET JUSQU'AU 31/12/2015 INCLUS (personnels hormis les agents contractuels recrutés par le CNRS et rémunérés à partir de ressources propres)	DELEGATION REGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 01/01/2016
GDR3644	Sociétés, pratiques et environnement : données et résultats de l'archéozoologie et de l'archéobotanique	BioarchéoDat	VIGNE Jean Denis	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7179	Mécanismes Adaptatifs et Evolution	MECADEV	AUJARD Fabienne	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7194	Histoire naturelle de l'Homme préhistorique	HINHP	FALGUERES	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7196	Structure et Instabilité des Génomes	M.N.H.N	RIOU Jean-François	INC	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7204	Centre des Sciences de la Conservation	CESCO	JULLIARD Romain	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7205	Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité	ISYEB	GRANDCOLAS Philippe	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7206	Eco-Anthropologie et Ethnobiologie	EAE	BAHUCHET Serge	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7207	Centre de recherche sur la paléobiodiversité et les paléoenvironnements	CR2P	CRASQUIN Sylvie	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7208	Biologie des organismes et écosystèmes aquatiques	BOREA	DUFOUR Sylvie	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7209	Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements	AASPE	TENGBERG Margareta	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7221	Evolution des régulations endocriniennes		LEVI Giovanni	INSB	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMR7245	Molécules de Communication et Adaptation des Microorganismes	MCAM	REBUFFAT Sylvie	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMS2700	Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative	OMSI	PASQUET Eric	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
UMS3468	Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés	BBEES	CALLOU Cécile	INEE	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B
USR3224	Centre de Recherche sur la Conservation	CRC	LAVEDRINE Bertrand	INSHS	Ile-de-France Est	Paris B	Paris-Villejuif	Paris B

**DEC151480INSMI**

**Décision portant changement d'intitulé de l'équipe de recherche labellisée (ERL) n°9216 intitulée « Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC142130DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des équipes de recherche labellisées ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1 de la décision n°142130DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'équipe de recherche labellisée n°9216 intitulée « Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES » sont modifiées, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, comme suit :

- Remplacer : « Laboratoire de recherche de mathématique et physique théorique de l'IHES »

- Par : « Laboratoire Alexander Grothendieck »

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2015

Le Président,

Alain FUCHS



## DEC151013INSIS

**Décision portant modification de la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des structures opérationnelles de recherche**

**Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et portant notamment renouvellement de l'UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux ;

**Sur** proposition du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Décide :**

**Art. 1.** – A l'article 2 de la décision n°DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR8579 intitulée Laboratoire de Mécanique des Sols, Structures et Matériaux sont modifiées ainsi qu'il suit :

Les termes « Directeur-adjoint : M. Damien DURVILLE, chargé de recherche » sont ajoutés

**Art. 2.** - La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain FUCHS

DEC151706DR05

**Décision portant création d'un conseil de service au sein de la MOY1678 intitulée Direction des systèmes d'information (DSI)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151334DGDS du 12 juin 2015 donnant délégation de signature à M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de service au sein de la MOY1678.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de service comprend 9 membres :

- le directeur de la Direction des systèmes d'information;
- 6 membres élus ;
- 2 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de service est fixée à quatre ans.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 20 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC151552DR05

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR3523 intitulée Unité de chimie organique (UCO)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151334DGDS du 12 juin 2015 donnant délégation de signature à M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision DEC122734DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR3523 intitulée Unité de chimie organique (UCO),

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR3523.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend l'ensemble des électeurs composant l'assemblée générale de l'unité.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 06/07/2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC151582INS2I

## Décision portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision n°142458INS2I du 28 octobre 2014 portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Adeline NAZARENKO, professeure à l'Université de Paris-Nord, est prolongée dans ses fonctions en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 août 2016. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Informatique, fondements et applications ».

Pour l'exercice de cette mission, Adeline NAZARENKO demeure affectée au Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN) – UMR7030 – Villetaneuse.

#### Article 2

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2016, Mme Adeline NAZARENKO, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

#### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

#### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs

DEC151582INS2I

**Décision portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision n°142458INS2I du 28 octobre 2014 portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Adeline NAZARENKO, professeure à l'Université de Paris-Nord, est prolongée dans ses fonctions en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), à compter du 1er janvier jusqu'au 31 août 2016. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Informatique, fondements et applications ».

Pour l'exercice de cette mission, Adeline NAZARENKO demeure affectée au Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN) – UMR7030 – Villetaneuse.

**Article 2**

Du 1er janvier au 31 août 2016, Mme Adeline NAZARENKO, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**22 JUL. 2015**

Le président  
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

**DEC151599dr08**

**Décision portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC150270DAJ du 05 février 2015 donnant délégation de signature à M. Eric BUFFENOIR, délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**Vu** la décision DEC122733DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'Unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM

**Vu** la décision DEC121035DR08 du 09 mars 2012 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR4301 intitulée « Centre de Biophysique Moléculaire » - CBM,

**DECIDE :**

### **Article 1er**

A la date du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la composition nominative du conseil de laboratoire est la suivante :

- Membres de droit
  - o Mme Eva JAKAB TOTH, Directrice
  - o M. Patrick MIDOUX, Directeur-adjoint
  - o M. Thierry ARTUSO, Sous-directeur
  
- Membres élus
  - o Mme Ulysse ASSELINE
  - o M. Marc BOUDVILLAIN
  - o Mme Fabienne BRULE
  - o M. Guillaume GABANT
  - o Mme Fabienne GODIN
  - o M. David GOSSET



- o Mme Catherine GRILLON
  - o M. Alain LEGRAND
  - o Mme Sandra MEME
  - o Mme Sandrine VILLETTE
- Membres nommés
- o Mme Anne BRACONNIER
  - o M. Franck COSTE
  - o M ; Dominique LELIEVRE
  - o Mme Karine LOTH
  - o Mme Séverine MORISSET-LOPEZ
  - o M. Francesco PIAZZA
  - o M. Rachid RAMOUNI

## Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

**DEC151602dr08**

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142578DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Patricia MADRIERES, déléguée régionale pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**Vu** la décision n° 133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC.

**DECIDE :**

### **Article 1 : Composition**

Le conseil de laboratoire de l'UMR7372 est composé comme suit :

#### Membres de droit :

- Xavier BONNET, Directeur
- Christophe GUINET, Directeur-adjoint

#### Membres élus :

- Collège A
  - o Frédéric ANGELIER
  - o François BRISCHOUX
  - o Florence CAURANT
  - o Yves CHEREL
- Collège B
  - o Gaëtane LE PROVOST
- Collège C
  - o Isabelle BADENHAUSSER

- o Karine DELORD
- o Patrice DENIS
- o Charline PARENTEAU
- o David PINEAU

Membres nommés :

- o Bertrand GAUFFRE
- o Nicolas GROSS
- o Arnaud PHILIPPE

**Article 2 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 25 novembre 2014

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale p.i.  
Patricia MADRIERES

**DEC151612dr08**

**Décision modifiant la composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC150270DAJ du 05 février 2015 donnant délégation de signature à M. Eric BUFFENOIR, délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

**Vu** la décision DEC122225DR08 du 30 juillet 2012 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

**Vu** la décision DEC122226DR08 du 30 juillet 2012 portant composition d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7302 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale » - CESCO

**Vu** le résultat des élections qui se sont déroulées les 16 et 17 février 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1er**

Mme Estelle INGRAND-VARENNE est élue membre du conseil de laboratoire du CESCO en remplacement de M. Blaise ROYER.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 09 juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

**DEC151014INSIS**

**Décision portant modification de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche**



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation des structures opérationnelles de recherche et portant notamment prolongation de l'UMR5130 intitulée Institut de Microélectronique, Electromagnétisme et Photonique-Laboratoire d'Hyperfréquence et Caractérisation et de l'UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2ELab);

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Décide :**

**Art. 1.** – A l'article 1 de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR5130 intitulée Institut de Microélectronique, Electromagnétisme et

Photonique-Laboratoire d'Hyperfréquence et Caractérisation sont modifiées ainsi qu'il suit :

- I. Les termes « Directeur : M. Gerard GHIBAUDO, directeur de recherche » sont remplacés par les termes « Directeur : M. Jean-Emmanuel BROQUIN, professeur ».
- II. Les termes « Directeur adjoint : M. Jean-Emmanuel BROQUIN, professeur » sont supprimés.



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

**Art. 2.** - A l'article 1 de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2ELab) sont modifiées ainsi qu'il suit :

- I. Les termes « Directeur adjoint : M. Yves MARECHAL, professeur » sont remplacés par les termes « Directeur adjoint : M. Nouredine HADJ SAID, professeur ».
- II. Les termes « Directeur adjoint : M. Olivier LESAIN, directeur de recherche » sont supprimés.

**Art. 3.** - La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2015 et sera publiée au Bulletin Officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain FUCHS



**DEC151014INSIS**

**Décision portant modification de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche**

**Le Président,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant Prolongation des structures opérationnelles de recherche et portant notamment prolongation de l'UMR5130 intitulée Institut de Microélectronique, Electromagnétisme et Photonique-Laboratoire d'Hyperfréquence et Caractérisation et de l'UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2ELab);

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Décide :**

**Art. 1.** – A l'article 1 de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR5130 intitulée Institut de Microélectronique, Electromagnétisme et Photonique-Laboratoire d'Hyperfréquence et Caractérisation sont modifiées ainsi qu'il suit :



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

- I. Les termes « Directeur : M. Gerard GHIBAUDO, directeur de recherche » sont remplacés par les termes « Directeur : M. Jean-Emmanuel BROQUIN, professeur ».
- II. Les termes « Directeur adjoint : M. Jean-Emmanuel BROQUIN, professeur » sont supprimés.



**Art. 2.** A l'article 1 de la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2ELab) sont modifiées ainsi qu'il suit :

- I. Les termes « Directeur adjoint : M. Yves MARECHAL, professeur » sont remplacés par les termes « Directeur adjoint : M. Nouredine HADJ SAID, professeur ».
- II. Les termes « Directeur adjoint : M. Olivier LESAIN, directeur de recherche » sont supprimés.

**Art. 3.** - La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2015 et sera publiée au Bulletin Officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain FUCHS



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

DEC151675DR13

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5281 intitulée Acteurs, Ressources et Territoire dans le Développement (ARTDev)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC141810DAJ du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UMR5281 intitulée Acteurs, Ressources et Territoire dans le Développement (ARTDev)

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5281 intitulée Acteurs, Ressources et Territoire dans le Développement (ARTDev)

#### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les 3 directeurs adjoints de l'unité ;
- 13 membres élus ;
- 3 membres nommés ;

#### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 09/03/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

DEC151709DR13

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5096 intitulée Laboratoire Génome et Développement des Plantes (LGDP)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC141810DAJ du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UMR5096 intitulée Laboratoire Génome et Développement des Plantes (LGDP)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5096 intitulée Laboratoire Génome et Développement des Plantes (LGDP)

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus ;
- 3 membres nommés ;
- 4 invités permanents.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 20/04/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

DEC151678DR13

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC141810DAJ du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM)

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les 4 directeurs adjoints de l'unité ;
- 10 membres élus ;
- 5 membres nommés ;
- 1 invité permanent ;

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Montpellier, le 05/06/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

DEC151677DR13

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5140 intitulée Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (ASM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC141810DAJ du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UMR5140 intitulée Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (ASM)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5140 intitulée Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (ASM)

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint de l'unité ;
- 12 membres élus ;
- 6 membres nommés ;

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 10/06/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

DEC151676DR13

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5247 intitulée Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC141810DAJ du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UMR5247 intitulée Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UMR5247 intitulée Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM)

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 18 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les 2 directeurs adjoints de l'unité ;
- 9 membres élus ;
- 6 membres nommés ;

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 12/06/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

DEC151743INSIS

**Décision fixant les situations d'emplois pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes dans les unités de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes.**

**Le directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes,**

**Vu** la circulaire n°030001DRH du 13 février 2003 relative à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

**Vu** la décision n°030017DRH du 13 février 2003 déterminant les situations d'emploi pouvant ouvrir droit à indemnisation et à compensation des sujétions et astreintes,

**DECIDE :**


**Article 1 :** Sont susceptibles d'émarger au bénéfice des indemnités et/ou à la compensation en temps des sujétions et astreintes dans l'unité de recherche suivante, les agents CNRS placés dans les situations d'emplois suivantes et remplissant les activités suivantes :

Activités pouvant ouvrir droit à indemnisation ou compensation en temps :

Equipements scientifiques collectifs nécessitant un fonctionnement continu	AU TITRE DES SUJETIONS ET ASTREINTES PARTICULIERES  Agents susceptibles d'intervenir dans le cadre de leurs fonctions pour la maintenance du spectromètre RMN	LISBP
--	---	-------

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Fait à Paris, le 23/7/2015

  
Jean-Yves MARZIN



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

**DEC151579DR15**

**Décision portant sur la modification de la composition du conseil de service au sein de la délégation régionale Aquitaine**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014.

**Vu** la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

**Vu** la décision DEC122493DR15 du 19 septembre 2012 portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Aquitaine-Limousin ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Composition**

Les membres de ce conseil de service sont :

**La déléguée régionale**  
Gaëlle Bujan

**L'adjointe à la déléguée régionale**  
Florence Parnier

**Les membres nommés**

Pierre Méoule  
Gérard Richard  
Roland Dirlewanger

□ **Les membres élus titulaires**

Nacéra Kaci  
Séverine Saint-Drenant  
Julien Val  
Cécile Favereau  
Julien Desenfant

□ **Le membre élu suppléant**

Sophie Dupuy

**Article 2 : Compétences**

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale

Gaëlle Bujan



DEC151510DR15

**Décision portant constitution du comité de gestion du restaurant du CNRS de la délégation Aquitaine**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** la circulaire n° 020002DRH du 17 décembre 2002 portant sur les modalités de mise en œuvre au CNRS des nouvelles règles administratives, fiscales, budgétaires et comptables applicables aux restaurants administratifs et inter administratifs ;

**Vu** la circulaire n° 020003DRH du 17 décembre 2002 fixant les modalités de constitution et de fonctionnement des comités paritaires de gestion créés auprès des restaurants propres du CNRS ;

**Vu** la décision n° 00029DRH du 9 juin 2000 portant organisation de la restauration du CNRS modifiée par la décision n° DEC121283DRH du 11 avril 2012 ;

**Vu** la décision n° DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle BUJAN Déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la note référencée DRH/SDS/MC-2011-1 du 31 janvier 2011 sur l'organisation de la restauration sociale au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration au comité de gestion du restaurant propre de Pessac :

- Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la délégation Aquitaine, Présidente
- M. Pierre BERTRAND-MAPATAUD, responsable du SRH de la délégation Aquitaine
- Mlle Mélanie CARTIER, chargée d'études restauration au Service du Développement Social de la DRH, invitée permanente
- Mme Maryse VAN-OVERSTRACTEN, responsable pôle ressources et affaires générales de la délégation Aquitaine, membre expert

**Article 2**

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège CNRS :

- a) En tant que titulaires :
- M. Philippe BARBOTEAU, UPR8641, CRPP
  - Mme Martine DELEUZE, délégation Aquitaine, MOY1500
  - M. Julien DESENFANT, délégation Aquitaine, MOY1500
  - Mme Anne-Laure MERLETTE, UMR5113, GRETha

- Mme Maryline MONDOLFI, UMR5251, IMB
- Mme Stéphanie ROUGIER, délégation Aquitaine, MOY1500

b) En tant que suppléants :

- Mme Martine PANO, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Sandrine COURONNE, délégation Aquitaine, MOY1500
- Mme Régine WORTMANN, UMR5199, PACEA

### **Article 3**

Sont désignés en qualité de membres représentant les usagers de la délégation régionale au comité de gestion du restaurant propre de Pessac pour le Collège PARTENAIRE :

a) En tant que titulaires :

- M. Rénal BACKOV, UPR8641, CRPP - Université de Bordeaux
- M. Thierry BATAILLE, UMR5255, ISM - Université de Bordeaux
- Mme Anne-Florence ROLLAND-PIEGUE, responsable SUAS Université de Bordeaux

### **Article 4**

Le mandat des membres titulaires et suppléants prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour une durée de trois ans.

### **Article 5**

Cette décision diffusée au bulletin officiel du CNRS, sera portée à la connaissance des usagers du restaurant par voie d'affichage.

Fait à Talence, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

La déléguée régionale  
Gaëlle BUJAN

DEC151516DR16

Décision portant modification de la régie d'avances et de recettes de l'USR 3456 CNRS-Guyane

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

**Vu** le décret n°2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie ;

**Vu** le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 22 et 190 ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

**Vu** l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi qu'à l'étranger auprès des centres de recherche et services du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 4 juin 1996 relatif au montant par opération des dépenses de matériel et de fonctionnement payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances modifié en dernier lieu par l'arrêté du 28/01/2002

**Vu** l'arrêté du 27 décembre 2001 modifié relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes;

**Vu** l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir du président conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n°133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Mme Hélène NAFTALSKI aux fonctions de Déléguée régionale pour la circonscription de Paris Michel-Ange ;

**Vu**, la décision n°020293DR01 du 22 novembre 2002 instituant une régie d'avances auprès de l'UPS 2561 CNRS-Guyane;

**Vu**, la décision n°111318DR16 du 14 juin 2011, instituant une régie d'avances et de recettes auprès du bureau du CNRS en Guyane ;

**Vu**, la décision n°111954DR16 du 1er Juillet 2011, portant création d'une régie d'avances et de recettes pour l'USR n°3456 par modification de la décision DEC111318 du 14 juin 2011 ;

**Vu**, la décision n°12175 du 7 juin 2012, portant nomination d'un régisseur d'avances et de recettes pour l'USR3456 CNRS-Guyane

## **DECIDE :**

### **Article 1 – Modification**

Le régisseur est habilité à encaisser les recettes prévues dans les dernières décisions tarifaires modificatives concernant les recettes relatives :

- A l'hébergement et la restauration au camp des Nouragues,
- A l'hébergement à la maison du CNRS à Matoury,
- A l'hébergement à la maison Saint Georges,
- 

### **Article 2 – Dispositions finales**

I. La Déléguée régionale et l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation Paris Michel-Ange sont chargés de l'exécution de la présente décision.

II. Ampliation de cette décision sera adressée à :

- la Directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM);
- à l'Agent Comptable Principal du CNRS, Directeur des comptes et de l'information financière (DCIF).

III. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Vu, l'Agent Comptable Secondaire,

Fait à Paris, le  
La Déléguée régionale,

Véronique Moulet

Hélène Naftalski

Vu, l'Agent Comptable Principal

Marie-Laure Inisan-Ehret

## **DEC151493INC**

Décision portant changement d'intitulé de la formation de recherche en évolution FRE3517 intitulée " Laboratoire des Glucides "

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution ;

**Vu** l'accord de l'université de Picardie Jules Verne ;

**Vu** l'avis du conseil scientifique ;

**Vu** les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche Scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'institut de chimie ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> août 2015, l'intitulé de la FRE3517 " Laboratoire des Glucides " susvisée est modifié comme suit :

Les termes : " Laboratoire des Glucides " sont remplacés par les termes : "Laboratoire de Glycochimie, des Antimicrobiens et des Agro-ressources" (LG2A).

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Pour le Président et par  
délégation,  
Philippe BAPTISTE



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 49 13

DEC151810DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8198 intitulée **Evolution, Ecologie et Paléontologie (Evo-Eco-Paleo)**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8198, dont le directeur est M. Xavier VEKEMANS ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8198.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 3 membres de droit :

Xavier Vekemans –  
Directeur d'Unité  
PRLille1

Joël Cuguen –  
Directeur Adjoint  
PR Lille1

Thomas Servais –  
Directeur Adjoint  
DR CNRS





- 8 membres élus :

Taniel Danelian - PR Lille1	Suppléant : Martial Caridroit - PR Lille1
Pascal Touzet - PR Lille1	Suppléant : Jean-François Arnaud - PR Lille1
MCF/CR	
Catherine Crônier - MC Lille1	Suppléant : Patrick Auguste - CR CNRS
Céline Poux - MC Lille1	Suppléant : Anne Duputié - MC Lille1
Aurélié Tasiemski - MC Lille1	Suppléant : Sébastien Clausen - MC Lille1
Non Permanents	
Leslie Faucher - doctorante Lille1	Suppléant : Maxime Padel - doctorante Lille1
BIATSS/ITA	
Sandrine Belingheri - T Lille1	Suppléant : Anne-Catherine Holl - T Lille1
Jessie Cuvelier - IE CNRS	Suppléant : Elisabeth Locatelli - AI CNRS

- 4 membres nommés :

Muriel Fikry	- IE CNRS	Suppléant : Nathalie Fauré - IE Lille1
Eric Schmitt	- T Lille1	Suppléant : Angélique Bourceaux - T Lille1
Vincent Castric	- CR CNRS	Suppléant : Sylvain Legrand - MC Lille1
Yves Piquot	- MC Lille1	Suppléant : Maxime Pauwels - MC Lille1

### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 15 Avril 2015

Pour le président et par délégation,  
La délégué régionale  
Françoise PAILLOUS

DEC151816DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8524 intitulée **Laboratoire Paul Painlevé (LPP)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8524, dont le directeur est M. Benoît FRESSE ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8524.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- 1 membre de droit; Monsieur Benoît FRESSE, Directeur de l'unité.
- 13 membres élus :

*Collège A1 (Professeurs et Directeurs de Recherche)*

Maïda Mylène  
Markouchevitch Dimitri  
Popescu-Pampu Patrick  
Sukhov Alexandre  
Tuyman Gijs



Collège A2 (Maîtres de Conférence et Chargés de Recherche)

Désidéri Laura  
Jollivet Alexandre  
Kassel Fanny  
Marsalle Laurence  
Vassallo Valerio  
Violet Ingrid

Collège A3 (Doctorants et post-doctorants)

Héllart Thomas

Collège B (ITA et BIATS)

Cuenca Soledad

- 6 membres nommés :

Borne Niels (MCF Université)  
Dimitrov Mladen (PR Université)  
Grivaux Sophie (CR CNRS)  
Guedj Benjamin (CR INRIA)  
Merlet Benoit (PR Université)  
Wicker Nicolas (PR Université)

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 15 Février 2015

Pour le président et par délégation,  
La délégué régionale  
Françoise PAILLOUS

DEC151817DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8204 intitulée **Centre d'infection et d'immunité de Lille (CIIL)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8204, dont le directeur est M. Camille LOCHT ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8204.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- 2 membres de droit: Monsieur Camille LOCHT, Directeur de l'unité.  
Monsieur François TROTTEIN, Directeur Adjoint.

- 9 membres élus :

- Collège chercheurs et enseignants-chercheurs :

Madame Laurence Cocquerel  
Monsieur Mathieu Gissot  
Monsieur Emmanuel Hermann

- Collège Ingénieurs Techniciens et Administratifs :

Madame Nausicaa Gantois  
Madame Claire Montpellier  
Monsieur Dominique Raze

- Collège Agents Contractuels :

Madame Morgane Baron  
Madame Claire Lambert  
Monsieur Jean-Michel Saliou.



- 3 membres nommés :

Madame Zarifé Hanna-Abboud  
Monsieur Jean-Claude Sirard  
Monsieur Alain Baulard

#### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 23 Février 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151819DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8199 intitulée **Génomique intégrative et modélisation des maladies métaboliques**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8199, dont le directeur est M. Philippe FROGUEL ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8199.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 2 membres de droit: Monsieur Philippe FROGUEL, Directeur de l'unité.  
Monsieur Amar ABDERRAHMANI, Directeur Adjoint.

- 9 membres élus :

Mme NEVE Bernadette (CR INSERM), pour le collège des chercheurs et Post-Doctorants

Mme POULAIN Odile (CR IPL), pour le collège des chercheurs et Post-Doctorants

Mr WIZLA Pierre (POST DOC Lille 2) pour le collège des chercheurs et Post-Doctorants

M. ALLEGAERT Frédéric (AI LILLE 2), pour le collège des ITAs, sous-collège de la BAP A

Mme ROLLAND Laure (AI LILLE 2), pour le collège des ITAs, sous-collège de la BAP A

M. DE SCHROODER Loic (IE CNRS), pour le collège des ITAs, sous-collège de la BAP E

M. GAGET Stefan (IR CNRS), pour le collège des ITAs, sous-collège de la BAP E

Mme KHEZAMI Hager (AI CNRS), pour le collège des ITAs, sous-collège de la BAP

J

Mr GROMADA Xavier (Doctorant LILLE 2), pour le collège des doctorants,

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



- 4 membres nommés :

M. ANNICOTTE Jean-Sébastien (CR INSERM),  
Mme DE GAVRE Hélène (AI CNRS),  
M. DELPLANQUE Jérôme (IR CNRS),  
M. VAILLANT Emmanuel (IE CNRS).

#### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 03 Mars 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151820DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8523 intitulée **Physique des lasers, atomes et molécules (PhLAM)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8523, dont le directeur est M. Marc DOUAY ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8523.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- 1 membre de droit; Monsieur Marc DOUAY, Directeur de l'unité.

- 7 membres élus :

Radu CHICIREANU	Atomes Froids
Valérie VALLET	PCMT
Stéphane RANDOUX	Dynamique Non Linéaire des Systèmes optiques et Biologiques
Patrice CACCIANI	Spectroscopie
Yves QUIQUEMPOIS	Photonique
Antoine LE ROUGE	Personnels IT
Lamyae DROUZI	Etudiants





- 6 membres nommés :

Pascal SZRIFTGISER	Atomes Froids
Maurice MONNERVILLE	PCMT
Abdelmajid TAKI	Dynamique Non Linéaire des Systèmes optiques et
Biologiques	
Cristian FOCSA	Spectroscopie
Alexandre KUDLINSKI	Photonique
Hervé DAMART	Personnels IT

### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 25 Février 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

## DEC151823DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8518 intitulée **Laboratoire d'optique atmosphérique (LOA)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8518, dont le directeur est M. Frédéric PAROL ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8518.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 1 membre de droit; Monsieur Frédéric PAROL, Directeur de l'unité.
- 8 membres élus :

Collège A Professeurs et DR CNRS

Philippe GOLOUB  
Jérôme RIEDI

Collège B MCF et CR CNRS

Céline CORNET  
Jean-Christophe PERE

Collège C ITA/BIATSS

Fabrice DUCOS  
Anne PRIEM



CDD/PostDoc  
Pavel LYTVYNOV

Doctorant  
Fanny PEERS

- 6 membres nommés :

Frédérique AURIOL  
Isabelle CHIAPELLO  
Philippe DUBUISSON  
Hervé HERBIN  
Jean-Marc NICOLAS  
Olivier PUJOL

#### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 1<sup>er</sup> Janvier 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151832DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8201 intitulée **Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique Industrielles et Humaines (LAMIH)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8201, dont le directeur est M. Thierry Marie GUERRA ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8201.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- 2 membres de droit; Monsieur Thierry Marie GUERRA, Directeur de l'unité, Monsieur Laurent DUBAR, Directeur Adjoint.

- 10 membres élus :

COLLEGE PROFESSEURS ET ASSIMILES

Franck Barbier, François Monnoyer de Galland, Mourad Abed, Philippe Pudlo

COLLEGE MAITRES DE CONFERENCES ET ASSIMILES

Sophie Lepreux, Sondès Chaabane, Franck Massa, Françoise Anceaux

COLLEGE BIATSS ITA

Benjamin Bourel et Isabelle Oliveira Machado



- 8 membres nommés :

COLLEGE PROFESSEURS ET ASSIMILES

Maxence Bigerelle, Michel Dambrine, Saïd Hanafi

COLLEGE MAITRES DE CONFERENCES ET ASSIMILES

Rabie Ben Attitalah, Denis Berdjag, Damien Meresse

COLLEGE BIATSS ITA

Gérald Conreur, Christophe Gillet

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 14 Mai 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151828DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9189 intitulée **Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISTAL)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR9189, dont le directeur est M. Olivier COLOT ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9189.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend membres :

- 2 membres de droit; Monsieur Olivier COLOT, Directeur de l'unité,  
Madame Clarisse Dhaenens, Directrice Adjointe.

- 14 membres élus :

Membres ELUS du collège des chercheurs et enseignants-chercheurs / Rang A

- Mireille Bayart
- François Cabestaing
- Géry Casiez
- Olivier Pietquin

Membres ELUS du collège des chercheurs et enseignants-chercheurs / Rang B

- Iovka Bonéva
- Xavier Le Pallec
- Yvan Peter
- Yann Secq

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Membres ELUS du collège des ITA

- Alain Fargue
- Michèle Mayer
- Aline Peers

Membres ELUS du collège des doctorants et contractuels

- Joëlle Al Hage
- Maxime Colmant
- Hong-Phuong Dang

- 4 membres nommés :

- Stéphane Ducasse
- Romaric Gaudel
- Alexandre Kruzewski
- Hélène Touzet

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 31 Mars 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151827DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8164 intitulée **Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens (HALMA)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8164, dont le directeur est M. Stéphane BENOIST ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8164.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- 2 membres de droit; Monsieur Stéphane BENOIST, Directeur de l'unité, Madame Laurianne SEVE, Directrice Adjointe.
- 12 membres élus :

COLLEGE DES CHERCHEURS

➤ *Sous-collège : Chercheurs CNRS*

- Jean-François CARLOTTI, Chargé de recherche Égyptologie
- Stéphanie HUYSECOM-HAXHI, Chargée de recherche Archéologie classique

➤ *Sous-collège : Enseignants-Chercheurs*

- Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, Maître de conférences Histoire romaine, Lille 3
- Florence KLEIN, Maître de conférences Langue et littérature latines, Lille 3
- Brigitte LION, Professeur Proche-Orient ancien, Lille 3
- Ghislaine WIDMER, Maître de conférences Égyptologie, Lille 3



➤ *Sous-collège : Acteurs de l'archéologie (INRAP, MCC, Collectivités territoriales, etc.), autres chercheurs*

- Jean-Luc MARCY, Directeur du Centre départemental d'archéologie, CG62
- Stéphane REVILLION, Conservateur en chef du patrimoine, SRA Nord-Pas de Calais, DRAC
- Laurent SAUVAGE, Adjoint Scientifique et Technique, Nord-Pas-de-Calais, Inrap

➤ *Sous-collège : Doctorants*

- Adrien LEBLOND, Doctorant 3e année

COLLEGE DES ITA

- Christine AUBRY, Ingénieur d'études, Lille 3
- Laetitia MEURISSE, Ingénieur de recherche, Lille 3

- 6 membres nommés :

COLLEGE DES CHERCHEURS

- Sanda BALESCU, Maître de conférences Préhistoire, Lille 1
- Anne-Isabelle BOUTON-TOUBOULIC, Professeur Langue et littérature latines, IUF, Lille 3
- Antoine DRIZENKO, Professeur praticien hospitalier, Lille 2
- Jacqueline FABRE-SERRIS, Professeur Langue et littérature latines, Lille 3
- William VAN ANDRINGA, Professeur Archéologie romaine, Lille 3

COLLEGE DES ITA

- Olivier RAFIDISON, Ingénieur d'études, CNRS

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 30 Janvier 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

DEC151587DR18

## Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9221 intitulée Lille - Economie et Management

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 Octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

**Vu** la décision DEC150295INSHS du 20 février 2015 portant création de l'unité Lille - Economie et Management,



### DECIDE :

#### Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Lille - Economie et Management.

#### Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

##### 3 membres de droit :

- le directeur de l'unité ; Hervé Leleu, DR CNRS,
- les directeurs adjoints ;  
Dominique Crié, PU, Univ. Lille 1  
Stéphane Vigeant, PU, Univ. Lille 1

11 membres élus ;

- 7 membres du collège des chercheurs et enseignants-chercheurs (collège A) :

**Collège A (élus)**

Florence Huart, MCF, Univ. Lille 1  
(suppléant : Aurélie Cassette)

Christian Ben Lakhdar, MCF, Univ. Lille 2  
(suppléant : Claire Naiditch)

Amandine Ghintran, MCF, Univ. Lille 3  
(suppléant : Moez Kilani)

Xavier Chojnicki, Univ. PU, Lille 3  
(suppléant : Baba Thiam)

Véronique Flambard, MC,  
(suppléant : David Crainich)

Kristiaan Kerstens, DR CNRS,  
(suppléant : Yann Braouezec)

Nicolas Vaillant, PR, FUPL  
(suppléant : Frederik Claeys)

- 2 membres du collège des ingénieurs et des techniciens, ITA et BIATSS (collège B)

**Collège B (élus)**

Annette Legrand, ITA, CNRS  
Bénédicte Parée, BIATSS, FUPL

(suppléant : Catherine Carlier)  
(suppléant : Monika Marin)

- 2 membres du collège des ATER, des assistants doctorants, des allocataires de recherche et des doctorants (collège C)

**Collège C (élus)**

Clément Nedoncelle  
Marie Beck

6 membres nommés ;

**Nommés**

Julie Bastianutti, MCF, Univ. Lille 1  
Christel Beaucourt, MCF, Univ. Lille 1  
Cécile Carra, Univ. PU, Artois  
Ruben Chumpitaz, PR, FUPL  
Aurélie Leclercq-Vandelannoitte, PR, FUPL  
Nicholas Paparoidamis, MC, FUPL

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 24 Juin 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale :  
Françoise PAILLOUS

## DEC151824DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8187 intitulée **Laboratoire d'océanologie et de géosciences (LOG)**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR8187, dont le directeur est M. François SCHMITT;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8187.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- 3 membres de droit; Monsieur François SCHMITT, Directeur de l'unité, Monsieur Bruno VENDEVILLE, Directeur Adjoint, Madame Urania CHRISTAKI, Directrice Adjointe.

- 11 membres élus :

Collège : PR---DR

Lionel Denis  
Alain Trentesaux

Collège : MCF---CR

Felipe Artigas  
Lucile Duforêt  
Swanne Gontharet

Collège : Chercheurs CDD (ATER, post---doc...)

Thomas Bastian



Collège : ITA--BIATS

Lucie Courcot  
Monique Gentric  
Valérie Plouvin

Collège : Doctorants

Sandra Borderie  
François---Pierre Danhiez

- 6 membres nommés :

Responsables d'équipe :

Virginie Gaullier  
Arnaud Héquette  
Sébastien Lefebvre  
Grégory Beaugrand  
Aloys Bory  
Cédric Jamet

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 1<sup>er</sup> Janvier 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.

## DEC151825DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9193 intitulée **Laboratoires sciences cognitives et sciences affectives**.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR9193, dont le directeur est M. Yann COELLO ;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9193.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 2 membres de droit; Monsieur Yann COELLO, Directeur de l'unité, Monsieur Pierre THOMAS, Directeur Adjoint.

- 8 membres élus :

PR/DR : Renaud Jardri, Jean Louis Nandrino

MCF/ CR : Angèle Brunellière, Jérémie Jozefowicz, Solène Kalénine

IATOS/ITA : Emmanuelle Fournier

Doctorants – post doctorants (1 de Lille 2 et 1 de Lille 3) :

François Quesque, Quentin Lenoble



- 5 membres nommés :

Muriel Boucart,  
Séverine Casalis,  
Jacques Honoré,  
Delphine Pins,  
Laurent Sparrow

#### Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LILLE, le 1<sup>er</sup> Janvier 2015

Pour le président et par délégation,  
La Déléguée Régionale  
Françoise PAILLOUS.



DEC151562DR20

Désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Côte d'Azur

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les résultats de l'élection au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 8 décembre 2014 ;

**Vu** la décision n° DEC143127DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS,

**Vu** la décision n° DEC140821DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Béatrice Saint-Cricq, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur ;

**Vu** la décision n° DEC150258DRH du 3 février 2015 désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 modifié,

## **Décide**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Côte d'Azur sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

- le syndicat général de l'éducation nationale - section nationale des personnels des EPST (SGEN-CFDT Recherche EPST) ;
- le syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU) ;

- le syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC) ;
- le syndicat national des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur FO (SNPREES-FO) ;
- le syndicat national des personnels techniques, scientifiques et des bibliothèques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture (SNPTES) ;

- le syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT),
- le syndicat SUD Recherche EPST.
- l'union nationale des syndicats autonomes éducation (UNSA Education).

## **Article 2**

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

2015

Fait à Valbonne, le 9 juillet

La déléguée régionale  
Béatrice Saint-Cricq

**DEC151252DAJ**

**Décision portant création d'un bureau de vote central pour l'élection des représentants des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n°2014-1421 du 28 novembre 2014 relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

**Vu** l'arrêté du 24 mars 2015 fixant les modalités d'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des personnels des EPSCP et des représentants des personnels des établissements publics de recherche ;

**Vu** la décision DEC100168DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151228DAJ relative au délégué pour les élections du CNRS ;

**Vu** le procès-verbal en date du 19 mai 2015 du tirage au sort pour la désignation des membres du bureau de vote central pour le dépouillement de l'élection des représentants des personnels au CNESER ;

**DECIDE**

**Art. 1er – Objet**

En application de l'article 6 de l'arrêté du 24 mars 2015 susvisé, il est créé un bureau de vote central chargé de rassembler les résultats du scrutin et de procéder aux différentes opérations aboutissant à la proclamation des résultats pour les élections des représentants des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

**Art. 2. – Composition**

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 24 mars 2015 susvisé le bureau de vote central comprend un président désigné par le président du CNRS et cinq membres représentants désignés par le président du CNRS sur proposition des listes candidates.

Les membres du bureau de vote central sont :

- M. Nicolas Castoldi Délégué pour les élections
- M. Alain Bouyssy Confédération Générale du Travail (CGT)
- M. Patrick Figon CFTD
- M. Jean-François Kieffer SUD Recherche EPST - Solidaires
- M. Patrick Monfort SNCS-FSU et SNASUB-FSU
- Mme Caroline Zimmer FNEC - FP - Force Ouvrière

Le bureau de vote central est placé sous la présidence du délégué pour les élections.

### **Art. 3. – Publication**

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera également consultable au siège du CNRS (SECA - 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16) ainsi que sur le site internet des élections ([www.dgdr.cnrs.fr/elections](http://www.dgdr.cnrs.fr/elections)).

Fait à Paris, le

Alain FUCHS